
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00355113 2





J.-C.-ALFRED PROST

Famille d'Artistes

Les Thénards



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, Rue Bonaparte, 28

1900

A Monsieur le [illegible]

hommage très reconnaissant de son bien dévoué,

f. C. Alfred Prost.

25-[illegible]-1907.

FAMILLE D'ARTISTES

Les Thénards

Cet ouvrage a été tiré à 100 Exemplaires numérotés
dont 5 sur *papier de Chine.*

N° 62

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Anniversaire de la Mort d'une mère, plaquette sur vélin. Prix : 2 francs.

Souvenirs de la Guerre 1870-1871. *Revue franc-comtoise.* Année 1885.

Les Inconnus. *Revue franc-comtoise.* Année 1886.

Le Marquis de Jouffroy d'Abbans inventeur de l'application de la vapeur à la navigation. 1 vol. grand in-8°, 2e édition revue, corrigée et augmentée d'une Préface de M. L. Pasteur. Ouvrage éminemment patriotique, honoré des souscriptions des ministères de la Guerre et de la Marine. Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte. Prix : 6 francs.

Histoire d'un Livre. Arguments complémentaires en faveur du marquis de Jouffroy d'Abbans. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50.

Le Comte de Ruolz-Montchal musicien. 1 vol. in-12. Prix : 2 francs.

Trois Œuvres d'un Méconnu. Brochure in-8°, tirée à 300 exemplaires, sur vélin, avec têtes de chapitres et culs-de-lampes. Prix : 2 francs.

Réponse à M. Berthelot. Papin et le Marquis de Jouffroy d'Abbans. Brochure in-8°, tirée à 300 exemplaires numérotés. Prix : 2 francs.

Souvenirs rimés. Brochure in-12, tirée à 300 exemplaires numérotés, sur vélin, avec un portrait de l'auteur. Prix : 1 franc.

Famille d'artistes : Les Thénards. 1 vol. grand in-8° de 321 pages, tiré à 100 exemplaires numérotés, sur vélin, avec caractères elzéviriens. Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte. Prix : 20 francs.

NOTA.— La librairie Ernest Leroux se charge d'envoyer *franco à domicile* tous les ouvrages ci-dessus, au reçu d'un mandat-poste représentant le montant du prix sus-mentionné pour chacun d'eux.

J.-C.-Alfred PROST

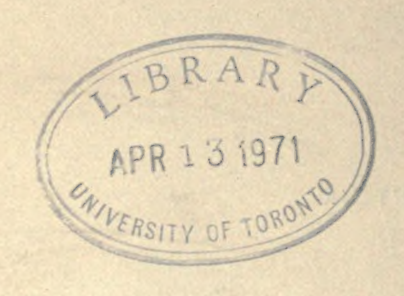
Famille d'Artistes

Les Thénards



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, Rue Bonaparte, 28

1900


LIBRARY
APR 13 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

AVANT-PROPOS

Au commencement de la seconde moitié du XVIIIe siècle, dans une petite bourgade du Dauphiné, située au nord-ouest de Grenoble, bourgade devenue depuis, en même temps qu'une cité industrieuse, un important chef-lieu de canton, naissait, vraisemblablement d'une famille pauvre ou peu connue dans la localité, une jeune fille dont personne sans doute ne prédit, ni ne soupçonna même la destinée.

Qu'étaient ses parents ? Comment se passa son enfance ? A qui dut-elle le peu d'instruction qu'elle reçut ? Qui est-ce qui lui donna les premières notions de l'art dramatique ou lui inculqua ce vrai sentiment artistique, encore peu répandu, mais que son bon sens, son intelligence, sa volonté, son énergie, son courage, lui permirent de porter parfois jusqu'à la perfection ?

Après avoir traversé une des époques les

plus troublées de notre histoire ; surmonté des épreuves que nous avons peine à nous représenter ; vu périr sur l'échafaud son mari et son beau-fils ; n'avoir échappé elle-même à la guillotine qu'en raison de la position intéressante dans laquelle elle se trouvait ; elle est devenue la mère, l'aïeule, la bisaïeule, de célébrités qu'on ne pourra s'empêcher, soit de citer, soit d'étudier, chaque fois qu'on voudra faire l'historique complet de ce que nous appelons aujourd'hui nos théâtres subventionnés. De plus, grâce à elle, un de ses petits-fils s'est immortalisé dans plus d'un genre artistique ; de sorte qu'elle s'est acquise ainsi des titres sinon uniques, du moins très peu communs à la gratitude de la postérité, malgré qu'elle soit elle-même restée presque inconnue jusqu'à ce jour.

Des circonstances particulières nous ayant mis en possession des papiers de famille, de la correspondance, de trente-neuf portraits, la plupart complètement ignorés du public, tant de la Grande Thénard, que de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, nous avons pensé qu'il pouvait être de quelque utilité

de combler une lacune existant dans l'histoire dramatique, lyrique ou artistique du siècle qui finit, et c'est dans ce but que nous avons étudié la vie, aussi étrange que mouvementée, de cette nombreuse famille.

Nous l'écrirons au point de vue généalogique, biographique et scénique; nous attachant surtout à mettre en relief le talent de chacun de ses membres; en négligeant, à dessein, tous les détails de vie privée, qui ne nous paraissent pas avoir influé sur l'œuvre personnelle de ces artistes.

LA GRANDE THÉNARD

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

De 1757 à 1781

L'acte de baptême de la Grande Thénard, qui lui fut délivré quand l'Administration voulut lui adresser l'ordre de se rendre à Paris, pour y jouer sur le théâtre de la Comédie-Française, est libellé ainsi qu'il suit, sur une feuille de papier portant en tête le sceau de l'évêché de Grenoble :

Le douze décembre mille sept cent cinquante-sept, fut baptisée Magdeleine-Claudine Perrin, née le jour précédent, fille de Michel et de Marie Friol mariés, fut parrain Daniel Meyer, et marraine Magdeleine Bastier, furent présents Claude Gillet et François Meyer soussignés. Claude Gillet, François Meyer, Voysin, curé.

Extrait des Registres de la Paroisse de Voyron,
le 6 avril 1781. Perrin, curé.

Marie-Anne-Hyppolyte HAY DE BONTEVILLE,
Evêque et Prince de Grenoble,

Certifions à tous qu'il appartiendra que le sieur Perrin qui a signé l'extrait Baptistère ci-joint est tel qu'il se qualifie. . . . . . .
. . . .
et que foi doit être ajoutée aux actes qu'il signe en cette qualité. Donné à Grenoble dans notre Palais Episcopal, sous la signature de notre Vicaire-Général, le sceau de nos Armes et le contre-seing du Secrétaire de notre Evêché, ce septième avril mil sept cent quatre-vingt-un.

† Inou V. g.
PAR MONSEIGNEUR
Signé : GIGARD.

Depuis sa naissance jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge de vingt ans, nous ne savons rien d'elle, si ce n'est ce que nous dit un rédacteur

de l'*Opinion du Parterre*, qu'elle débuta à la Comédie-Française, le 2 octobre 1777, dans le rôle d'Idamé, après avoir *joué l'Opéra-Comique à Marseille*.

Cette affirmation n'est appuyée d'aucune preuve ; mais, pour les raisons suivantes, elle ne nous paraît pas invraisemblable.

A la suite des exactions du duc de Savoie et du prince Eugène, ainsi que des ravages exercés en Dauphiné, par les querelles religieuses, au commencement du XVIIIe siècle, un grand mouvement d'émigration dut se produire, puis se continuer, tant vers les grandes villes de France que vers la capitale. C'est peut-être par suite de ce mouvement qu'un Perrin, dont il ne nous a pas été possible de vérifier la date de naissance, ni le lieu d'origine, figure, de 1751 à 1757, dans l'orchestre de la Comédie-Française, parmi les violons. On le perd de vue, puis on le retrouve, en 1762, *violon quinto*, puis *alto viola,* jusqu'en 1765, année où il figure parmi les employés retirés, avec une pension de deux cents francs. Cette même année 1765, on trouve également, parmi les gagistes de la Comédie, un Perrin, Antoine,

principal menuisier; et un Perrin Jean-Pierre, ou Perrin cadet, également menuisier. En 1772, un autre Perrin, cordonnier de la Comédie, habitait la rue des Cordeliers, au coin de la rue de la Comédie, rue dans laquelle demeura plus tard la Grande Thénard. Puis, en 1778, on trouve aussi parmi ces mêmes gagistes, un quatrième Perrin qui est troisième menuisier, et tous ces Perrin figurent dans l'annuaire de la Comédie de 1781. Enfin, plus tard encore, en 1783, une dame Perrin est désignée dans l'*Almanach des Spectacles*, comme receveuse des billets à l'amphithéâtre des troisièmes : celle-ci, citée dans une des lettres de Magdeleine Perrin, à sa fille, est bien la sœur de notre grande artiste.

Le 17 décembre 1789, un Perrin, président de la Communauté des Maîtres de danse de Paris, faisait l'offre, au nom de sa Communauté, à l'Assemblée Nationale, de la Chapelle de Saint-Julien-les-Ménétriers, avec les objets mobiliers et immobiliers en dépendant ; le tout évalué à quarante mille livres (1).

(1) *Archives nationales*, C. 33.

Le 11 janvier 1791, un Perrin, prénommé Damien, qui était écrivain public, après avoir été dix ans avocat, réclamait à Bailly, alors maire de Paris, le paiement d'un travail lui ayant été commandé, fin juin 1790, pour l'envoi, dans les régiments, de douze cents exemplaires d'une lettre intitulée : *D'un soldat aux soldats*. Il basait sa demande sur ce qu'il avait, à cette date, trois jeunes enfants, dont deux jumeaux allaités par sa femme (2).

Nous serions assez porté à croire : que ces Perrin étaient non seulement du même pays d'origine ; mais tous parents à des degrés plus ou moins éloignés ; car mademoiselle Thénard, avec son cœur d'or, eut toujours autour d'elle beaucoup de membres de sa famille, qui se ruèrent comme des vautours sur ce qu'elle possédait.

On s'est demandé quand, comment et pourquoi elle prit ce nom de Thénard, sous lequel elle débuta à la Comédie, en 1777 ? On l'a même attribué, sans la moindre raison plausible, à une liaison qu'elle aurait eue avec le

(2) *Archives nationales*, D. XXIX b.

célèbre chimiste, annobli par la Restauration. Cela est d'autant plus inexact que le très grand savant, baron Jacques-Louis Thénard, naquit à la Louptière (Aube), le 4 mai 1777.

Quant à nous, nous pensons, mais sans pouvoir appuyer notre assertion d'aucune preuve convaincante, que ce nom de Thénard qu'elle se donna, puis qu'elle conserva toute sa vie, après l'avoir tant illustré par son talent, fut peut-être celui de la première affection réelle qu'elle rencontra.

Montrant toute jeune de vraies dispositions pour le théâtre ; engagée sans doute dans une de ces troupes qui parcouraient la province, elle joua, au moins dans les grandes villes, de Voiron à Marseille ; puis de Marseille à Paris. Pour nous, c'est alors qu'elle connut celui dont elle prit le nom, et qui probablement devait habiter Lyon ; car c'est à Lyon qu'elle retourna, après ses premiers débuts, quand le Comité eut décidé, comme c'était alors l'usage, qu'elle devait, *afin d'acquérir assez de maturité pour rester sur la scène française, faire un voyage de quelques années dans la province.* C'est à Lyon qu'elle mit au monde son fils aîné, en 1779, et c'est à

Lyon également, que naquit le premier de ses petits-enfants.

Contrairement à ce qui se produit ordinairement dans ces... emprunts de nom, elle s'y attacha si sincèrement ; elle voulut tellement le grandir, qu'au point de vue théâtral, elle en a fait sa propriété ; qu'il appartient, depuis, uniquement à elle et aux siens, tandis que celui qui le lui donna nous est resté, jusqu'à ce jour, entièrement inconnu.

Après nous avoir dit, en parlant de mademoi-Thénard (1), que « cette actrice avait déjà fait l'essai de ses talents sur quelques théâtres de province, dans la Comédie et la Tragédie, et que M. Préville, connaissant ses heureuses dispositions, a bien voulu lui donner ses conseils dont elle a beaucoup profité » ; avant que nous parlions nous-même de l'élève, de ce qu'elle devint, de la place qu'elle occupa au Théâtre-Français, pendant trente-huit ans, il convient peut-être de rappeler ce que fut son professeur. Nous pourrons mieux juger cette élève, déjà très bien douée de son naturel, quand nous saurons ce que fut son maître.

(1) *Mercure de France*, octobre 1777, p. 160.

Lemazurier (1), parlant de Préville, nous le dépeint ainsi : « Pendant trente-trois ans, il se montra le comédien le plus parfait qui eut encore paru sur la scène française, en même temps que l'acteur le plus universel qui ait jamais existé. »

Nous savons aussi : qu'il avait épousé Madeleine-Angélique-Michel Drouin, une des meilleures actrices du Théâtre-Français ; qu'il devint membre de l'Institut ; que sa marotte favorite était le professorat, et que mademoiselle Thénard fut le deuxième sujet qu'il lança sur la scène (2). Cette opinion sur le talent de Préville était unanime chez les critiques d'alors.

Pour nous, il s'y attacha d'autant plus qu'elle montrait des dispositions toutes particulières pour la Tragédie ; elle ne fut pas seulement l'élève que le professeur aida de ses conseils durant la leçon et qu'il abandonna ensuite à elle-même ; mais elle se lia pour ainsi dire d'amitié avec lui et sa famille ; il fut toujours, pour elle, le très cher maître qu'elle consulta à l'occasion de cha-

(1) *Galerie du Théâtre-Français*, p. 477.

(2) *L'Opinion du parterre*, 2e année, germinal an XIII, p. 143.

cun de ses rôles, comme elle resta, pour lui, sa grande et sa meilleure élève.

Lorsque mademoiselle Thénard parut au Théâtre-Français, le jeudi 2 octobre 1777, lors de ses premiers débuts, elle n'avait pas encore vingt ans. Sa timidité naturelle, le sentiment qu'elle avait de la difficulté de son art, en se présentant, si jeune, sur une scène illustrée par tant de célébrités, ne lui permirent pas de développer entièrement tous ses moyens.

Néanmoins nous dit encore le critique du *Mercure de France*, « le public connaisseur qui voit au delà de ce qu'un sujet exécute, et qui aperçoit, dans ses essais, ce qu'il peut devenir, a beaucoup applaudi cette actrice, l'a encouragée, et ses suffrages ont justifié le discernement du Maître et les talents de l'élève. Mademoiselle Thénard a d'ailleurs reçu de la Nature tous les avantages qui peuvent la faire briller au théâtre et en faire une excellente actrice, lorsqu'elle mettra dans son jeu plus de franchise et plus d'énergie, d'abandon. »

Après le rôle d'Idamé de l'*Orphelin de la Chine*, elle joua, le samedi, 4 octobre, le rôle de Zaïre, dans la pièce de ce nom ; puis, le 6, elle

rejoua le rôle d'Idamé. Elle continua ses débuts par les rôles d'Hypermestre dans la tragédie de M. Lemière ; et, d'Alzire, dans la pièce de ce nom (1).

Le 19 janvier 1778, elle joua aussi le rôle de Palmyre, dans la tragédie de *Mahomet*. Dans *Alzire*, elle obtint de nombreux applaudissements en se conciliant plus d'un nouveau suffrage et dut ainsi, toujours d'après le chroniqueur que nous venons de citer, envisager ces premiers « pas faits dans la carrière des succès comme un commencement de victoire qui ne put que l'encourager à redoubler ses efforts. »

(1) *Journal des Théâtres*, des 15 octobre et 1er novembre 1777.

De 1781 à 1795

Le 25 avril 1781, un ordre du maréchal (1) duc de Duras, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui avait dans ses attributions l'Administration des théâtres, invitait « la demoiselle Thénard de se rendre à Paris, aussitôt le présent ordre reçu, pour y jouer sur le théâtre de la Comédie-Française. »

Ces quatre ans durant lesquels elle avait paru sur diverses scènes de la province, avaient fait disparaître la timidité qu'on lui avait reprochée ; son talent s'était affermi ; elle s'était familiarisée tant avec la scène qu'avec le public ; puis, la maternité ayant complété la femme, elle revenait en pleine possession de tous ses moyens et pour ainsi dire assurée des grands succès qui l'attendaient.

Préville, avec qui elle était restée en corres-

(1) *Archives Nationales*, o[1].845.

pondance, qui savait tout ce que l'art dramatique attendait d'elle, qui avait encore une grande influence à la Comédie (il ne prit sa retraite que le 1er avril 1786), Préville, instigateur peut-être de l'ordre ci-dessus, la vit revenir avec plaisir et ne lui ménagea sans doute pas ses conseils. Ayant atteint lui-même la plus haute situation qu'il pouvait espérer, sa réputation de professeur n'avait qu'à gagner au succès de son élève.

Le deuxième début de mademoiselle Thénard, dans le rôle de Mérope, le 23 mai 1781, fut un véritable succès. Les critiques, à l'unanimité, firent l'éloge et de sa personne, et de son talent. L'un d'eux (1) traça d'elle un portrait parfaitement ressemblant à une miniature que nous avons de cette actrice, et qui la représente à l'âge de vingt-quatre ans. « La figure de mademoiselle Thénard, dit-il, quoique assez commune, n'est pas désagréable au théâtre ; sans être élégante, sa taille est bien. Elle a le nez gros, la bouche grande ; mais de l'expression dans les yeux et dans les sourcils, avec des cheveux d'une

(1) Grimm, *Correspondance littéraire*, tome X, p. 438.

beauté que nous serions tenté d'appeler tragique, parce que la manière dont ils sont plantés donne à son front je ne sais quel caractère sombre et prononcé qui lui sied. »

Un autre parla d'elle de la manière suivante : « Il faut espérer que la demoiselle Thénard dont le brillant début à la Comédie-Française semble annoncer enfin la découverte d'une actrice en état de relever ce théâtre et d'y rappeler les jours brillants des Dumesnil et des Clairon, mettra les acteurs bientôt en état de jouer quelque nouveauté tragique. Il y a quelques années, lorsqu'elle parut sur la même scène, les connaisseurs entrevoyaient déjà ses heureuses dispositions. Elle justifie aujourd'hui leur pronostic. Très bien partagée du côté du physique, elle a d'ailleurs tous les moyens qui peuvent la conduire à la perfection : une taille agréable, une figure théâtrale, un organe noble, flatteur, sensible, de la chaleur, de la raison, une prononciation nette, telles sont les qualités qu'on lui remarque et qui ont entraîné les suffrages des spectateurs. »

Un nouvel ordre du maréchal duc de Duras, devait bientôt régulariser, d'une manière définitive, au Théâtre-Français, la position qui conve-

nait au talent de cette actrice. Elle le fut par l'acte administratif suivant qui existe encore (1).

« Nous, maréchal, duc de Duras, etc.,

« Avons reçu, sous le bon plaisir du roy, la demoiselle Thénard au nombre de ses comédiens français ; voulons que sa pension courre à dater de ce jour ; voulons qu'elle jouisse à présent de tous les droits de comédien reçu ; lui promettons sa demi-part aussitôt qu'il s'en trouvera de vacante, à la charge par elle de jouer les rôles dont la liste lui sera remise par le Comité.

« Paris, ce 1er juin 1781. »

Enfin, la même année, à la date du 1er août, un troisième ordre de l'éminent personnage, deux fois déjà cité, accordait à mademoiselle Thénard sa demi-part tout en lui fixant définitivement sa position à la Comédie :

« Nous, maréchal, duc de Duras, etc.,

« Avons reçu, sous le bon plaisir du roy, au nombre de ses comédiens français ordinaires, la demoiselle Thénard, à demi-part, à charge par elle de doubler dans les premiers rôles la dame Vestris, après la demoiselle Saint-Val, cadette,

(1) *Archives Nationales*, o1,845.

et de remplir en outre tous les rôles dont la liste lui a été remise par le Comité et qu'elle a consenti de jouer.

« Paris, ce 1er août 1781. »

Depuis cette époque, la carrière artistique de notre actrice ne fut qu'une longue suite de constants et de très grands succès.

Tout semblait lui sourire ; la vie, avec un long cortège de gloire et d'honneur s'ouvrait large et brillante à ses yeux, lorsque parut le mauvais génie qui allait, non seulement empoisonner son existence personnelle, mais dont les forfaits devaient toujours peser, comme un affreux cauchemar, sur tous ceux qui lui furent chers.

Ce mauvais génie a été le comédien Nourry-Grammont.

Comment le connut-elle ? Est-ce pendant les quatre ans durant lesquels elle joua, après son premier début à Paris, sur diverses scènes de province ; ou bien ne fut-ce qu'après sa réception à la Comédie, lorsque Nourry-Grammont s'y fit recevoir lui-même, la première fois, le 5 février 1779 ? Nous ne saurions le dire exactement.

Toutefois, malgré ce qu'on a écrit sur cet être étrange, hybride, fat, prétentieux ; d'abord comédien non dépourvu de talent ; puis grotesque lieutenant général de l'Armée révolutionnaire, devenu un de ces tigres altérés de sang, dont la plus grande préoccupation était d'envoyer à l'échafaud ceux qui portaient ombrage à leur semblant de valeur ou de prestige, il n'est peut-être pas inutile de résumer en quelques lignes la vie de cet acteur, jusqu'à son admission définitive à la Comédie.

« Nourry, Guillaume-Antoine, dit Grammont, né à la Rochelle, paroisse de Saint-Jean, le 10 juin 1750, s'appela d'abord Roselli, nom sous lequel il était connu dès 1779 et qui, après s'être joint à l'autre, finit par l'éliminer. Il commença par jouer en province et surtout à Limoges où naquit, en 1775, son fils aîné Alexandre. On n'a rien de précis sur lui avant ses débuts à la Comédie-Française, le 5 février 1779, où il était appelé pour doubler Larive. Reçu sociétaire à quart de part le 1er août 1781, après avoir été reçu à l'essai, aux appointements de dix-huit cents livres, le 20 février 1779.

« Par ses excentricités, Nourry perdit la

faveur du parterre ; et, le 19 janvier 1782, jouant le rôle d'Orosmane, dans *Zaïre*, il fut accueilli par des huées et des sifflets. On l'empêcha de parler (1). »

Les excentricités de Nourry sont aujourd'hui connues ; nous pouvons en rappeler quelques-unes.

Disons d'abord qu'il bénéficia de la mort de Le Kaïn, dont l'emploi fut partagé entre Molé, Montvel et Larive, et avec lequel il avait une première ressemblance. Lemazurier dit qu'un critique célèbre le jugea ainsi : « Grammont-Rozelli a occupé le théâtre où il a débuté avec succès dans le premier emploi. Il doit ce succès bien moins aux qualités qu'il a, qu'aux défauts qu'il n'a pas. Il a un débit franc, un maintien raisonnable et même quelque noblesse. »

Nous pensons qu'il prit le nom de Rozelli à cause de la popularité ou du bruit qui s'étaient attachés à la mort de Raisouche-Montel, dit Rozelly, autre artiste de la Comédie, tué en duel par son camarade Ribou, en 1750. Nous savons aussi qu'il fut l'artiste à bonnes fortunes, doué

(1) Biographie Saintongeoise, par Pierre-Damien Rainguet, 1851.

d'un imperturbable aplomb, tirant grande vanité de sa fausse ressemblance avec Le Kaïn, et s'enorgueillissant de ce que nous appellerions volontiers, pour nous servir d'une expression commune, les *carottes* qu'il arrachait, soit à ses camarades, soit aux Gentilhommes de la Chambre du Roi.

Voici plusieurs de ses prouesses.

Peu après sa réception à la Comédie, éprouvant l'irrésistible besoin de montrer son talent à ses compatriotes, il obtint un congé et partit pour aller jouer à Rochefort. Le feu prit à l'auberge où il était logé ; il n'eut que le temps de se sauver ; la plus grande partie de ses effets brûlèrent. Dès que ses camarades en furent informés, ils firent tout ce qu'ils purent pour réparer ce malheur, et ils organisèrent, le 16 février 1781, une représentation au profit de Grammont, représentation qui produisit près de quatre mille livres.

Sifflé et hué, le 19 janvier 1782, comme nous l'avons vu, il resta plus d'un mois dans une inaction forcée; puis il reparut le samedi, 23 février suivant, dans le rôle de Don Pedro, de *Pierre le Cruel*, où il fut couvert d'applaudisse-

ments, avant même d'être sorti des coulisses.

Cette manifestation, bien inattendue pour lui, ne démonta pas Grammont qui, payant d'audace, s'offrit la satisfaction de haranguer le public. S'avançant sur le bord du théâtre, après s'être incliné respectueusement, il prononça le petit discours suivant, après lequel il fut de nouveau applaudi :

« Messieurs, permettez-moi de vous exprimer tout ce que mon cœur sent en ce moment de reconnaissance ; permettez-moi encore d'espérer qu'il viendra un jour où j'aurai le bonheur de vous prouver qu'elle est aussi pure et aussi désintéressée que votre indulgence. »

Cettre trève fut de courte durée : quatre mois plus tard, Grammont faisait encore des siennes ; mais, cette fois, la chose devint sérieuse pour lui, et faillit déjà tourner au tragique.

N'ayant pu obtenir de congé régulier, il quitta Paris sans prévenir ses camarades, ni sans répondre aux ordres du Comité.

L'absence le grandissant, le Comité du Théâtre-Français crut devoir délibérer sur son cas, dans la forme suivante.

1782, 23 juin.

Des Essarts est chargé par les Comédiens du Théâtre-Français de faire des recherches pour savoir si Grammont de Rozelli est encore à Paris :

« La Comédie-Française, assemblée en Comité a délibéré qu'il était de la plus grande importance pour elle de s'assurer si le sieur Grammont son pensionnaire existait encore à Paris et depuis quel jour il en pourrait être parti. En conséquence Elle charge le sieur des Essarts de faire toutes les démarches nécessaires. Ce jourd'hui dimanche 23 juin 1782. »

Cette délibération, entièrement écrite par des Essarts, est signée : Des Essarts, Drouin, Préville, d'Olligny, de la Chassaigne, de Bellecour, Olivier, Courville, Bellemont, H., Suin, Préville, Floury, Vanhove (1).

Elle fut suivie d'un procès-verbal, dressé par un commissaire de police, constatant que Grammont de Rozelli avait quitté son domicile depuis trois semaines.

« L'an 1782, le dimanche 23 juin, sur les

(1) *Archives Nationales*, Y. 11598.

huit heures et demie du soir, nous Gilles-Pierre Chenu, commissaire au Châtelet, ayant été requis, sommes pour l'exécution des ordres à nous transporté rue Clos-Georget, butte et paroisse Saint-Roch, en une maison où demeure le sieur de Grammont, pensionnaire de la Comédie-Française où étant entré dans une boutique par bas, dépendant de la dite maison, y avons trouvé un particulier auquel nous avons demandé le sieur Grammont, lequel particulier, après nous avoir déclaré se nommer Jean Dumont, tenant la dite boutique ou cave en ville pour le sieur Desgoffes, son cousin, marchand de vin traiteur demeurant aux Tuileries, et lui comparant demeurant en la dite boutique où nous sommes, nous a dit que le sieur de Grammont occupe le troisième étage de la dite maison d'où il est absent depuis environ trois semaines sans avoir paru et que lui comparant est chargé des clefs de son appartement pour le faire voir à l'effet de le louer, ne sait au surplus ce qu'il est devenu. Dont et de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal, signé : Chenu. (1) »

(1) *Archives Nationales*, Y. 11598.

Puis ce procès-verbal entraîna la décision que nous allons faire connaître.

1782, 30 juin.

Le maréchal duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre du Roi, congédie Grammont de Rozelli à cause de son peu de zèle :

« Nous, maréchal duc (1) de Duras, etc.,

« Sur le compte qui nous a été rendu du peu de progrès qu'a fait le sieur Grammont depuis 1778 qu'il est à la Comédie-Française et surtout du peu de zèle qu'il a apporté à ses devoirs, nous nous sommes déterminé à lui donner son congé dès ce jour et l'invitons à redoubler d'efforts en province pour se mettre en état d'obtenir, s'il y a lieu, son rappel au Théâtre-Français, si ses progrès et ses talents l'en rendaient digne.

« A Paris, ce 30 juin 1782. »

L'aventure de Grammont fit du bruit ; on en parla en haut lieu. Le 25 juillet suivant, une

(1) *Archives Nationales*, Y. 11598.

publication (1) enregistrait pour la postérité les détails que nous allons reproduire, détails qui sembleraient laisser supposer que ce comédien inspirait peut-être des craintes n'ayant pas uniquement pour cause un intérêt théâtral.

« Il paraît que la faute du sieur Grammont est de s'être absenté sans congé, entraîné par son amour excessif pour mademoiselle Thénard, sa camarade, qui en avait un. Les gentilshommes de la Chambre ont été furieux et surtout le maréchal de Duras. Ce supérieur a fait arrêter le sieur Grammont à son retour, celui-ci ayant aggravé son insubordination par des propos insolents a été mis à l'Hôtel de la Force. Ensuite le maréchal a écrit au Lieutenant de police pour le prier de ne l'en laisser sortir qu'à condition de disparaître du royaume. Il voulait même qu'on le fit escorter avec éclat. Mais comme ce bannissement n'est que sur un ordre extra-judiciaire, M. Le Noir a fait sentir au maréchal qu'il ne pouvait se conformer à cet égard à ses intentions et sans doute c'est un exempt de police qui aura été chargé de la conduite. »

(1) *Mémoires secrets*, t. 21, p. 39.

Mademoiselle Thénard, touchée des malheurs de Grammont, fut moins cruelle pour lui que ne l'avait été le maréchal de Duras. Cédant aux instances dont elle était sans doute depuis longtemps l'objet de la part de cet amoureux, enthousiaste autant de sa personne que de son talent, elle consentit à lui accorder sa main.

Sans pouvoir préciser la date de leur mariage, nous avons quelques raisons de croire qu'il fut célébré en août ou septembre 1782, et ces raisons sont les suivantes.

Leurs domiciles respectifs, séparés jusque-là, devinrent communs à partir de cette époque ; puis le fils unique qui naquit de cette union, et qui fut Thénard jeune, dont nous parlerons ultérieurement, vint au monde sur la paroisse de Saint-Sulpice, le 8 juin 1783. Son acte de naissance porte qu'il est né du comédien Nourry-Grammont, dit Rozelli, Jean-Baptiste-Jacques, et de Marie-Claudine-Perrin, *son épouse*.

Le premier domicile de mademoiselle Thénard que nous connaissons à Paris, était rue de l'Échelle. Elle y demeurait en 1781 et 1782. Jusque-là, en attendant que sa position fut définitivement assurée à la Comédie, nous croyons

qu'elle habita chez un de ces Perrin, dont nous avons parlé, lequel devait être son parent, à un degré quelconque.

En 1783 et 1784, elle logea rue de Condé, numéro 7 ; puis, rue Molière, de 1784 à 1793.

En 1780, Grammont, acteur à pension, demeurait rue Froidmanteau ; en 1781, il loge rue Saint-Louis, quartier Saint-Honoré ; et, en 1782, on le trouve rue Clos-Georgeot, où eut lieu le constat d'absence, motivé par sa fugue amoureuse, que nous avons rappelée ci-dessus.

Depuis cette époque, jusqu'au 24 germinal an II, la vie de ces deux artistes fut, sinon entièrement commune, du moins tellement connexe que, pour écrire l'histoire de l'un, on est forcément amené à parler de l'autre.

Grammont resta dans l'ombre jusqu'au 30 août 1786, date de ses nouveaux débuts à la Comédie, où il ne put rentrer que grâce à la bienveillante protection de la Reine; protection qu'il devait si bien reconnaître quand il insulta, comme nous le verrons, au malheur de l'infortunée Souveraine, pendant qu'il commandait l'escorte la conduisant au supplice.

Nous pensons que, durant cet intervalle, il

joua sur diverses scènes de province, peu éloignées de Paris, où il se perfectionna dans son art ; car, deux ans plus tard, il débutait de nouveau à la Comédie avec un certain talent.

Quant à mademoiselle Thénard, toujours désignée, depuis, au Théâtre-Français, sous le nom de Perrin-Thénard, bien que pour nous elle soit réellement madame Nourry-Grammont, nous savons qu'elle continua la série ininterrompue de ses succès, par le zèle qu'elle apportait dans l'étude de tous ses rôles, et la ponctualité avec laquelle elle remplissait ses devoirs de comédienne et de tragédienne.

Nous avons tout lieu de croire qu'elle ne tarda pas à être désillusionnée sur l'affection si vive que paraissait jadis lui témoigner Grammont, homme d'un caractère instable, brouillon, ambitieux, emporté, brutal, duquel elle eut beaucoup à souffrir, et qui ne nous semble pas avoir jamais été un appui pour elle.

Ayant déjà deux enfants qu'elle idolâtrait, nous commençons à voir se dessiner en elle les rôles qui furent la caractéristique de sa vie : celui de la mère et celui de l'artiste ; rôles desquels nous aurons à nous occuper encore, à la

fin de sa carrière, quand nous montrerons, par les documents que nous publierons, comme elle fut réellement sublime en les remplissant, et combien elle mérita ce titre de *Grande Thénard* sous lequel nous nous complaisons de plus en plus à la dénommer.

Avec la rentrée de Grammont à la Comédie, le 30 août 1786, la vie régulière et normale reprit, puis se continua, pour ces deux artistes. C'est peut-être la période de la plus grande stabilité que nous connaissions dans la vie de l'être fantasque qu'était Nourry. Encore ne fut-elle pas de longue durée.

Il joua, en 1786, les mêmes rôles qu'il avait remplis en 1779, et il fut reçu de nouveau dès 1787, retrouvant ainsi, dans peu de temps, tous les avantages que lui avaient fait perdre sa bizarrerie et son mauvais caractère.

Madame Nourry eut, de son côté, pendant cette période, mais toujours sous le nom de Thénard (nom que nous continuerons à lui donner, puisqu'il lui resta), de très brillants succès.

Elle était en pleine maturité de talent; à l'époque de sa plus grande beauté, de sa plus grande

élégance ; c'était, en un mot, la femme de trente ans, telle que devait nous la dépeindre, longtemps après, l'immortel auteur de la Comédie humaine.

Quoique très applaudie sur la scène du Théâtre-Français, elle le fut peut-être plus encore dans les villes de province, où elle joua durant les congés que lui accordait la Comédie : à Amiens, à Troyes, à Chartres, etc., etc.

Nous en avons eu la preuve par le recueil dans lequel un de ses fils copia toutes les pièces de vers, madrigaux ou autres, que lui adressaient, soit par lettres, soit dans des bouquets, ses enthousiastes admirateurs.

De ce recueil, échappé, par le plus grand des hasards, au vandalisme de ceux qui crurent faire acte de sagesse en détruisant les Mémoires écrits par cette admirable artiste, nous extrairons les quatre pièces suivantes, plus que suffisantes pour montrer à la fois : et la puissance de son talent, et l'ascendant qu'elle exerçait, de la scène, sur la masse de ses auditeurs.

A son exemple, nous respecterons l'anonymat de leurs auteurs, ainsi que le silence qu'elle conserva, le plus souvent, sur les lieux d'où elles lui furent adressées :

I

A MADEMOISELLE THÉNARD

J'ai vu tous les talents, et le tien me confond.
Je crois voir une amante, et non pas une actrice.
Je demande où tu prens cet heureux artifice ;
Tout le monde applaudit, personne ne répond.
   Sans approfondir ce mystère,
Sans savoir si c'est l'art ou bien le sentiment
Qui charme mon oreille, et mouille ma paupière,
Je te rends ce qu'on doit au sublime talent
   En te couronnant la première.

II

L'HOMMAGE DU CŒUR

Quoi charmante Thénard, en vivant à Paris
Le poison des grands airs ne t'a point égarée ?
De tes succès brillants tu n'es pas ennivrée,
Sublime dans ton art ; douce avec tes amis,
En enchaînant les cœurs, tu charmes les Esprits.
Gardes, gardes toujours ce caractère affable ;
Il ajoute à ta gloire et te rend plus aimable
Tu nous rends Duménil, au Théâtre, chez toi,
Et nous la retrouvons partout où l'on te voit.

L...

III

A MADEMOISELLE THÉNARD

Toi que l'amour orna de tant de charmes
Pour exprimer ses feux et ses douleurs

Qui de Zelmire en traçant les alarmes
Si tendrement nous fait verser des pleurs
Thénard tu scais enchanter les oreilles
Et comment dominer tout l'univers.
Jadis, dit-on, par des grâces pareilles
L'heureux Orphée attendrit les Enfers
Quand du théâtre, illustre souveraine
De tes accents tu le fais retentir.
A tous les cœurs tu commandes en Reine,
Jamais Ulysse, adorable Syrène,
De tes filets n'eut sçu se garantir.
Par toi le faux prend de la vraisemblance
L'âme est plus tendre, et le plaisir plus grand.
Ton œil, ton geste et même ton silence,
Tout parle en toi, tout attache et surprend
Nous avons vu Délos et les bois d'Idalie
Te sourire ensemble le même jour,
Tu sçais orner l'esprit des myrthes de l'amour
Et tu dois moissonner les lauriers du Génie.

IV

Vers adressés à mademoiselle Thénard après l'avoir vue jouer dans les différents rôles où elle a été universellement applaudie :

Par les piquans bons mots, quelque fine saillie
Et le rire forcé de ton masque trompeur,
Ne crois plus, moqueuse Thalie,
Dissiper la douce terreur
Ni charmer la mélancolie
Que la sublime Tragédie

Vient répandre dans mon cœur.
Par les nobles accents d'une actrice accomplie
Je ne suis plus sensible à ton jeu séducteur,
Accorde sans murmure à ton auguste sœur
Le juste empire de la Scène,
Il n'appartient qu'à Melpomène.
Tu n'es plus rien dans ces lieux
Dis, ne le sens-tu pas, Rivale téméraire
L'art d'instruire les Rois est-il plus précieux
Que le mince talent d'amuser le vulgaire.

La vie si calme en apparence qui se continuait pour Nourry, à la Comédie-Française, ne pouvait pas être de longue durée. La critique l'avait bien accueilli ; dès 1787, il avait reconquis le sociétariat ; on lui prédisait un brillant avenir s'il continuait à travailler convenablement ; à la clôture de Pâques de 1788, ses camarades même le choisissaient pour haranguer le public, et son discours, très étudié, laissait entrevoir, une fois de plus, toute sa fourberie, en montrant des sentiments de fausse modestie bien dignes de lui.

Déclarant prendre pour modèle Le Kaïn, qu'il n'avait jamais vu, il allait jusqu'à dire : « Je ne puis compter que sur les conseils de tous ceux que la perfection de ce grand acteur a tant de

fois ravis ; c'est à eux de ne pas m'écraser de la comparaison en dirigeant mes études sur leurs souvenirs. Et vous, Messieurs, daignez seconder mes efforts, soutenir mon zèle pour que je parvienne un jour à vous offrir l'ombre de ce que vous avez perdu. »

On sent, par son langage combien il brûlait d'impatience de dominer ses camarades et de s'élever à une situation prépondérante. Les événements qui se préparaient lui fournirent une occasion qu'il s'empressa de saisir. Cette occasion nous permet de le ranger au nombre des plus sinistres gredins dont la Convention nous fournit tant d'exemples.

Si nous étudions Grammont dans sa dernière incarnation, c'est bien moins par sympathie pour celui que les mères de famille montraient à leurs enfants comme « un grand scélérat » (1) quand on le conduisit à l'échafaud, que pour permettre à nos lecteurs de se rendre compte combien fut fatale et néfaste, pour toute la famille d'artistes qui nous occupe, l'influence que cet homme parvint à prendre un jour sur mademoiselle Thénard.

(1) Dauban, *Paris en 1794*, I., 339.

Dès que se répandirent ce qu'on appela les idées de 1789, Grammont les embrassa avec ardeur et se jeta à corps perdu dans le mouvement. Nous savons par l'auteur du Cahier fictif dans lequel étaient résumées les plaintes et doléances des comédiens, qu'il réclama « avec vivacité contre le préjugé injuste et grossier qui flétrit leur état. » De plus, qu'il demanda « leur admission aux charges et aux emplois municipaux, s'élevant contre les lettres de cachet et les ordres arbitraires que se permettent trop souvent les gentilshommes de la Chambre, envers leurs égaux et leurs concitoyens du théâtre » (1).

Il fut nommé, l'un des premiers, à l'élection, capitaine de la garde nationale par le district des Cordeliers ; puis, très peu de temps après, lieutenant colonel : cela, sans la moindre connaissance de l'a, b, c du métier militaire.

C'est peut-être aussi à cette époque qu'il fit faire le portrait miniature que nous avons de lui, portrait dans lequel il est représenté les cheveux rejetés en arrière, l'air impertinent, le cou

(1) *Cahier plaintes et doléances de MM. les Comédiens français*, 1789, in-8°, p. 12 et 29.

débraillé, le corps couvert de la carmagnole du temps.

Très entiché de ses nouvelles fonctions, on le voyait, à toute heure du jour et de la nuit, parader à la tête de quelque patrouille, faisant preuve de zèle aussi exubérant que peu réfléchi. Ainsi, le 16 juillet 1789, il se présentait, à trois heures du matin, devant la Bastille qu'il voulait faire visiter à ses soldats citoyens, sans aucun mandat officiel. Sur le refus du Gouverneur provisoire, il força les sentinelles, blessa lui-même d'un coup de sabre l'un des gardiens, en menaçant de donner un nouvel assaut à la forteresse (1).

Il assista à la séance du 15 janvier 1790, dans laquelle la Commune de Paris décerna une couronne civique et une épée d'honneur à l'Anglais C.-J.-W. Nesham (2).

Lorsque la Comédie se divisa en deux camps, à la suite des discordes de 1789 et 1790,

(1) Procès-verbal du bureau militaire du district de l'Oratoire, signalant la conduite du comédien Grammont. *Archives nationales*, C 134.

(2) Cette scène a été dessinée par Prieur et gravée par Berthault : un exemplaire de la gravure fait partie de la collection de l'auteur de *Famille d'artistes*.

Grammont, l'un des plus exaltés du parti avancé, se réunit à Talma, Dugazon, madame Vestris, mesdemoiselles Sainval.

La fête de la Fédération lui valut un triomphe. Les députés de la Provence ayant réclamé la représentation du *Charles IX* de Chénier, pièce repoussée par la Comédie, il s'offrit pour jouer, au pied levé, un rôle qu'il n'avait point appris, celui du Cardinal de Lorraine, réservé à Saint-Prix, alors souffrant. Les très grandes ovations qui l'accueillirent, accentuèrent la scission de la Comédie.

La fraction avancée quitta la salle du faubourg Saint-Germain, pour se joindre à mademoiselle Montansier qui voulait ajouter la Tragédie à son théâtre des Beaujolais.

La fin de la vie de Grammont nous autorise à faire les plus fâcheuses suppositions sur lui.

C'est à cette époque qu'il abandonna définitivement sa femme, ainsi que ses enfants, dont il ne s'occupait guère, pour aller habiter rue des Fossés-Montmartre, hôtel de la Liberté.

Mademoiselle Thénard pourvoyait seule aux frais de pension, non seulement de ses fils, mais aussi des deux autres de la première femme de

Grammont, sur la disparition de laquelle on n'est pas fixé.

Quant à lui, il se consacra spécialement, dans ce nouveau théâtre, aux rôles de tyrans, qui convenaient plus particulièrement à son caractère, à sa physionomie, à son organe, et qu'il jouait les jambes nues, en vrai sans culotte.

Il y débuta par le Polyphonte de *Mérope,* le Ninias de *Sémiramis*, et enfin par le Caïn de la *Mort d'Abel,* peut être écrit pour lui, rôle qui fut sinon sa meilleure, du moins sa dernière création.

Ici se termine sa vie d'artiste et commence réellement sa carrière de faux militaire, dans laquelle on vit toujours percer le comédien.

Il prit une part active à la journée du 10 août.

Porteur des ordres secrets de Danton, qui lui furent remis par Tallien, lors du massacre des prisonniers d'Orléans, le 9 septembre 1792, on peut, si on envisage sa conduite lorsqu'il arriva dans cette ville, au 3 septembre, le comprendre dans l'accusation portée par Fournier l'Américain (1) contre Barras et ses complices.

(1) *Massacre des prisonniers d'Orléans, aux Français.* Paris, pluviôse, an VIII.

Lui-même, détenu à la prison du Luxembourg, en attendant son jugement, se glorifia, comme d'un haut fait pouvant lui être méritoire, d'avoir bu une rasade de sang des prisonniers, dans un morceau du crâne de l'une de ses victimes.

En janvier 1793, on le trouve dans les bureaux du Ministère de la Guerre, d'où il est expulsé et chargé d'une mission à l'armée de la Moselle. Au mois de mai, il est envoyé à Tours, où il devient non seulement l'ami, mais le bras droit de Ronsin. Le 20 mai, Volney signale, de Nantes, à Lebrun, le mauvais effet produit dans cette ville par l'arrivée de Grammont, flanqué de ses compagnons, qui furent reconnus pour avoir été vus sur les planches. Ce n'est pas lui faire injure que de supposer qu'il fut, sinon l'éxécuteur, tout au moins l'initiateur, de quelques-unes des noyades ou des massacres de Nantes.

Ronsin le fit nommer adjudant général à l'armée des côtes de la Rochelle, mais il conserva peu de temps cet emploi qui lui convenait moins bien que celui d'*esbrouffeur* de réunions publiques, ou de traîneur de grand sabre, dans les rues, escorté d'*épateurs* à fortes moustaches.

Dès que ce même protecteur commanda l'armée révolutionnaire à Paris, il s'empressa de prendre, comme chef d'état-major, son fidèle ami Grammont qui s'adjoignit, en qualité d'officier d'ordonnance, son fils aîné, Alexandre, né à Limoges en 1775. Leurs bureaux étaient rue de Choiseul.

Très empressé d'étaler ses galons dans son ancien théâtre, Grammont devint un des assidus du foyer connu alors comme un de ces lieux d'intrigues amoureuses ou politiques, qui se dénouèrent souvent devant le tribunal révolutionnaire.

On croit même, qu'au 28 brumaire, il se fit le délateur de Biron et de Ronsin, auprès de Fouquier-Tinville, et que maintes fois il facilita l'œuvre de mort de celui-ci.

Une des importantes fonctions de sa charge consistait à commander l'escorte qui accompagnait les condamnés, de la Conciergerie à l'échafaud.

Lorsque ces condamnés étaient des personnages ayant eu un rang élevé, Grammont éprouvait, à remplir cette tâche, un sentiment de satisfaction qu'il ne cherchait même pas à dis-

simuler, tant il se plaisait à faire caracoler son cheval noir à la tête du funèbre cortège : il était toujours à son poste. Quand les condamnés étaient sans notoriété, il se déchargeait de la corvée sur son fils aîné, Alexandre, dont il avait fait, comme nous l'avons dit, son officier d'ordonnance, bien que celui-ci n'eut que dix-huit ans.

Le moment nous paraît propice pour présenter au lecteur ce digne fils d'un tel père.

Un homme, devenu le grand chansonnier populaire (1), après nous avoir fait un touchant portrait d'un de ses petits camarades de pension, qui n'était autre que le plus jeune des fils de Grammont, parle de la manière suivante du frère de ce camarade : « Il n'en était pas ainsi de Grammont l'aîné, âgé d'au moins quinze ans ; celui-ci m'inspirait une terreur extrême par les mauvais traitements qu'il me faisait subir ». Béranger nous le dépeint ensuite brutal, féroce, ne se plaisant qu'au mal. Il nous raconte aussi comment lui, pauvre petit élève, chétif, souffreteux, n'ayant jamais de *semaine*, mais ayant eu,

(1) Béranger. *Ma biographie*, Paris, in-8°, 1857.

par sa douceur et sa timidité, « le malheur insigne d'être gratifié de la croix de sagesse, cet éternel partage des ânes de collège », se vit un jour contraint, par le terrible Grammont, de dérober une pomme que ce petit mauvais sujet lui avait fait prendre, uniquement en vue de pouvoir l'accuser publiquement de vol et lui faire enlever sa croix de sagesse. Quelques autres exploits nous feront encore mieux juger ce garnement.

A peine nommé officier d'ordonnance de son père, Alexandre, assistant à une soirée du théâtre Montansier, y souffleta une femme qui avait oublié sa cocarde. Lorsqu'il accompagna Nourry, quand on conduisit la Reine au supplice, il s'approcha de la charrette dans laquelle était l'infortunée Souveraine, la menaçant de son poing fermé ; et, de suite après l'exécution, il s'élança sur l'échafaud où il trempa son mouchoir dans le sang de l'Auguste Victime.

Nous verrons comment il se comporta envers ce père, lorsque tous deux allaient être exécutés.

Durant cette néfaste, odieuse journée du 16 octobre 1793, Grammont père mit le comble

à tout ce qu'il avait déjà montré de vil, de méprisable, de honteux. Comme tant de ceux auxquels incomba une part quelconque de responsabilité dans ce forfait, mais plus encore qu'en toute autre circonstance de sa vie, Nourry fut, ce jour-là, monstrueusement lâche, ignoble de dégoût, féroce de cabotinage ; mais, ce qui plus est, il le fut envers une femme qui avait été sa Souveraine, sa Bienfaitrice ; qui se montra, en cette dernière et cruelle circonstance, plus Reine qu'elle ne l'avait jamais été sur le trône, et qui allait mourir !

Nous n'avons pas à refaire ici l'historique des préparatifs du supplice.

Lorsque Marie-Antoinette parut à la porte de la Conciergerie, Grammont donna le signal du départ en levant silencieusement son sabre. Alors les grilles s'ouvrirent, puis la charrette s'ébranla, entourée des détachements de l'armée révolutionnaire, de la garde nationale, de la gendarmerie à pied et à cheval, formant comme la dernière et sinistre escorte d'honneur de la noble Martyre.

Grammont, accompagné de son fils, prit la tête du cortège. On le vit, n'ayant pas même la

tenue décente du bourreau, se démener comme un véritable énergumène, exhaler une hideuse expression de joie triomphale, puis exhorter, de la voix et du geste, la populace à injurier la grande Victime. Mais, contrairement à son attente, le peuple restait frappé de stupeur. Ce ne fut qu'à la descente du Pont-au-Double qu'un groupe de mégères, encouragées et applaudies par ce grotesque chef d'état-major, dansèrent une ronde autour de la charrette, en chantant la *Carmagnole*, le *Ça ira*, à la guillotine !

Devant Saint-Roch, dont les marches d'escalier étaient couvertes de monde, Grammont fit arrêter le cortège pour permettre aux spectateurs d'insulter la Reine. En face le passage des Jacobins, sur la porte duquel était placé, pour la circonstance, un écriteau injurieux, tandis que le peintre David prenait le croquis si connu de l'héroïque Condamnée, l'ex-comédien, de plus en plus surexcité, se dressa sur ses étriers, brandit en tous sens son épée, puis se retourna vers la charrette en s'écriant : « La voilà, l'infâme Antoinette ! Elle est f..... mes amis ! » Pour couronner son œuvre, quand le couteau eut tranché ce cou qui fut si beau, il ordonna au

bourreau de faire le tour de la plate-forme, en tenant la tête de la Reine à la main, afin de la montrer à la foule (1).

Six mois après ce douloureux événement, passionnant, depuis, de plus en plus tous ceux qui l'étudient, les choses changeaient diamétralement de face, surtout pour Grammont, l'un des tristes héros du grand drame.

Dénoncé avec son fils, comme faisant partie de la conspiration des Hébertistes, affiliés à ceux qui voulaient envoyer Robespierre à la mort, il les y envoya lui-même : la justice des uns valait celle des autres.

On les arrêta passage des Petits-Pères, quand commença le procès de Danton et de Camille Desmoulins, puis ils furent enfermés : le père, à Saint-Lazare ; le fils, au Luxembourg. Celui-ci subit son interrogatoire le 12 germinal ; celui-là, le 20 du même mois. Fouquier les engloba,

(1) Ces faits, absolument dignes de foi, sont rapportés par le vicomte Ch. Desfossez, témoin oculaire, et reproduits par Beauchesne, dans *Louis XVII*, 4e édition, t. II. p. 145, 147 ; par Lafont d'Aussonne, *Mémoires secrets ;* par G. Duval, *Souvenirs de la Terreur ;* dans les Histoires de Marie-Antoinette ; par Compardon, *Tribunal révolutionnaire*, I, 149 ; par Henri Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire*, I, 349.

avec les vingt-cinq composant la seconde fournée des dits Hébertistes, dans la vague formule de soi-disant conspiration formée par le père Duchène, Ronsin et consorts, contre la liberté et la sûreté du peuple français.

Les débats occupèrent les séances du tribunal révolutionnaire des 22 et 23 germinal. Dans celle du 24, « on procéda aux décisions ; les jurés restèrent plus de trois heures aux opinions. Dix-neuf accusés furent condamnés à la peine de mort ; sept furent acquittés. Les condamnés subirent leur jugement le même jour, à six heures du soir (1). »

Les deux Grammont montèrent dans la charrette avec Lucile Desmoulins, la veuve Hébert, Barras et d'autres condamnés. Ils furent reconnus, le père surtout, par nombre de personnes qui l'avaient vu, soit à des exécutions antérieures, soit au théâtre, et il put entendre « hurler contre lui toutes les imprécations qu'il avait vomies lui-même contre la Reine (2). »

Par une espèce de barbarie cruelle, bien digne

(1) *Moniteur Universel, Gazette Nationale*. an II, p. 824, 830, 831.

(2) *Revue des Questions historiques*, 2e volume, 1894, p. 148.

de sa mauvaise nature, Grammont fils sembla vouloir apporter une sorte de raffinement de cruauté dans le supplice de son père. Tandis que les mères de famille le montraient à leurs enfants, ainsi que nous l'avons déjà dit, comme « un grand scélérat (1) », son fils se mit à l'apostropher, le traitant de misérable, l'accusant d'être cause de sa mort ; à tel point que Lucile Desmoulins ayant cru devoir le rappeler à la pudeur, Alexandre lui répondit par des injures.

Au pied de l'échafaud, quand ils descendirent de la charrette et qu'ils attendaient leur tour pour monter sur la plate-forme, le père s'avança encore pour embrasser son fils ; mais celui-ci le repoussa si brutalement, que la chute du couteau fut peut-être moins douloureuse pour Nourry-Grammont, que ce dernier adieu de son premier enfant.

Nous avons laissé madame Thénard dans le domicile qu'elle habitait rue Molière, remplissant scrupuleusement ses devoirs de comédienne au Théâtre-Français, et consacrant à ses enfants,

(1) Dauban, Paris, 1794, I, 339.

placés dans la pension du faubourg Saint-Antoine, tout le temps que lui laissaient : les répétitions, les représentations ou les tournées qu'elle faisait en province, pendant les congés que lui accordait la Comédie.

Nous savons aussi que c'est de là que partit Grammont, lorsqu'il fut piqué de la tarentule politique, et qu'il l'abandonna, sans se soucier, le moins du monde, de ce qui pouvait lui advenir pendant cette épouvantable tourmente révolutionnaire, dont les grondements précurseurs étaient si retentissants.

C'est durant cette période surtout que le journal écrit par elle eût été touchant, attendrissant, instructif. Sans parler de l'intérêt qu'il aurait présenté au point de vue purement historique, nous aurions connu exactement l'état d'âme de notre artiste, partagé ses inquiétudes, pris part à ses angoisses, quand, après avoir eu tant de peine à se créer l'intérieur rêvé pour ses enfants, elle s'y retrouva seule, en présence d'événements aussi peu rassurants.

Puisque nous sommes privé de cet important document, il ne nous reste pas d'autre ressource que celle de revivre cette époque, aussi exacte-

ment qu'il nous est possible de le faire en imagination, après avoir lu, dans la foule des ouvrages où sont dépeints ces temps si troublés, ceux qui ont été écrits non seulement par les témoins oculaires les plus compétents, les plus consciencieux, les mieux placés pour bien voir et bien juger; mais aussi les Mémoires postérieurs, laissés par des personnages de tous rangs, de toutes conditions, ainsi que les livres si savants publiés récemment sur la Révolution, par quelques-uns de ces éminents chercheurs, fouillant toutes les sources de l'Histoire, bien souvent sans autre arrière-pensée que celle de jeter un jour décisif sur une question restée obscure jusqu'à eux.

Après avoir suivi cette voie, nous pensons pouvoir reprendre et continuer notre biographie.

En 1789, lorsque les deux courants d'opinions si différentes se formèrent à la Comédie-Française, madame Thénard resta dans le parti royaliste ou contre révolutionnaire, composé de : Fleury, Dessessarts, Naudet, Dazincourt, mademoiselle Contat, ainsi que du plus grand nombre de leurs camarades. Elle obéissait en

cela à des sentiments innés en elle, la poussant à se ranger parmi ceux près desquels elle trouva un accueil bienveillant aux débuts de sa carrière, et envers qui elle se considérait toujours comme engagée par les liens de la reconnaissance.

Nous savons que la scission de la Comédie s'accentua à la représentation du *Charles IX*, le 4 novembre 1789; puis qu'elle éclata définitivement lors de la clôture pascale de 1791; de plus que, depuis ce même mois de novembre 1789, le Théâtre-Français s'appela le *Théâtre de la Nation* et qu'enfin, après la première représentation de *Pamela* (1), le 1er août 1793, cette pièce ayant été dénoncée comme renfermant des idées antirépublicaines, l'auteur et tous les acteurs furent arrêtés dans la matinée du 3 septembre 1793 : les hommes, enfermés aux Madelonnettes ; les femmes, à Sainte-Pélagie, où plusieurs restèrent détenus jusqu'au 9 thermidor.

Sans pouvoir préciser la durée de sa détention, nous savons que madame Thénard était au

(1) Comédie en 5 actes et en vers de François de Neuchâteau.

nombre des prisonnières ; mais ce que nous savons mieux encore, c'est qu'elle était trop bonne mère pour se divertir en prenant une grande part au « repas joyeux et bruyant », dont parle madame Roland (1), car elle devait avoir, mieux que ses camarades, de bonnes raisons pour être inquiète de l'avenir réservé à ses enfants. Elle devait connaître, soit par Grammont, soit par son fils Alexandre, l'arrêt porté à l'avance par Collot d'Herbois contre la Comédie, arrêt conçu en termes aussi succints que significatifs, et que ce conventionnel avait libellé ainsi : « La tête de la Comédie-Française sera guillotinée ; et le reste, déporté. »

Si cet arrêt ne fut pas exécuté dans toute sa rigueur, c'est parce que Labussière, employé du Comité de Salut Public, parvint à soustraire, pour les anéantir, en vue de gagner du temps, les pièces d'accusation que Collot d'Herbois avait déjà envoyées à Fouquier-Tainville, et qu'enfin on prévoyait la chute de Robespierre ; partant, la fin de la Terreur.

Il nous a été raconté maintes fois, par une

(1) *Mémoires de madame Roland*, édition 1840, t. I, p. 84.

des petites-filles de madame Thénard (1) (cela comme des traditions de famille), que cette artiste, pendant sa détention, était assez souvent extraite de sa prison pour jouer, devant les sommités d'alors, les meilleurs rôles de son répertoire ; de plus, comme nous l'avons dit en commençant cet ouvrage, qu'elle n'échappa à la guillotine qu'en raison de la position intéressante dans laquelle elle se trouvait, lors de son incarcération.

Ces traditions ne nous paraissent pas invraisemblables. La délicatesse de Robespierre, de ses acolytes, des membres du Comité de Salut public, est suffisamment connue, pour nous permettre de supposer qu'ils ne devaient pas reculer devant ces imitations des saturnales dignes du Bas-Empire ou de Néron, saturnales durant lesquelles les plus grands rôles étaient tenus par ceux dont l'arrêt de mort devait être mis à exécution, quelquefois même au sortir de la scène où ils venaient de divertir la foule et les potentats du jour.

Parce qu'elle était la femme de Nourry-Gram-

(1) Madame Ferdinand Thénard, décédée le 19 juin 1892.

mont ; parce que celui-ci était influent parmi ces *épauletiers* qui donnèrent tant d'inquiétudes à Robespierre et à son parti, la tête de madame Thénard, plus encore que celle de ses camarades de la Comédie, fut peut-être, à diverses reprises, l'enjeu de certaines revendications de l'un ou de l'autre camp.

Nous croyons toutefois qu'elle fut mise en liberté antérieurement à germinal an II, parce que c'est chez elle qu'on arrêta son mari et son beau-fils.

Lorsque les Hébertistes furent vaincus ; quand Nourry-Crammont se vit perdu, il eut sans doute un de ces remords de tendresse, comme celui dont il se sentit pris plus tard, envers son fils, au pied de l'échafaud. C'est alors qu'il se souvint de la seule et véritable affection qu'il avait jamais eue ; de ce vrai cœur de femme ; de la mère d'un seul de ses enfants, mais qui pourtant s'était chargée des deux autres ; de cette grande artiste qu'il avait méconnue, délaissée, dédaignée, abandonnée, et qu'il se réfugia chez elle.

De son côté, madame Thénard fit preuve, en cette circonstance, d'une force de caractère, d'un

esprit de dévouement et de sacrifice que nous ne saurions trop admirer.

Lorsque la moindre parole, l'acte le plus naturel, le plus désintéressé, suffisaient à compromettre leurs auteurs, aux yeux des dénonciateurs publics, elle ne songea pas même aux dangers qu'elle allait courir. Dans le fugitif qui cherchait un asile ; dans le proscrit qui, pour mieux se cacher, revenait à ce qui avait été son foyer ; dans l'homme qu'elle ne pouvait plus ni aimer, ni estimer ; qu'elle méprisait vraisemblablement, elle ne voulut voir rien autre que le père d'un de ses enfants, et elle recueillit la bête fauve, traquée, poursuivie dans son dernier refuge, d'où celle-ci ne devait sortir que pour satisfaire les mauvais instincts de la foule, quand elle serait conduite au supplice.

Nous n'essayerons pas de décrire les angoisses, les émotions qu'éprouva madame Thénard, non seulement pendant ce mois de germinal an II, jusqu'au 9 thermidor ; mais aussi durant toute la période au cours de laquelle une réaction en délire pouvait se venger, soit sur elle, soit sur ses enfants, de ce qu'il était alors très facile de justifier, en le qualifiant de légitimes repré-

sailles, ou d'actes quelconques de vengeance.

Pour donner plus de couleur à ce tableau; pour bien montrer que notre artiste pouvait être non seulement grande comédienne et grande tragédienne sur la scène, nous ajouterons simplement que la comédie et la tragédie se jouèrent chez elle avec infiniment plus de vraisemblance qu'au théâtre, car son second fils, Nourry-Grammont, Marc-Antoine-Jean-Baptiste, débuta lui-même sur la scène du théâtre Louvois, dans le rôle de Auguste de *Duhautcours*, le 20 germinal an II, pendant que son père et son frère passaient en jugement, et l'avant-veille de leur mort.

En terminant cette partie de la vie de madame Thénard, qui fut liée à celle de Grammont, nous sommes amené, sans doute comme plusieurs de nos lecteurs, à nous poser cette question:

Comment une nature aussi fine, une femme jeune, belle, véritablement artiste, simple, modeste, douce, tendre, confiante, aimante, put-elle jamais s'éprendre d'affection pour cet homme à l'air plutôt rustre, au visage antipathique, et dont le talent de comédien ne parvenait pas à dissimuler la nature hautaine, ambi-

tieuse, fourbe, féroce, méfiante, inconstante ?

Il y a là une étude de psychologie à faire qui sortirait peut-être du cadre de cet ouvrage, mais qui tentera vraisemblablement un jour, un des maîtres bien connus de cette science si attrayante.

Sans vouloir retrancher quoi que ce soit du jugement que nous avons porté sur Grammont, nous devons néanmoins, par esprit d'équité, reconnaître que ses défauts, ses vices, sa cruauté, l'absence de tout bon sens dont il fit preuve pendant les dernières années de sa vie, trouvèrent, dès qu'il abandonna son foyer pour se lancer dans la politique, un bouillon de culture bien préparé pour s'y développer, et atteindre la hauteur où il les porta.

Somme toute, il ne fut ni meilleur, ni plus mauvais ; ni moindre, ni pire, que tous ces monstres, ces bandits, ces scélérats de la Convention, dont les ouvrages sérieux sur la Révolution nous ont montré, tant au physique qu'au moral, des portraits très étudiés, très fidèles, très authentiques.

Comme les Marat, les Danton, les Saint-Just, les Collot d'Herbois, les Hébert, les Ronsin, les Camille Desmoulins, les Fouquier-Tainville,

les Robespierre, etc., il fut capable de toutes les bassesses, de toutes les platitudes, de toutes les lâchetés, de toutes les infamies, de toutes les vengeances, de tous les assassinats pour arriver au pouvoir et pour le conserver. Comme eux, il prit la voix des clubs, composés surtout de sans-patrie, de ribaudes, de mégères, de truandes, de paresseux, d'ivrognes, de rebuts d'atelier, de sans valeur de toutes sortes, pour la voix de la France. Comme eux, sans le moindre esprit de justice, de droiture, mais uniquement dans le but de satisfaire son ambition, ses goûts, ses appétits, il fit jeter en prison, il envoya à la mort nombre de vrais français : généraux, savants, écrivains, poètes, ou fils de preux ayant, soit versé leur sang sur tous nos champs de bataille ; soit contribué. d'une manière quelconque, à sa gloire, à sa prospérité. Comme eux, il réclama et décerna le titre de citoyen de notre pays, à tous les intrigants, à tous les espions que les puissances étrangères entretenaient chez nous, tant pour pousser au mouvement en préparation, que pour être renseignées par eux sur les événements en cours d'exécution. Comme eux, il se fit l'agent de

cette vaste association cosmopolite, de cette puissante exploitation commerciale internationale, qui, sous le nom de *Grande Révolution française*, était montée, dirigée contre nous; qui convoitait surtout nos colonies, notre richesse, notre fortune publique; qui détroussa les détenus, les condamnés; qui brisa, pilla, mit à l'encan les merveilles de nos plus belles places, de nos églises, de nos palais, de nos musées nationaux (1); qui détruisit notre administration, enchaîna nos libertés, voila notre pensée, faussa nos tendances, combattit notre caractère chevaleresque; qui méconnut l'esprit de sagesse, de bonté, d'économie, de réformes, d'un des plus pieux, des plus saints de nos Rois; qui se fit non

(1) A l'appui de notre affirmation, nous pouvons citer la destruction de la statue équestre de Louis XIV, de Girardon, fondue par les Keller, un des chefs-d'œuvre de la sculpture moderne, qui décorait la place Vendôme; la vente pour quelques assignats, de tant de merveilles nationales qu'on retrouve dans les collections particulières, les musées, les palais étrangers, où des amateurs français vont les racheter à des prix fabuleux.

Deux d'entre eux l'ont fait récemment : 1° pour le remarquable ameublement de salon du Château de Montreuil, destiné à S. A. Madame Elizabeth; 2° pour un admirable meuble de milieu, avec de superbes bronzes de Gouthières, qui ornait les appartements de S. M. la Reine Marie-Antoinette, et qui avait été commandé par le Roi, à Riesner, en 1781.

seulement son bourreau, mais celui de la Reine ; de cette admirable Madame Elisabeth ; de ces pauvres, grands et héroïques martyrs que furent Louis XVII et Madame Royale.

C'est à ces titres que Grammont, comme tous ceux dont il fut l'ami, l'aide, le partisan ou le complice, aura toujours sa très large part dans tout notre mépris, dans toute notre haine, dans toute notre exécration de penseur, de patriote et de Français !

De 1795 à 1819

Nous avons cru devoir faire commencer en 1795 cette troisième partie de la vie de madame Thénard, parce que ce fut vers la fin de cette année que la célèbre tragédienne put réellement espérer, non seulement pouvoir reprendre, en toute sécurité, la continuation de sa vie artistique proprement dite, mais aussi entrevoir une reconstitution possible de la Comédie-Française, sur les anciennes bases de cette admirable Société.

Mais, depuis 1793, un événement que nous ne pouvons passer sous silence était survenu dans l'existence de cette actrice. C'était la naissance de sa fille, Louise Durand, qui devint madame Masson de Puitneuf, mère de Ferdinand Thénard, et dont la biographie se trouvera également dans ce volume.

La date préçise, ainsi que les circonstances

dans lesquelles naquit cette enfant, nous sont inconnues : nous relatons ce fait sans vouloir le commenter, car les difficultés épouvantables au milieu desquelles vécurent cette mère et ses enfants, durant ces périlleuses années de la Terreur, nous les rendent des plus intéressantes. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'oublier, en cherchant à revivre cette époque si troublée, les noms des célébrités qui, comme madame Roland, André Chénier, Lavoisier, etc., furent envoyés à l'échafaud, par la Convention sur une simple dénonciation.

Au 9 thermidor, après que la chute de Robespierre eut permis de mettre en liberté les comédiens encore détenus, madame Thénard fit partie de la troupe reconstituée provisoirement, et comprenant bon nombre de ses anciens camarades. Cette troupe débuta au Théâtre du faubourg Saint-Germain (lequel s'appelait alors Théâtre de l'Égalité, section Marat), le 29 thermidor (16 août 1794), par la *Métromanie* et les *Fausses Confidences,* et alternait ses représentations avec une troupe chantante, occupant alors ce théâtre. Notre artiste suivit cette même troupe lorsque des raisons d'intérêt l'attirèrent au Théâtre

Feydeau, dirigé par Sageret, où elle débuta le 18 pluviôse an III (7 février 1795), par les *Surprises de l'Amour* et la *Mort de César.*

N'ayant pas à nous occuper des diverses entreprises de Sageret qui voulait accaparer tous les théâtres et ne put faire face à ses engagements, nous dirons que nous retrouvons madame Thénard dans la colonie d'artistes entraînés, par mademoiselle Raucourt, au Théâtre Louvois. Cette colonie, grossie de diverses recrues, débuta le 5 nivôse, an V (25 décembre 1796), par un prologue de Laya, *Les Deux Sœurs* et par l'*Iphigénie* de Racine.

Nous voyons aussi figurer sa signature au bas de la lettre adressée, vingt jours avant l'ouverture de ce même théâtre, à mesdemoiselles Contat, Lange ; à messieurs Fleury, Molé, Dazincourt, etc., du Théâtre Feydeau, par les artistes du Théâtre Louvois, en vue d'une reconstitution de l'ancienne Comédie-Française (1).

Notre grande artiste resta au Théâtre Louvois jusqu'à ce que Merlin, ministre de la Jus-

(1) *Histoire du Théâtre-Francais pendant la Révolution*, t. IV, p. 16 à 19.

tice, en eût obtenu la fermeture de ses collègues du Directoire, le 23 fructidor, an V (9 septembre 1797).

Enfin, lorsque le Gouvernement comprit réellement la nécessité de reconstituer la Comédie-Française sur ses anciennes bases, et qu'il rassembla, au Théâtre de la République, le 11 prairial, an VII (31 mai 1799), tous les survivants de la troupe existant avant la Révolution, nous y trouvons tout naturellement madame Thénard, dont le zèle pour son art non seulement ne s'était jamais ralenti, mais dont le talent s'était même encore perfectionné, au milieu des tribulations de toutes sortes qu'elle avait endurées.

C'est à partir de cette époque que nous voyons surtout s'accentuer, mais d'une façon bien plus marquée encore, les deux traits caractéristiques que nous avons déjà signalés dans sa vie : celui de la mère et celui de l'artiste. Comme mère, elle est et elle restera admirable d'affection, de dévouement, de tendresses, de prévenances, de soins de toutes sortes pour ses enfants ; on croirait qu'elle semble déjà vouloir justifier ce qu'elle écrira plus tard à sa fille dont

elle n'a pas reçu les lettres : « Je souhaite que ce ne soit pas quelque événement désagréable qui en soit cause ; mais ma pauvre tête travaille toujours et n'est occupée que de vous tous. »

Comme artiste, elle arrive à l'époque où elle atteindra l'apogée d'un talent devenu extraordinairement puissant, et tellement prépondérant, qu'elle pourra aborder indistinctement tous les rôles, en les remplissant avec certitude de succès. De plus, comme « elle était sans caprice », toujours disposée à obliger ses camarades, elle fut un des sujets les plus précieux, les plus appréciés de cet admirable ensemble qu'offrait alors la Comédie-Française, ensemble qui permit à Napoléon Ier de dire, en parlant de ce théâtre, qu'il était « réellement une des gloires de la France, tandis que l'Opéra n'en était que la vanité. »

Ces dispositions, toutes deux à l'honneur de cette artiste si remarquable, nous facilitent notre tâche. Elles la réduisent à recueillir, dans les lettres de ses enfants, devenant plus nombreuses à mesure qu'ils grandissaient, et qu'ils se séparaient d'elle, les témoignages d'affection, de déférence qu'ils lui portèrent en reconnaissance

de la tendresse qu'elle eut pour eux ; puis à recueillir, dans les chroniques de l'époque, la suite ininterrompue de ses succès toujours grandissants.

Dès germinal an XI, on la cite ainsi : « Après avoir joué les premiers rôles avec un certain succès, cette artiste qui mérite beaucoup d'estime, va prendre les *grandes confidentes tragiques* et les *caractères* de la Comédie. Elle sera sans doute utile et agréable dans ce double emploi ; la manière dont elle joue Oeone et Araminte des *Précepteurs* est une bonne preuve ; elle est très distinguée dans ce dernier rôle (1). »

En l'an XIII, par suite de la retraite de mesdames Lachassagne et Suin, elle se trouvait seule chargée des rôles de *caractères*, répartis entre ces deux artistes et qui ne pouvaient incomber à mademoiselle Desrosières, trop jeune encore pour les remplir.

Cette même année, on dit de madame Thénard, après des essais dans plusieurs rôles, qu'ils lui « présagent des succès dans cet *emploi plus utile que brillant.* » On ne lui demande qu'un

(1) *L'Opinion du Parterre*, 1re année, p. 190.

peu plus de mordant dans sa diction comique, ce qui n'est pas étonnant quand on se rappelle ses emplois antérieurs. La critique trouve que les rôles de *grandes confidentes tragiques* « sont bien entre les mains de cette actrice. »

En 1806, elle ajouta aux rôles qui lui avaient été précédemment confiés ceux des *mères ridicules,* dans lesquels elle y remplaça, à elle seule, ses devancières, de la « manière la plus avantageuse » et le public « l'y voit avec une faveur continue », soit qu'elle joue Madame Jourdain, du *Bourgeois Gentilhomme ;* la Comtesse de Pimbèche, des *Plaideurs;* la Baronne du *Procureur arbitre ;* la Comtesse, dans le *Joueur ;* la Marquise, dans *Nanine*, ainsi que beaucoup d'autres rôles marquants. A la voir pour ainsi dire universelle à la scène, on souhaite que tous les artistes qui se retirent de la Comédie puissent être remplacés aussi avantageusement, ce qu'il est, disent les critiques, « plus aisé de désirer que de l'espérer. »

Madame Thénard joua, cette même année, Une Prêtresse, dans l'*Olympie* de Voltaire, au bénéfice de mademoiselle Lachassagne qui se retirait, après 38 ans de service.

En même temps qu'elle se multipliait au théâtre, dans tant de rôles si différents, elle remplissait aussi pour ainsi dire celui de professeur auprès de ses trois enfants qui, de leur côté, se faisaient connaître, dans des genres divers, soit à la Comédie, soit à l'Odéon.

En 1807, la critique déclare, non seulement que madame Thénard, comme « actrice, est bonne dans toute la rigueur du terme » ; de plus, qu'elle est singulièrement utile et même indispensable à sa Société ; mais qu'elle vaut infiniment mieux que son emploi, lorsque tant de personnes sont au-dessous de celui qu'elles remplissent.

Le meilleur de ses rôles, au cours de cette année, fut, paraît-il, celui de la Baronne du *chevalier à la Mode*. Rien n'est plus curieux, dit le chroniqueur que nous avons déjà cité, comme lorsqu'elle « vient, armée de deux épées, appeler sur le pré madame Potin, il est impossible de se défendre du rire inextinguible ; et, lorsqu'elle se retire en s'écriant orgueilleusement : Victoria ! le public lui fait l'application la plus flatteuse de ce mot latin (1). »

(1) *L'Opinion du Parterre*, 1807, p. 20.

Le 21 mars 1807, elle créa le rôle de Zobéide, dans la première représentation d'*Antiochus Epiphane*.

En 1809, elle aborda les rôles de *travestis,* que jouèrent jadis Hubert et Beauval, camarades de Molière, qui s'y distinguèrent ; et, de même que dans ceux des *caractères,* elle parvint à les remplir en ne « faisant regretter aucune de ses devancières ». Dans l'emploi des *grandes confidentes tragiques,* on alla jusqu'à écrire d'elle qu'aucune actrice ne l'avait surpassée, « ni peut-être même égalée. »

Le 5 février 1809, elle joua Madame Molé, dans la reprise de *Médiocre et Rampant ;* puis, le 6 mars, pour la retraite de mademoiselle Contat, Hermance, dans *Othello*, et la Gouvernante, dans les *Deux Pages ;* le 7 juin, Madame Saint-Géron, dans *Capitulations de Consciences ;* le 5 juillet, Madame Mondor, dans *Le Conciliateur*.

En 1811, les éloges qu'on lui adresse sont de plus en plus mérités. Le public a tant d'estime pour elle qu'on ne craint pas de dire « qu'elle mérite d'être placée parmi les sujets les plus précieux de notre grande scène nationale. »

Le 6 juin 1810, madame Thénard avait joué Madame Rollin, dans le *Vieux Fat ;* le 13 juin, Bélise, des *Femmes savantes ;* le 1er août, Madame Robert, des *Amis de Collège;* le 23 septembre, Madame Murrer, dans *Eugénie*.

En 1812, elle reçut de nouveaux éloges se traduisant de la manière suivante : « madame Thénard, qui possède parfaitement l'ancienne et bonne tradition de la Comédie-Française, continue, avec un succès toujours égal, des services aussi bien appréciés par le public que par ses camarades. Il n'est point de pensionnaire qui remplisse son devoir avec autant d'exactitude que cette actrice, reçue dans la Société depuis trente années. »

Puis les louanges continuèrent en disant que son nom restera joint à celui de madame Drouin, avec cette différence qu'on devra plus tard encore davantage de reconnaissance à madame Thénard qu'à madame Drouin, parce qu'elle aura perpétué son nom au théâtre de la Comédie, où elle laissera un jeune sujet de la plus grande espérance, jouant les premiers comiques, pour ne parler que de celui-là,

Nous croyons pouvoir ajouter qu'à cette épo-

que, son second fils commençait à être connu avantageusement sur la scène de l'Odéon et que sa fille, qui devait lui succéder d'une façon si brillante, se distinguait, elle aussi, dans les concours du Conservatoire de la même année.

Le 2 janvier 1811, elle joua Madame Suin, dans l'*Abbé de l'Épée ;* le 24, La Présidente, dans l'*Amour Français ;* le 7 février, la Marquise, de la *Belle Fermière ;* le 18 juillet, Madame Turcaret, dans *Turcaret.*

Nous arrivons à l'année 1813 qui fut celle durant laquelle madame Thénard reçut la plus haute consécration de ce que, sans exagération, nous croyons pouvoir appeler son incomparable talent.

Non seulement la critique intelligente chanta ses mérites plus chaleureusement encore que précédemment, en disant : « qu'elle est un sujet d'un mérite si recommandable et si rare qu'elle ne sera peut-être point remplacée ; que possédant seule la véritable tradition de son emploi, elle y déploie une intelligence qui se fait reconnaître jusque dans les moindres détails » ; que tout, dans son jeu, « dénote une actrice formée dans le meilleur temps de la Comédie-Française » ;

qu'elle était bien digne de jouer la Tragédie avec Larive, Brizard et Montvel ; la Comédie, avec Préville, Bellecourt et Dessessarts ; que « jamais les *caractères* n'ont été joués avec plus de vigueur et de comique. »

Déjà, à cette époque, les applaudissements de certains auditeurs étaient tarifés ; et ce que nous appelons aujourd'hui vulgairement *la claque, redemandait* une artiste quelconque, après lui avoir fait une *entrée brillante* pour la somme de treize francs vingt centimes par soirée. Quand assez souvent des *bravos* étaient prodigués à des médiocrités, les véritables connaisseurs surent toujours bon gré à madame Thénard de ne jamais être descendue à ce vil commerce, et de ne s'être jamais abaissée à ce honteux trafic.

Pour nous, la preuve la plus éclatante de la très grande estime dans laquelle elle était tenue, comme artiste, consista dans le choix que l'Empereur Napoléon Ier fit d'elle et de son fils aîné, pour les emmener à Dresde, avec plusieurs autres de leurs camarades, choisis parmi les célébrités de la Comédie-Française.

On connaît la cause de ce déplacement de nos artistes.

A la suite de la campagne de Russie, une sixième coalition s'étant formée contre la France, l'Empereur obtint du Sénat une nouvelle armée de trois cent cinquante mille hommes, et quitta Paris le 15 avril 1813. Le 2 mai, il vainquit les Russes et les Prussiens à Lutzen ; le 21, il les défit à Bautzen. Un armistice fut conclu après cette dernière bataille, armistice durant lequel Napoléon crut devoir s'offrir le luxe de faire jouer l'élite de la Comédie-Française devant un parterre de princes. Suivant une expression du temps, on disait : « les immortels produits de nos Arts vont se placer à côté des brillants trophées de notre gloire militaire (1). »

Les ordres étaient précis et formels. Si le Maître du jour savait apprécier et récompenser le mérite, il était d'autant moins prudent d'enfreindre sa volonté, que la fatigue physique ne semblait pas être mise, par lui, au rang des obstacles insurmontables.

Quinze des artistes de la Comédie, au nombre desquels se trouvaient madame Thénard et son fils Louis, partirent de Paris, le 15 juin au soir.

(1) *Journal de l'Empire* du 25 juin 1813.

Quelques-uns arrivèrent le 20 du même mois dans la capitale de la Saxe, après avoir pacouru 950 kilomètres en voiture et en cinq jours !

L'Empereur était entré lui-même à Dresde, le 10 juin, à quatre heures du matin, de sorte que les comédiens durent jouer dès le 21. Pour la première représentation, ils donnèrent l'*Ecole des Bourgeois* et *La suite d'un Bal masqué*.

Nous n'oserions pas nous permettre de critiquer la cruelle ironie du choix de ces deux pièces ; mais, ce que nous pouvons affirmer, c'est que, pour des raisons, soit politiques, soit stratégiques, l'Empereur avait cru devoir décliner l'hospitalité lui ayant été offerte par le roi de Saxe, dans son palais, sous le prétexte que ce palais n'avait pas de jardin. Il s'était logé au Faubourg de la Ville, dans la belle propriété du comte Marcolini, bâtie par M. de Beust. Cette propriété avait un beau parc et un grand appartement au rez-de-chaussée, dont un des salons était converti en théâtre. Nombre d'artistes eurent leur domicile dans les environs de celui de l'Empereur ; les autres, dans l'intérieur de la ville. Mademoiselle Georges était venue de Saint-Pétersbourg rejoindre ses camarades ; Talma et

Saint-Prix quittèrent eux-mêmes Paris, pour Dresde, le 8 juillet, de sorte qu'une partie de la Comédie et de la Tragédie françaises s'y trouvèrent réunies.

Les représentations de nos artistes alternaient avec celles de la troupe italienne, sur le théâtre récemment construit dans l'appartement de l'Empereur ; mais ils jouèrent aussi au théâtre de la ville, et leurs meilleurs succès furent dans les pièces suivantes : le 25 juin, *Tartuffe*, « dont les spectateurs étaient, outre l'Empereur, le Roi de Westphalie, la Famille Royale de Saxe, qui se montrèrent dans la loge du centre. La salle était illuminée avec magnificence ; la Réunion, composée de personnes de distinction, qui avaient la plus brillante parure » (1).

Les représentations suivantes eurent lieu avec *Phèdre*, *Le Mariage de Figaro*, *L'Obstacle sans obstacle*, qui n'avait pas été joué depuis vingt ans sur notre Théâtre National. Pendant des voyages de l'Empereur à Leipsick, à Magdebourg, à Mayence, nos comédiens qui, en présence de leur Souverain, donnaient « deux représentations

(1) *Journal de l'Empire*, du 7 juillet 1813.

par semaine au Théâtre Marcolini, et une au Grand Théâtre, ont joué plusieurs fois dans cette dernière salle ».

Si on se rappelle : que la bataille de Dresde eut lieu le 20 août ; que l'Empereur y battit l'armée combinée des Autrichiens, des Russes et des Prussiens ; mais qu'il fut trahi, le 19 octobre suivant, à Liepsick, par les Saxons qui, au nombre de douze mille, passèrent à l'ennemi et tournèrent leur artillerie contre les Français, on comprendra peut-être la terrible ironie présidant au choix des pièces imposées à ces artistes ; on s'expliquera aussi comment, dans cette circonstance, leurs rôles étaient pour ainsi dire à la fois et politiques, et artistiques ; par conséquent, tout le prix qu'on attachait, en haut lieu, à la très grande perfection de leur jeu ; de plus, on verra pourquoi l'Empereur, devant quitter Dresde le 11 août, sa fête fut avancée, puis célébrée le 10. Les comédiens donnèrent, à cette occasion, « une représentation gratuite au Grand Théâtre, où ils jouèrent *Les Héritiers de M. Duval* et le *Barbier de Séville*. »

Le 12 août, ils quittèrent Dresde ; le 20, ils arrivèrent à Paris ; le 22, on jouait à la

Comédie *Le Mariage de Figaro* « dont la représentation avait attiré beaucoup de monde ».

En même temps que nos artistes reprenaient la route de France, l'Empereur adressait au comte de Rémusat, Premier Chambellan et Surintendant des Spectacles, « un état des gratifications que j'accorde aux acteurs de la Comédie Française qui ont fait le voyage de Dresde. Cet état se monte à cent onze mille cinq cents francs que vous ferez solder par la caisse des Théâtres » (1).

Sur cette somme, madame Thénard et son fils reçurent chacun quatre mille francs. Quatre de leurs camarades obtinrent davantage ; mais l'un, Fleury, le dut à son titre de doyen de la Comédie, auquel il ajoutait, comme Talma, celui de professeur ; les deux autres, mesdemoiselles Mars et Georges, à la façon toute spéciale dont elles avaient su mériter les largesses impériales.

C'est à dessein que nous avons cru devoir nous étendre sur ce déplacement d'une partie de la Comédie à Dresde, d'abord parce qu'il fut

(1) Correspondance de l'Empereur Napoléon.

un événement capital dans la carrière des artistes qui y prirent part ; ensuite parce que, malgré leur notoriété antérieure, ils furent de suite classés hors pair, parmi tous les comédiens connus.

Outre les détails qui nous ont été fournis sur ce voyage, en grande partie par le *Journal de l'Empire*, il en est d'autres qui sont, pourrions-nous dire, peut-être d'un caractère plus intime sur cet événement. Bien que restés inédits jusqu'à ce jour, ils ne nous paraissent pas être dépourvus d'intérêt historique, et ils nous ont semblé devoir mériter de prendre place dans la biographie de madame Thénard.

Nous les avons trouvés dans une lettre que cette artiste célèbre écrivait de Dresde à sa fille, le 4 juillet, et nous ne croyons pouvoir en faire un compte-rendu équivalent à son entière publication. Nos lecteurs l'apprécieront eux-mêmes avant de connaître les réflexions qu'elle nous a suggérées :

Dresde, le 4 juillet 1813.

« Je t'ai écrit à mon arrivée à Dresde, deux lettres, ma chère fille, ne les aurais-tu pas

reçues ? car moi je n'en ai eu que deux de toi en réponse à celles que je t'ai écrites en route. Je souhaite que ce ne soit pas quelque événement désagréable qui en soit cause, mais ma pauvre tête travaille toujours et n'est occupée que de vous tous.

« On doit savoir à Paris que l'Empereur a envoyé un landau à Saint-Prix et Talma pour venir jouer quelques tragédies. C'est moi qui la gobe ! Je suis obligée de faire une étude qui ne laisse pas que de me donner de l'humeur..., mais enfin, il le faut...

« Nous sommes encore ici, à ce qu'on dit, pour six semaines, prenons donc patience. Nous n'avons qu'à nous louer des soins qu'on a de nous. On nous a donné une maison, un domestique pour nous quatre ; un domestique qui parle français, que le Gouvernement paye et une voiture pour nous deux. Nos autres camarades en ont autant. Nous mangeons ensemble une partie, parce que les autres camarades sont très éloignés. Nous sommes nous aussi au bout de la ville, dans une maison seule, avec un jardin superbe, attenant à une barrière. Comme c'est moi qui ouvre tous les jours les fenêtres

de notre chambre à coucher, les grenadiers de l'Empereur, qui montent la garde à cette barrière, me font des mines... et me prennent pour une toupie ; tu juges si cela nous fait rire. Comme le lendemain matin, la garde se trouve changée, les nouveaux arrivants en font autant, c'est toujours très agréable.

« Hier nous avons tous soupé chez le Prince de Neuchâtel, où étaient aussi le duc de Vicence, le baron de Bosil qui nous vient voir souvent et qui est très bien pour la Comédie. Je ne te nomme pas les autres généraux, j'ai oublié leurs noms. M. le Comte de Narbonne était à côté de moi à table ; nous avons renouvelé connaissance. Ils sont tous charmants et viennent sans façon à nos répétitions.

« L'Empereur nous a fait faire souvent des compliments. Il a demandé mademoiselle Mars qui y a dîné. Cette dernière a eu le malheur de faire une chute. Sa calèche a renversé à la campagne ; elle en a été quitte pour avoir le dessous de l'œil noir et un bras un peu écorché : nous étions de la partie, tu dois juger si nous avons été bouleversés.

« Tout est hors de prix ici. Pour aller souper

avec les princes, j'ai fait faire une robe à la papa : rien n'était épargné : le bonnet avec les fleurs ; les faux tétons ; le petit-cul ; les souliers de satin et cette petite fantaisie de rouge qui vous ravigote la figure : j'étais jolie comme un cœur !...

« Dis à notre ami Marchand que je n'ai point encore vu son polisson de fils ; remercie-le bien de ses soins pour toi et de son amitié, ainsi que sa bonne femme ; dis-leur que cette dernière marque est à jamais gravée dans mon cœur. Je les prie de continuer à te servir de père et de mère pendant mon absence et je leur transmets tous mes droits. Comporte-toi bien, ma chère fille ; point d'inconséquences que les gens malins tourneraient à mal ; enfin que je n'aie aucun reproche à te faire pour la confiance que j'ai toujours en toi, j'en mourrais.

« Je désire que cette lettre vous trouve tous en bonne santé. Embrasse-les bien pour moi, ainsi que ma petite Louison, Nini et Adolphe. Ne m'oublie pas auprès de ma sœur et de mes nièces ; vas les voir, ma fille et embrasse-les, ainsi que Coco. Ménage l'argent que je t'ai laissé ; mets tout en poche. Si pourtant tu te

trouvais dans l'embarras, ce qui ne peut pas être encore, tu irais chez M. C... de ma part. Je te charge de donner vingt francs à ma sœur. Dis-moi donc ce que fait Elisa. Est-elle engagée à l'Odéon ou à Versailles ? Allons, vite de tes nouvelles ; ne m'oublie pas auprès de nos autres amies.

« Je t'embrasse et suis pour la vie ta bonne mère.

THÉNARD.

« P. S. — Ne m'oublie point auprès de mes camarades. As-tu des nouvelles de Masson ? Ayez soin de ma chatte. Ton frère embrasse toute la famille et nos amis Marchand. »

Dans un coin de cette lettre Thénard aîné avait écrit :

« Ma mère ne me laisse pas d'autre place pour vous donner de mes nouvelles. S'il vient quelque lettre de Bruxelles pour moi, faites-moi le plaisir de me l'envoyer, car je suis inquiet. Portez-vous bien et tâchez de ne pas m'oublier. Croyez que mon amitié répondra toujours à la vôtre. »

Cette lettre nous démontre, une fois de plus, un fait déjà bien connu, savoir : de quelles attentions, de quels soins l'Empereur savait entourer tout ce qui pouvait contribuer d'une manière quelconque à la gloire ou au prestige de la France devant l'étranger.

En ce qui concerne madame Thénard, plusieurs choses nous ont frappé.

D'abord l'absence complète de ce que nous pourrions appeler, si nous ne parlions pas d'une artiste aussi éminente, tout cabotinage Cette actrice est tellement sûre d'elle-même ; elle a une si grande confiance dans la connaissance parfaite des rôles du répertoire qui lui sont dévolus, qu'elle parle d'elle seulement pour mentionner le surcroît d'études que lui vaudra l'arrivée, d'abord imprévue, de partenaires comme Saint-Prix et Talma.

Artiste, elle l'a été, elle l'est, elle le sera jusqu'à la fin de sa carrière ; mais comme elle se donne tout entière et consciencieusement à son art, elle est bien convaincue qu'on lui tiendra toujours compte de ses efforts, de son zèle, et elle ne s'en inquiète nullement du côté gloriole ou réclame qui préoccupait néanmoins

assez fortement plusieurs de ses camarades.

A peine la femme, toujours coquette de sa nature, relate-t-elle les effets de toilette qu'elle a dû faire pour laisser un peu moins paraître ses cinquante-six ans, pendant « ce souper chez les princes » où elle dut se montrer en compagnie des autres artistes de la Comédie.

Mais, le point de vue caractéristique de cette épitre, c'est celui que nous avons déjà signalé comme un de ceux qui seront toujours le plus à l'éloge de madame Thénard ; c'est le sentiment maternel se montrant du commencement à la fin de sa lettre ; se préoccupant de tout ce qui peut intéresser non seulement sa fille, mais les autres membres de sa famille ; c'est le côté généreux pour les siens dont elle redoute la gêne en son absence : « Je te charge de donner vingt francs à ma sœur » ; enfin, c'est aussi, pourrions-nous dire, le *côté bon camarade* de celle qui n'eut peut-être pas d'ennemi parmi les autres artistes, parce qu'elle fut toujours bonne et serviable pour toutes.

Depuis son retour de Dresde, jusqu'à ce qu'elle prit sa retraite à la Comédie, aucun fait saillant ne nous paraît mériter d'être mentionné

dans la carrière artistique de madame Thénard. Sa vie au théâtre se continua avec la même régularité, le même sentiment de ses devoirs, le même empressement à les remplir, la même obligeance envers ses camarades.

L'artiste savait qu'elle ne pouvait pas donner davantage ; qu'elle avait atteint la perfection dans son art ; mais précisément aussi parce qu'elle avait été si haut cotée, elle ne pouvait pas déchoir ; il fallait qu'elle se maintînt sur le piédestal où l'avait élevé son talent : c'est ce à quoi elle s'appliqua durant les dix dernières années de sa vie théâtrale.

Mais on pourrait presque dire qu'à cette époque elle fut peut-être encore meilleure mère qu'auparavant. Son fils aîné s'était marié en 1804 : et, depuis 1807, elle était grand-mère. De plus, sa fille se maria elle-même en 1816 ; puis les changements politiques survenus en 1814 et 1815 ne s'accomplirent probablement pas sans lui « donner de l'humeur », pour employer une de ses expressions, sinon pour elle-même, au moins pour ses enfants, car sa tête plus encore que lors de son départ pour la Saxe « n'est occupée que d'eux ». Celui qui dut

le plus l'inquiéter, fut son second fils, ce Nourry-Grammont cadet qui, sous le nom de Thénard jeune, se faisait alors une brillante réputation comme acteur à l'Odéon, et qui, en raison des antécédents de son père, allait se trouver dans une très mauvaise posture en face des fonctionnaires nouveaux, nommés par le Gouvernement de la Restauration.

Ce fut probablement là une des raisons qui la déterminèrent à choisir ou à accepter pour gendre ce M. Masson de Puitneuf ou du Puyneuf, un des plus incroyables parmi les *incroyables* de cette époque, mais qui avait pour avantages : d'être fort beau garçon, si nous en jugeons par la miniature que nous possédons de lui, miniature faite par Nateisse, en 1810 ; puis surtout d'être très bien en cour auprès de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry dont il était le confident, l'ami, nous pourrions même dire, sans le moindre sentiment irrévérencieux, le compagnon de plaisir, puisque tous deux fréquentaient alors assidûment chez les demoiselles B... deux étoiles qui devinrent ultérieurement de brillants sujets du corps de ballet.

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer la

partie de la biographie de madame Thénard, se rapportant à sa vie artistique proprement dite, qu'en donnant le compte-rendu à peu près in-extenso de sa représentation de retraite, comme nous l'avons retrouvé dans un des journaux les plus sérieux de l'époque. Le chroniqueur de cette feuille périodique a d'ailleurs jugé notre artiste avec une telle hauteur de vue que les lecteurs s'associeront sans doute à nous pour rendre hommage à sa parfaite connaissance du Théâtre-Français et à son grand talent d'écrivain.

Le samedi, 13 février 1819, le *Journal des Débats* annonçait pour ce même jour et pour la représentation de retraite de madame Thénard, après trente-huit ans de service, au Théâtre-Français, la première représentation de la reprise de *Béverley* suivie de *Lulli et Quinault*, opéra-comique, et de la première représentation de la reprise des *Trois Cousines*, avec les divertissements.

Le prix des places était : premières, orchestres, balcons et secondes de face, vingt francs ; première galerie et seconde loges de côté, quinze francs ; troisièmes, dix francs ; deuxième galerie,

six francs ; cintre, cinq francs ; parterre, sept francs.

Le lundi suivant, le chroniqueur du même journal relatait ainsi dans son feuilleton théâtral les impressions que lui avait laissées cette mémorable soirée.

« Talma dans *Béverley*, — mademoiselle Duchesnois dans la meunière des *Trois Cousines* — Grand Opéra — Opéra-Comique — Fugue d'Albert et de mademoiselle Bigotini.

« La matière (on peut en juger par le titre), ne me manquera pas : pour éviter la confusion, procédons par ordre et parlons d'abord de l'héroïne de la fête. La génération actuelle n'a guère vu mademoiselle Thénard que dans *les caractères ;* c'est-à-dire dans ces rôles grotesques et chargés, où le principal mérite de l'actrice est l'abnégation de tout amour-propre personnel, et dans lesquels elle est condamnée à ne s'entendre dire que *de ces duretés qu'un petit-maître ne dirait pas à une femme de robe.* Mademoiselle Thénard avait débuté en 1771, c'est-à-dire il y a trente-huit ans, sous des auspices plus flatteurs ; alors les monarques de l'Orient, les héros de la Grèce, les chevaliers français étaient à ses pieds ;

alors, d'un seul regard, elle commandait à un amant le meurtre d'un rival inconstant et perfide, et elle était obéie ; alors ses charmes naissants armaient pour sa querelle de nobles vengeurs, ou désarmaient les fureurs jalouses d'un tyran. *Jeune amoureuse* ou *grande princesse*, elle partagea, non quelquefois sans péril, mais souvent avec honneur, l'emploi des Saint-Val et des Vestris. Plus passionnée, mais moins noble que la dernière ; moins tendre, moins sensible, mais plus énergique et plus régulièrement sage que la première, elle sut se maintenir par les divisions de deux concurrentes, dont chacune lui était préférée. Les partisans de mademoiselle Saint-Val protégeaient mademoiselle Thénard lorsqu'elle remplaçait madame Vestris ; ceux de madame Vestris saisissaient la plus prochaine occasion de prendre leur revanche. La haine des deux partis opposés tournait ainsi au profit de celle qui était neutre, et qui d'ailleurs avait assez de talent pour justifier aux yeux des spectateurs impartiaux l'appui qu'elle recevait tour à tour des adversaires de ses deux rivales.

« Lorsqu'à une époque plus rapprochée deux autres actrices, non moins célèbres que leurs

devancières, vinrent étonner la scène tragique de l'éclat de leurs débuts, et l'affliger, par celui de leurs dissensions, mademoiselle Thénard sut apprécier la différence des temps ; et, réfléchissant que ce qu'elle avait gagné en expérience, elle avait dû le perdre en moyens de plaire, elle renonça à l'idée d'une concurrence qui, au lieu de la servir, l'exposait à l'humiliation inévitable d'une défaite et elle descendit volontairement au rang de *confidente*, puis elle porta dans cet emploi secondaire des habitudes précieuses des rôles plus importants qu'elle avait joués dans le temps de sa splendeur. *Phèdre* et *Mérope* eurent une *Oenone* et une *Isménie ; Albine* seconda dignement la mère de *Néron ; Sémiramis*, *Roxane*, *Aménaïde* trouvèrent à qui parler ; la destinée de mademoiselle Thénard était sans doute devenue moins brillante ; mais l'utilité en compensait la modestie. Elle s'était fait justice à elle-même, et on se plut à la lui rendre. Jamais, en effet, l'emploi des *confidentes* n'avait été mieux rempli qu'à cette époque, et les deux illustres débutantes durent s'estimer heureuses, à leur entrée dans la carrière, d'être servies par une interlocutrice qui les y avait elle-même précédées, et qui, sur ce

qu'elle avait exigé lorsqu'elle était à leur place, savait mieux qu'une autre ce qu'elle avait à faire à son tour, dans l'intérêt des reines et des princesses qui lui succédaient.

« Quelques années s'écoulèrent, et bientôt une nouvelle confidente fraîche comme la rose qui lui a prêté son nom, vint avertir mademoiselle Thénard d'une rivalité dangereuse. Mademoiselle Thénard recula encore une fois devant la jeunesse et la beauté ; et, abandonnant tout à fait Melpomène, se résigna courageusement aux rôles difficiles et désagréables des dames *Pernelle*, des comtesses de *Pimbêche*, des baronnes de *Vieux Bois ;* des *Sotteuville* et des *Bélise*. Elle s'y fit remarquer par une grande entente de la scène, par de la mesure dans la charge, par du mordant, de la gaîté, de la finesse ; et elle prouva la vérité de ce double axiome, que répétait avec complaisance le plus grand comédien du dernier siècle, qu'au théâtre l'exagération même n'exclut pas le naturel, et que, dans un emploi subalterne, on peut déployer un talent supérieur. « Je connais de mauvais comédiens, disait Préville ; je ne connais point de mauvais rôles. »

« Malgré l'ancienneté de ses services, made-

moiselle Thénard n'était pas encore vaincue du temps, et la retraite ne lui a été commandée que par un sentiment louable de délicatesse ; elle a pensé qu'il serait généreux de céder le terrain lorsqu'elle était toujours en état de le défendre, et elle n'a considéré la différence entre la pension à laquelle elle se réduit, et la part entière dont elle jouissait, que comme un moyen d'accélérer la prospérité de ses jeunes camarades, entre lesquels cette différence doit être partagée. Ainsi son éloignement deviendra pour eux à la fois un sujet de regret et de reconnaissance. Cet accroissement de rétributions annuelles aura l'effet d'un legs mis par mademoiselle Thénard dans son testament, pour adoucir l'amertume de sa perte, et il était dans l'ordre que ses héritiers signalassent à l'envie leur gratitude et leur douleur par la pompe des derniers honneurs qu'ils étaient appelés à lui rendre.

« Ainsi rien n'a été négligé pour donner à cette représentation un caractère extraordinaire ; toutes les Muses avaient reçu des billets d'invitation et toutes ont été fidèles au rendez-vous : Polymnie, Erato, Terpsichore, s'y sont montrées avec leurs attributs accoutumés. Melpomène, par un caprice

qui heureusement n'aura pas de suites bien longues, ni bien sérieuses, y a paru en habits bourgeois ; et Thalie avait emprunté, pour cette fois, les traits d'une grande reine et d'une princesse tragique. Comment, à part tant d'autres motifs de curiosité, résister au désir de voir Talma en chapeau à trois cornes, et mademoiselle Duchesnois en cornette et en jupon court de meunière? Aussi le public a mordu à l'amorce, le prix très élevé des places a été compté pour très peu de chose ; la longueur du spectacle et le choix des pièces, presque pour rien. La salle, sans être pleine, était raisonnablement garnie à tous les étages. La société brillante, les toilettes soignées, et seize mille francs de recette effective, ont véritablement démontré à mademoiselle Thénard : ou que l'ennui de la représentation n'avait pas été prévu, ou que cette prévoyance, par une supposition plus flatteuse, pour elle, avait cédé à l'intérêt que cette actrice inspire, et aux moyens aussi nouveaux qu'ingénieux qu'elle avait employés pour le redoubler.

. . . .

Suit le récit de la représentation,

« C... »

Malgré la durée inaccoutumée du spectacle, tous les amis de madame Thénard, qui lui avaient offert leur concours en cette circonstance, ne purent arriver à se faire entendre. La recette atteignit exactement le chiffre peu commun de seize mille sept cent trente francs, chiffre largement suffisant et plus qu'éloquent pour témoigner : de la place considérable qu'elle s'était faite à la Comédie-Française; des véritables sympathies qu'elle y conservait ; enfin du vide, des regrets qu'y laissaient sa bonté, son grand cœur, tant parmi ses camarades que dans le nombre des habitués ou des admirateurs de ce théâtre.

De 1819 à 1849

La période qui nous reste à décrire de la vie de madame Thénard, c'est-à-dire celle qui s'étend du jour où elle prit sa retraite à la Comédie, jusqu'à sa mort, a été, sans nul doute, la plus triste, la plus pénible, la plus cruelle, moralement parlant, de toute sa longue carrière.

En effet, il ne faut pas être grand psychologue pour se rendre compte de ce que dut être l'existence d'une véritable artiste qui, pendant trente-huit ans, avait été choyée, gâtée, adulée, louée, encensée, sur la plus grande scène du monde ; qui avait consacré à cette scène les plus belles années de sa vie, et qui, du jour au lendemain, se trouvait rejetée dans la monotonie de la vie bourgeoise.

Malgré le généreux sentiment qui l'avait poussée à abandonner sa brillante situation au Théâtre-Français, cette actrice, comme toutes

ses illustres devancières, n'échappa pas à ce que nous pourrions appeler la *nostalgie de la rampe*. Pour elle, l'existence devint morne, terre-à-terre, en même temps qu'elle se compliqua des ennuis, des chagrins, des inquiétudes, des tourments qui assaillirent, de tous côtés, la mère et la grand'mère, au moment où elle s'imaginait pouvoir, mieux que par le passé, se dévouer tout entière au bonheur des siens.

On verra par ces quelques lignes comment elle était adorée et vénérée par ses enfants.

Lorsqu'il quitta Paris pour aller rejoindre sa mère aux eaux, Thénard aîné écrivait à sa sœur :

« Maman est toujours la même : bonne par nature, gentille par caractère et tourmentée par habitude. Il faut l'adorer telle qu'elle est comme notre plus précieux trésor. Soigne-la toujours bien, puisque tu as le bonheur de vivre avec elle ; moi que mes devoirs et mes intérêts retiendront encore quelque temps loin de vous, je n'en serai pas moins occupé de son bonheur et du tien... »

Les premiers ennuis de madame Thénard lui furent d'abord causés par le mariage de sa fille

qui, ayant quitté le théâtre dut y rentrer fort peu de temps après ; puis par la retraite, pour cause de santé, ensuite, par la mort survenue, comme nous la raconterons, de son fils aîné, celui dont elle avait constaté les brillants succès, à côté de ceux qu'elle remportait, elle aussi, sur le même théâtre.

A peine était-elle, pour ainsi dire, remise un peu de ce coup terrible que la mort frappa de nouveau et non moins cruellement autour d'elle.

Cette fois, la victime choisie par la *cruelle* fut un jeune homme du plus brillant avenir, ce joyeux Étienne Thénard, de l'Opéra-Comique, emporté en quelques jours, à Bruxelles, dès 1838, à l'âge de 31 ans, lorsque les nombreux applaudissements qui l'accueillaient semblaient rendre bien éloigné un pareil dénouement.

La perte de ce petit-fils, ravivant le coup qui l'avait frappée en 1825, dut l'affliger presque autant que celle de son enfant, car Étienne Thénard aimait lui-même très sincèrement cette bonne grand'mère; il s'appliquait à la consoler, à l'égayer, au moins par de petites lettres comme la suivante, quand il ne pouvait pas aller la voir aussi souvent qu'il le voulait.

Le 21 janvier 1831, retenu sans doute par quelque répétition, il lui griffonnait ce spirituel billet, sur un imprimé du Théâtre des Nouveautés :

« *Stéphany* embrasse de cœur sa bonne maman sur un billet de répétition, parce que son épouse a emporté, dans sa poche, la clé du secrétaire où est le papier à lettre. Il joint à ce premier baiser plusieurs autres applicables à sa tante Masson, ainsi qu'à mademoiselle *Belzébuth*, dite Jenny.

« Il joint encore à tout cela le conseil à la toute bonne maman de demander à son libraire le roman l'*Espion* de M. Cooper. Cela l'amusera, l'intéressera, lui plaira, la charmera, l'enthousiasmera, l'étonnera, l'étourdira et enfin l'endormira !

« Plus les sentiments avec lesquels il a l'honneur d'être, de bonne maman, le petit-fils aimant et respectueux.

« E. THÉNARD. »

A cette même époque, des peines matérielles s'ajoutèrent, pour elle, à ses peines morales. Ainsi, le 5 juillet 1832, dans une longue lettre

que lui écrivait M. Durand, nous lisons cette phrase : « Je sais que M. Masson te coûte cent mille francs ; je n'en veux pas savoir davantage sur ce gendre et ne me rends pas juge entre lui et sa femme. »

Cette lettre qui paraissait venir de Marseille, et qui avait commencé par ces mots, élogieux pour la mère : « Ma chère Madelon, ta sollicitude maternelle ne peut ni me surprendre, ni me tâcher », se terminait par ceux-ci, tout à la louange de la femme : « Adieu, ma bonne Madelon, aime-moi toujours ; soigne bien ta santé : nous sommes dans un f... temps, supportons-le le plus gaiement possible.

« Je t'embrasse, ton véritable ami,

« DURAND (1). »

Les témoignages précédents d'affection et de véritable culte que témoignaient à madame Thénard les personnes ci-dessus désignées, se trouvent corroborés par ceux qu'elle recevait aussi de son second fils, celui qu'on pourrait peut être

(1) Cette lettre est la dernière que nous connaissons de cet artiste qui serait mort subitement peu de temps après l'avoir écrite.

appeler le vrai poète de la famille, tant il avait la rime facile, et tant il savait invoquer à propos l'inspiration de sa muse, pour fêter ou chanter sa mère, lors de ses anniversaires :

COUPLETS POUR MA MÈRE AU JOUR DE SA FÊTE

Aimable bouquetière !
— Mon beau monsieur, bonjour !
— Il faut vite me faire
Un bouquet en ce jour,
Pour bonne et tendre mère.
C'est un gage d'amour :
J'aurai, j'aurai, j'espère,
Un baiser de retour.

— J'connaissons cette mère
Tout l'monde en fais grand cas ;
J'lon vue zen caractères
N'jamais fair' de faux pas
Mais elle n'est plus drôle
Dans Oenone en fureur
L'premier récit du rôle
Prouve qu'alle a du cœur.

Suivent plusieurs couplets dans lesquels sont passés en revue les plus beaux rôles de l'actrice, puis la pièce de vers se termine ainsi :

— Même à la bouquetière,
Tu plaisais tour à tour;
Sa franchise sincère
S'exprimait sans détour.
Ainsi pour prix d'Oenone,
Ton cœur, tes sentiments,
Je t'offre la couronne,
Pour charmes et talents.

De mon petit ouvrage,
Nature fais les frais;
Pour peindre ton image,
Mon cœur traça tes traits.
Mais il me faut, j'espère,
Le prix de mon amour;
Donne donc, bonne mère
Les baisers de retour.

Longtemps après la mort de son fils aîné et de son petit-fils, quand son cœur inconsolable pleurait toujours les chers absents, Thénard jeune demandait à sa lyre quelques joyeux couplets pour chercher à ramener le sourire sur les lèvres de celle qu'il aimait de plus en plus, surtout aux jours où il savait qu'il lui était si cruel de voir des places vides autour d'elle.

Cette fête était célébrée le 15 août, bien que le prénom de Marie ne figurât pas dans ceux qui étaient portés sur son acte de baptême.

A MA BONNE MÈRE LE JOUR DE SA FÊTE (15 AOUT 1845)

Air : « Hé! gai, gai, de la gaîté ! »

Hé ! gai, gai, de la gaîté !
Pour ta fête,
On s'apprête,
Hé ! gai, gai, de la gaîté !
A boire à ta santé.

Toujours la bienfaisance
De tout temps fut ta loi
Et la reconnaissance
Grandit autour de toi,

Hé ! gai, gai, etc.

Ta tendresse si pure
Fait tout notre bonheur;
Ce don de la nature
Est gravé dans ton cœur.

Hé! gai, gai, etc,

Ton talent sur la scène,
Enchaînait tous les cœurs,
Et tu trouvais sans peine
Milliers d'admirateurs.

Hé! gai, gai, etc.

Devant Sainte Marie
Nous sommes à genoux ;
Dieu prolongez sa vie
Pour le bonheur de tous.

Hé ! gai, gai, de la gaité !
Pour ta fête,
On s'apprête,
Hé ! gai, gai, de la gaîté !
A boire à ta santé !

Signé : THÉNARD fils.

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer la liste déjà longue des témoignages d'affection donnés à madame Thénard par les siens, qu'en relatant ceux dont nous avons été témoin, nous-même, en 1889.

Son petit-fils, Ferdinand Thénard, terrassé par le mal terrible qui le minait depuis trois ans, était cloué sur le lit de douleurs, où il devait expirer le surlendemain ; et, dans sa chambre, attenante à son atelier, se voyaient suspendus plusieurs portraits de famille, notamment celui de sa chère grand'mère, vers lequel, ses yeux, déjà à demi voilés, restaient presque toujours fixés.

Cherchant à le consoler de notre mieux, après lui avoir exprimé tout ce qu'en pareille circonstance il est possible de dire à un malade inguérissable, qui redoutait la fatigue, nous lui laissâmes espérer que la personne, à l'air si bon, dont il aimait tant à voir l'image, compatissait sans

doute autant que nous à ses souffrances. Faisant un suprême effort comme pour chercher à réparer son oubli de ne nous avoir pas parlé d'elle, il nous dit en sanglotant : « Ah ! si vous l'aviez connue ; vous auriez vu la meilleure des femmes ; c'était un ange de bonté et d'affection, qui m'a beaucoup plus aimé que ma propre mère, et dont les judicieux conseils m'ont fait devenir quelqu'un. Je pense encore plus à elle qu'autrefois car je crois que j'irai bientôt la rejoindre. »

De plus, nous savons d'autre part, que Ferdinand Thénard qui pourtant était loin d'être un dévot, dans le vrai sens de ce mot, ne laissait jamais passer un des anniversaires de sa grand'-mère, depuis 1849, sans entrer dans une église à son intention.

La grande tragédienne habita avec sa fille, la pensionnaire du Théâtre-Français, dès la rentrée de celle-ci à la Comédie. Il n'est pas à notre connaissance qu'elle ait reparu sur une scène quelconque, après avoir pris sa retraite.

Forcément elle s'intéressait à toutes les nouveautés scéniques ou artistiques ; mais, avec sa nature « tourmentée par habitude », deux choses la préoccupaient par dessus tout : les études au

Conservatoire de sa petite-fille Jenny, et de son petit-fils Ferdinand, gâtés, dorlotés par elle, ni plus, mais bien certainement, ni moins que ne l'avait été ce regretté boute-en-train d'Étienne Thénard; puis, après leurs études, la carrière à choisir pour ces mêmes petits enfants.

Ayant brillé elle-même au théâtre avec tant d'éclat, rien n'égalait, à son point de vue, la vie artistique, malgré les difficultés qui lui étaient bien connues des débuts, ou les déboires éprouvés par les *ratés*, non taillés pour arriver à savourer la gloire que procurent les grands rôles, superbement interprétés.

Par une singulière coïncidence, comme si elle avait eu un pressentiment sur la fin de leur carrière respective, il se trouvait que ces deux petits enfants, admirablement doués au point de vue lyrique, ne l'étaient, ni l'un, ni l'autre, pour la Tragédie et la Comédie. Or, de son temps, le Grand Homme avait proclamé la supériorité du Théâtre-Français sur toutes les autres scènes du monde ; de plus, cette opinion s'était répandue, était reçue, accréditée, à l'instar de nombre de celles qui sont émises par les hommes de génie. Il s'ensuivait donc pour elle, que sa petite-fille

et son petit-fils ne pouvant être, l'un et l'autre, ni tragédien, ni comédien, n'arriveraient, par ce fait, jamais à des places comme celles qu'elle avait tenues, avec tant d'autorité, pendant si longtemps ; c'était là une de ses grandes préoccupations.

Sans être riche, nous ne croyons pas qu'elle eût à souffrir des difficultés matérielles de la vie : sa bonté naturelle et son grand cœur lui causèrent néanmoins des privations qu'elle oubliait facilement après avoir obligé ceux qui venaient à elle.

Elle était d'une constitution superbe, jouissait d'une parfaite santé et ne connut jamais d'autres infirmités qu'une fatigue de la vue, provoquée vraisemblablement par l'éclat prolongé des feux de la rampe, mais qui dégénéra plus tard en cécité complète, lorsqu'elle atteignit l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Alors sa vie fut plus triste encore que par le passé. Un petit nombre d'amis, souvent peu désintéressés, se réunissaient autour d'elle, se plaisant à lui faire raconter ses souvenirs d'antan ; car sa mémoire était excellente ; son langage, toujours modelé sur celui des grands classiques ;

de plus, elle connaissait, en qualité de témoin oculaire, quantité d'anecdotes qu'elle racontait avec le plus grand charme de diction, de gestes et d'expression.

Comme elle avait toujours été d'une grande activité, elle faisait assez régulièrement, matin et soir, une longue promenade ; mais, lorsque le temps était mauvais, son besoin d'exercice lui faisait parcourir nombre de fois son appartement, au moyen d'une corde tendue d'un bout à l'autre, et dont elle se servait en guise de guide.

En vue de justifier, aux yeux de ses enfants, ce que certains esprits auraient pu se croire fondés à critiquer dans sa conduite, elle avait écrit ses souvenirs au jour le jour, sans doute avec sa franchise habituelle, ce style naturel, primesautier, que nous avons pu apprécier dans sa lettre de Dresde. Malheureusement, par un sentiment que nous n'avons jamais compris, sa fille, dépositaire de ce curieux manuscrit, crut devoir l'anéantir avant de mourir. Elle fit même mention de cette destruction dans son testament.

Sans nul doute, tous ceux qui, comme nous, étudieront ou voudront juger cette femme peu

commune, déploreront la perte de ce curieux document. Non seulement il eût été des plus précieux en ce qui concerne son auteur ; mais aussi, tout en facilitant considérablement notre tâche, il aurait peut être éclairé d'un jour nouveau certains faits de l'histoire, soit artistique, soit politique, de la Révolution, du Consulat, de l'Empire ou de la Restauration.

Très bien placée pour bien voir, pour bien entendre ; admirablement douée au point de vue de la mémoire, de la mise en scène, du bon sens, du jugement, madame Thénard mère dut être, dans ses récits, d'un esprit terriblement piquant pour nombre de ces cruels et faux bons hommes, qu'elle avait aperçus se pavanant au Foyer de la Comédie, durant les époques si diverses qu'elle traversa.

Après avoir affronté les plus mauvais jours de la grande Révolution ; celles de 1830 et de 1848 ; survécu aux deux cruelles épidémies de choléra, qui décimèrent Paris, soit en 1832, soit en 1849, faisant chaque fois, de mars à octobre, la première, 18.991 victimes ; la seconde, 18.402, madame Thénard s'éteignit presque sans agonie, lentement, doucement, comme sous un très léger

souffle des ans, le vingt décembre mil huit cent quarante-neuf.

Son acte de décès est libellé ainsi qu'il suit :

« L'an mil huit cent quarante-neuf, le vingt et un décembre à une heure de relevée, par devant nous, Maire du XIe arrondissement de Paris, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, ont comparu : MM. Louis Alexandre Mauzin, Commissaire du Gouvernement près le Théâtre de l'Odéon, âgé de quarante-deux ans, demeurant rue Saint-Hyacinte-Saint-Michel, n° 9, et Antoine-Jacques Jourdain, artiste dramatique, âgé de quarante-huit ans, demeurant rue de Condé, n° 16, lesquels nous ont déclaré que madame Magdeleine-Claudine Perrin, dite Thénard, rentière, âgée de quatre-vingt-douze ans, célibataire, née à Voiron, Isère, est décédée en sa demeure susdite, le vingt de ce mois, à neuf heures du soir, et les déclarants ont signé avec nous, le présent acte, après lecture ; le décès ayant été dûment constaté.

« Signé :

« A. MAUZIN, JOURDAIN et DESGRANGES. »

« Pour extrait conforme au registre, délivré le vingt et un décembre mil huit cent quarante-neuf.

« *Le Maire du* XIe *arrondissement*,

« Signé : DESGRANGES. »

Quelques-uns de nos lecteurs s'étonneront peut-être de la différence existante entre l'état civil de madame Thénard, porté sur son acte de décès, et celui qui lui fut donné sur l'acte de naissance de son second fils, Thénard jeune, mais nous ne croyons pas devoir modifier l'opinion que nous avons émise précédemment. En effet, la déclaration de naissance d'un enfant a lieu généralement sur la présentation de pièces authentiques, tandis que celle d'un décès, faite le plus souvent par des personnes étrangères à la famille (c'est arrivé pour le cas qui nous occupe), donne lieu parfois à des inexactitudes très regrettables.

Le vingt-deux du même mois, après un modeste service à l'église Saint-Etienne-du-Mont, tandis que derrière un corbillard de *septième classe*, marchaient les siens et quelques amis,

un poète aurait peut-être pu voir les Muses en deuil accompagnant son cercueil; mais surtout, Melpomène et Thalie voilées, pleurant une de leurs meilleures, de leurs plus consciencieuses interprêtes.

La Comédie-Française qui, le 19 octobre 1826, avait fait relâche durant trois jours à l'occasion de la mort d'un de ses sociétaires, ne crut pas devoir éteindre sa rampe le jour des obsèques de madame Thénard. Serait-ce parce que ce grand sociétaire, plus grand adulateur encore de *tous* les pouvoirs, avait su préparer avec habileté son dernier effet scénique, ou plutôt sa dernière sortie, en demandant que ses obsèques fussent célébrées civilement?

Madame Thénard était apparue sans intrigue, sans bruit; la haute situation qu'elle s'était créée au Théâtre-Français, n'avait été que la résultante forcée de son intelligence, de son goût pour la scène, de son travail sérieux, persévérant; elle s'en alla modestement, sans funérailles à sensation; estimée, honorée de ceux qui la connurent; au milieu de la consternation générale provoquée par une épouvantable épidémie, et des inquiétudes très grandes causées par les

événements politiques : tant le rappel ou les souvenirs des véritables succès procurent parfois de cuisants crève-cœurs à ceux qui sont appelés, soit à tenir les rôles, soit même à occuper la place des grandes personnalités.

On l'enterra au cimetière du Sud (Montparnasse), dans une concession à perpétuité qu'elle s'était fait acheter depuis longtemps, et où furent inhumés ses deux autres enfants, en 1853 et 1877.

Un journal éphémère (1) lui consacra quelques lignes nécrologiques, remplies d'inexactitudes ; puis un silence si complet se fit sur elle, que très peu de personnes connaissent aujourd'hui le lieu de sa sépulture.

Telles sont les raisons que nous avons cru suffisantes pour chercher à la faire revivre dans le Paris des Arts. et à lui donner la place qu'elle nous paraît devoir occuper, à bien juste titre, au milieu des grandes célébrités de la Tragédie et de la Comédie.

En 1889, lors du décès de Ferdinand Thénard dont le corps devait être déposé dans la même

(1) *Le Mois*, numéro du 24 décembre 1849.

concession, nous fûmes chargé de relever les restes des trois comédiens ci-dessus dénommés, restes qui ne présentaient plus que d'informes débris, pour les réunir, tous trois, dans le petit cercueil où ils sont actuellement.

Or, dans la bière de madame Thénard mère, le squelette de sa main droite, repliée sur l'endroit où avait dû se trouver son cœur, semblait presser encore ce qui nous parut avoir été un paquet de lettres ou divers autres papiers. Sur quelques-uns de ces morceaux, qui tombaient en poussière, on retrouvait des fragments de lettres d'enfants, de cartes géographiques, de devoirs de classe, etc. ; tendres et précieux souvenirs qu'elle avait sans doute manifesté le désir d'emporter avec elle, après les avoir toujours conservés pieusement durant sa vie.

La vue des débris que nous venions de réunir et qui furent ceux de personnalités ayant marqué les places qu'elles ont occupées par un réel talent, nous inspira l'idée suivante, que nous prenons la liberté de soumettre aux autorités ayant qualité pour la mettre à exécution.

Par un bel élan de noble souvenir, la Ville de

Paris a élevé, dans un de ses cimetières, un monument à la mémoire des *Victimes du Devoir*.

N'y aurait-il pas lieu pour Elle de se montrer, par analogie, non moins généreuse envers les grands artistes qui ont mérité leur célébrité ou conquisdans ses murs la consécration de leur talent?

Leurs tombes, le plus souvent éparses et inconnues, sont, par ce fait, perpétuellement privées, soit des visites, soit des souvenirs de ceux qui furent les plus sincères admirateurs de ces mêmes artistes.

Il reste, de madame Thénard, à notre connaissance, cinq portraits et plusieurs objets lui ayant appartenu, qui composent avec les portraits, ainsi que les souvenirs de ses enfants ou petits-enfants, une sorte de Musée assurément peu commun. Il n'est pas, que nous sachions, de famille comprenant, parmi ses membres, ses proches, ses alliés, en ligne directe, ininterrompue, treize personnes ayant appartenu au monde des théâtres, en qualité d'artistes dramatiques et lyriques.

Le premier en date de ses portraits est sans doute cette jolie miniature dont nous avons déjà

parlé, laquelle, quoique non signée, ni datée, aurait été faite, suivant une tradition de famille, lorsqu'elle avait vingt-quatre ans. Madame Thénard, en riche toilette blanche décolletée, est vue de profil, à gauche, et à mi-corps, la taille serrée par une ceinture. Ses cheveux, châtains, relevés en torsades sur le sommet de la tête, sont retenus par un peigne garni de pierres fines. Ceux du devant sont frisés en nombreuses boucles arrondies qui cachent le front. Les sourcils sont bien arqués ; les yeux, gros ; le nez, fort ; la bouche, grande ; le menton, un peu avancé, indique la volonté ; l'oreille, petite, de belle forme, supporte un pendant fait d'une jolie perle. Une mouche se voit à la joue gauche. Le cou est long, bien proportionné ; la poitrine, forte; les épaules et les bras, d'une belle attache. Sans être d'une beauté transcendante, l'ensemble est gracieux, attrayant, séduisant. Elle avait surtout une dentition, admirable de finesse et de blancheur, qui se conserva en parfait état jusqu'à sa mort.

Le deuxième de ses portraits est celui de madame Romance-Romany, qui ornait le dessus de la porte conduisant au foyer des artistes de la

Comédie-Française, avant l'incendie du 8 mars. La célèbre tragédienne était représentée dans *Andromaque*, au moment où elle disait ces beaux vers :

Tais-toi, perfide,
Et n'impute qu'à toi ton lâche parricide!

(Acte V, sc. V.)

Vêtue du très riche costume de ce rôle ; le corps presque de face, à gauche ; tournant la tête de trois quarts à droite, la main gauche fermée, la bouche un peu crispée, les yeux lançant un regard foudroyant à un Oreste invisible, madame Thénard y est vue dans une très belle attitude d'indignation et de mépris, qui sied admirablement au personnage avec lequel elle s'était si bien identifiée.

L'auteur du *Musée de la Comédie-Française*, n'a pas craint de dire que « ce portrait fort intéressant » aurait été copié sur un portrait original, nous lui laissons tout le mérite de son affirmation.

Le troisième est un grand portrait ovale, vu de face, à mi-corps et placé dans un beau cadre Louis XVI, en bois doré. L'actrice, assise sur une chaise empire, est coiffée du bonnet à

grosses fleurs, qui était de mode sous la Restauration, et vêtue d'une pelisse noire sur laquelle on voit un boa en fourrure grise. De ses deux mains, croisées devant elle, la droite tient un papier sur lequel on lit : *Lettres de mes enfants*. Celui-ci également n'est pas signé : il semble avoir été peint vers l'année où l'actrice prit sa retraite du Théâtre-Français.

Le quatrième de ces portraits, dont nous ne connaissons ni la date, ni la signature, est une espèce de pastel à trois crayons, dans lequel madame Thénard est représentée plus âgée encore que sur le précédent ; ce qui conduit à supposer qu'il a pu être fait vers 1839, année qui est mentionnée à son verso par un autographe de Thénard jeune, lequel l'emporta sans doute dans ses tournées, sitôt après qu'il eut été fait, et le donna, cette même année, à sa belle-sœur, madame Thénard aînée, pour le jour de sa fête

Madame Thénard mère y est vue presque de face, légèrement tournée à gauche. Sa coiffure est encore le grand bonnet de cette époque, garni de fine dentelle blanche. Son vêtement est une sorte de robe de chambre bleue, pointillée

de noir, et serrée à la taille par une ceinture à grande boucle rectangulaire. Les épaules sont couvertes d'un col blanc rabattu, bordé d'une riche broderie à la main. L'artiste est assise sur un fauteuil en acajou, dont le dossier est garni d'étoffe claire : ses cheveux paraissent encore noirs ; mais l'ovale de la figure est allongé ; le visage s'est aminci ; on sent que l'âge a mis sa forte empreinte sur cette grand' maman, qu'on voit s'affaiblissant sous le poids des ans.

Ce portrait a été reproduit au daguerréotype qui, chose curieuse pour l'époque, en a rendu les différentes couleurs.

Le dernier, de beaucoup le plus triste, le plus navrant, n'est qu'une photographie assez mauvaise, faite très peu de temps avant sa mort. Ses yeux, frappés de cécité complète, ont cette fixité inquiétante et troublante, qu'on éprouve involontairement devant un aveugle, mais qui devient cent fois plus poignante encore lorsque cette infirmité afflige une personne ayant été si brillante, si séduisante.

On croirait que cette si bonne et très vieille bisaïeule a désiré laisser un dernier souvenir d'elle. Vue de face, légèrement à droite, elle est

assise sur une de ces chaises dont les morceaux du dossier faits de bois noir, tournés en torsade. Ses mains, non gantées et qui furent fort belles, sont posées naturellement sur ses genoux. Elle est vêtue d'une robe noire ; sa tête est coiffée d'un de ces bonnets blancs, à longs cordons, que portent les personnes âgées ; un col et des poignets de même couleur garnissent son cou, ainsi que les extrémités des manches de sa robe : la ceinture de celle-ci est ornée d'une montre d'or, avec sa chaîne et des breloques de même métal.

Deux autres des souvenirs laissés par elle sont : une très belle pendule Louis XVI, à quatre colonnes, avec un cadre à soleil en bronze doré, portant la signature de « L. Le Roy, à Paris » ; et enfin, une espèce de réticule, brodé de grains, don de l'un de ses admirateurs, réticule duquel nous ne croyons pas devoir donner la description, par suite des emblèmes qu'il comporte.

Nous devons y ajouter une miniature signée « Boqué », portrait de Louis Durand lorsqu'il était au théâtre Montansier. Ses cheveux sont longs et négligemment arrangés ; le col de sa chemise, très ouvert ; son habit, brun ; il est vu de trois quarts à droite, ayant l'air doux, affable et souriant.

THÉNARD AINÉ

DE LA

COMÉDIE-FRANÇAISE

Nous devons à l'extrême obligeance de M. le Secrétaire de l'Archevêché de Lyon, de MM. les Maires de cette ville, de celles de Brest et de Metz, de pouvoir reproduire les actes de naissance, de mariage et de décès, d'un artiste de grande valeur, mais dont l'origine était restée obscure jusqu'ici, la vie, presque entièrement oubliée; et la mort, complètement ignorée. De plus, c'est par deux aimables érudits, MM Bégis, avocat, et Montval, secrétaire de la Comédie-Française, que nous avons été mis, non seulement sur la trace de ces actes authentiques de l'état civil, mais aussi sur celle de la naissance du fils de Thénard aîné.

Nous ne croyons donc pas devoir commencer cette biographie sans témoigner notre gratitude à tous ceux qui nous ont mis à même de recueillir ces précieux documents, pouvant nous être de la plus grande utilité.

Le premier de ces actes est ainsi libellé :

Louis, fils naturel de Marie Perrin, bourgeoise de Paris, né aujourd'hui rue du Griffon, a été baptisé par moi vicaire soussigné ce vingt-quatre avril — parrain, sieur Louis Blanchard, M[e] en chirurgie et marraine, Catherine Blanchard, fille du parrain qui ont signé.

Catherine Blanchard — Louis Blanchard — Rudigoz, vicaire (1).

Il y a tout lieu de supposer que Thénard aîné fût élevé dans cette même pension du Faubourg Saint-Antoine, où Nourry-Grammont avait placé ses enfants. Toutefois, Bérenger qui, dans sa biographie, nous a fourni les renseignements que nous possédons sur les fils du comédien révolutionnaire, n'ayant pas cru devoir mentionner celui qui fut plus tard le grand artiste dont nous nous occupons, nous ne possédons rien de précis sur lui depuis sa naissance jusqu'à l'époque de son mariage.

Ce que nous pouvons affirmer en lisant : soit sa correspondance avec divers membres de

(1) Registre des actes de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin de Lyon, année 1779, n° 641, f° 46, acte 245. (Archives de la Ville.)

sa famille, soit les compliments en vers qu'il adressait à sa mère, au jour de l'an, ou à l'occasion de sa fête, chaque fois qu'il se trouvait éloigné d'elle, lors de ses anniversaires, c'est que son éducation avait été soignée et qu'il possédait une instruction certainement supérieure à celle de beaucoup des acteurs de cette époque.

On peut bien, sans crainte d'être contredit, supposer que les premières choses qu'il vit et qu'il entendit furent des exercices ou des répétitions de rôles, puisque, dès son berceau, en dehors de son séjour à la pension, il vécut en contact permanent avec les meilleurs artistes d'alors. De même que son frère et sa sœur, avec cette facilité d'assimilation que possèdent toujours les enfants intelligents, il prit le ton, les manières, la démarche, les gestes des comédiens, absolument comme il apprit son alphabet, les jeux de billes ou de cerceau.

Il est bien probable qu'on lui enseigna à tenir les rôles d'enfants dans un certain nombre de pièces du répertoire où il en existait de ce genre; puis, ceux des jeunes premiers et des valets, de sorte qu'avant ses débuts à la Comédie-Fran-

çaise, il put déjà figurer avantageusement sur diverses scènes de province.

C'est ainsi qu'il avait, sans nul doute, un engagement à Brest, lorsqu'il y épousa, « le vingt-huitième jour de floréal an XII (17 mai 1803), à huit heures du matin, Élisabeth-Julie Lizarde, née à Paris, le vingt décembre mil sept cent quatre-vingt-deux, fille de Étienne Lizarde, officier de santé, absent, sans nouvelles, et de Claude-Madeleine Duchesne, demeurant à Paris, d'où est parvenue sa procuration (1). ».

Dans cet acte, Thénard est qualifié : *artiste dramatique*, *domicilié à Brest ;* mais la profession de sa femme n'y est pas indiquée : celle-ci est portée comme demeurant à Paris. En conséquence, si nous relisons la lettre écrite de Dresde, par madame Thénard mère, lettre reproduite antérieurement ; et si nous tenons compte d'une autre lettre de Thénard, datée de Metz, le 17 septembre 1823, sur laquelle nous aurons à revenir au cours de cet ouvrage, nous sommes amené à penser que l'épouse dénommée dans l'acte de mariage ci-dessus, était peut-être elle-

(1) Extrait du registre des actes de mariage de la Ville de Brest, année 1805.

même élève artiste dramatique, soit au Conservatoire, soit dans un des cours de diction et de déclamation d'alors.

Ce qui, de plus, prouve qu'il jouait au théâtre de cette ville, c'est que ses témoins, dans cette circonstance, furent : François Alard, directeur du théâtre, demeurant à Brest, et Jean-Louis Chevalier, artiste dramatique, domicilié au même lieu.

Il est probable qu'à la fin de l'engagement qui le retenait dans cette ville, Louis Thénard fit une tournée artistique dans plusieurs autres grandes cités de France ; car, en 1806, nous le retrouvons à Lyon où la critique le signale comme « jouant l'emploi des *comiques* avec distinction ». Il désire même et il croit (nous reproduisons les propres termes de ce chroniqueur) : « qu'on ne pourrait faire mieux que de l'appeler, s'il s'agissait de donner un survivancier à nos *valets,* actuellement en possession de la scène(1).

Ce vœu, si nettement exprimé, ne devait pas tarder à se réaliser. A la fin de cette même année 1806, il prit et il tint en chef les *grands valets* avec d'autant plus de mérite qu'on arriva

(1) *L'opinion du Parterre,* année 1806, p. 142.

à le considérer comme un « des sujets les plus marquants de la province ».

L'année suivante, il contribua à soutenir dignement, une pièce en vogue à cette époque, *Les Châteaux en Espagne*, et un critique local alla jusqu'à dire de lui : « Le jeu comique et « varié de Thénard est inappréciable. Il est à « craindre que le Théâtre-Français nous enlève « cet acteur. Il en a besoin pour l'emploi des « *valets* ».

Effectivement, on eut bientôt l'occasion, non seulement d'apprécier ce jeu, mais aussi de l'utiliser à Paris.

En 1808, la Comédie-Française dut s'occuper de faire *doubler* Dugazon et Dazincourt ; de puissantes influences se firent jour ; mais celles des sincères, des très nombreux admirateurs du talent non discuté de madame Thénard mère, contribuèrent peut-être à faire pencher la balance en faveur de son protégé, si naturellement désigné.

On la savait si foncièrement artiste, si ennemie des coteries, si dévouée au bon renom, au succès de la Comédie, qu'on était assuré à l'avance de sa vigilante influence sur ce fils pour arriver

à en faire un acteur digne d'elle et de sa brillante réputation.

Le 15 octobre 1808, il avait fait ses adieux aux Lyonnais; et, le 3 novembre suivant, il débutait dans Scapin des *Fourberies* et dans le rôle de Pasquin du *Dissipateur ;* puis, le 8 novembre, dans celui de Desmazures de la *Fausse Agnès.*

En général, il fut fort applaudi; néanmoins, comme il venait de province et qu'il jouait devant des Parisiens, on ne lui trouva pas autant de *force comique* qu'on avait espéré; on lui reprocha des gestes trop multipliés, défaut inhérent à des habitudes peu goûtées dans la capitale, mais dont on prédisait bien qu'il se corrigerait aisément.

Par contre, on trouva que, dans le cinquième acte du *Dissipateur,* lorsque Pasquin offre tout ce qu'il possède à son maître ruiné, « Thénard a montré une sensibilité réelle, ce qu'on appelle, en style de coulisse, *des entrailles.* Cette qualité peu commune dans son emploi, lui fait honneur, car les valets de théâtre généralement insolents ou fripons, ont peu l'occasion de montrer de la sensibilité ».

Quant à son physique, on trouva que sa taille et sa figure convenaient à son emploi (1).

Nous dirons, pour citer la liste complète de ses débuts, que le 12 novembre, il joua le rôle de Marquis dans le *Joueur* et celui de l'Intimé des *Plaideurs ;* le 13, celui de Frontin dans *Ducaret,* et de l'Epine, dans le *Legs ;* le 17, ceux du Distrait de *Carlin*, et de Sganarelle du *Médecin malgré lui ;* le 23, celui de Victor, dans les *Châteaux en Espagne ;* le 24, celui de Frontin, dans l'*Épreuve Nouvelle ;* le 29, encore celui de Victor, dans les *Châteaux en Espagne ;* le 1er décembre, ceux de Pasquin, dans le *Glorieux*, et de Desmazures, de la *Fausse Agnès ;* les 2 et 5 décembre, celui de Figaro dans le *Mariage de Figaro;* enfin, le 15 décembre, ses longs débuts se terminèrent par les rôles de Sganarelle dans le *Festin de Pierre*, et celui de Crispin des *Folies Amoureuses*.

On remarquera à vue de la liste ci-dessus que la durée des débuts de Thénard dépassa de beaucoup celle imposée ordinairement à la plupart des nouveaux artistes de la Comédie. Nous croyons savoir que sa mère elle-même ne fut pas

(1) L'*Opinion du Parterre*, année 1808.

étrangère à cette épreuve complète du talent et des espérances qu'on fondait sur l'aîné de ses fils.

L'échec subi l'année précédente par Thénard jeune, échec qui avait beaucoup attristé et même blessé la mère de ces deux acteurs, n'était pas fait pour l'attendrir jusqu'à la faiblesse.

C'est précisément parce qu'elle aimait très sincèrement ses enfants et qu'elle connaissait très bien toutes les difficultés de leur profession, qu'elle tenait essentiellement à ce qu'ils triomphassent eux-mêmes de ces difficultés par leur travail, par leur persévérance, comme elle avait dû le faire, elle aussi, lors de ses débuts.

En voyant la façon dont cet artiste était suivi, apprécié, gourmandé par la presse de cette époque, on est porté à croire que, derrière les critiques, il se trouvait quelqu'un : qui le surveillait assez sérieusement pour toujours le tenir en haleine ; qui lui vantait constamment non pas tous ses devanciers, mais seulement ceux qui tinrent les emplois remplis par lui et dont les noms firent la gloire de la Comédie ; qui aimerait à le voir, sinon les surpasser, au moins s'en rapprocher le plus possible. Ce quelqu'un, le

lecteur l'a facilement deviné, n'était autre que sa mère qui voulait à tout prix en faire un artiste capable de lui faire honneur à elle-même, en même temps qu'à la Comédie.

C'est peut-être parce que ses moindres fautes étaient relevées, censurées, qu'il arriva à être bientôt assez sûr de lui pour pouvoir envisager, sans trop d'appréhension, la très lourde tâche qui allait lui incomber.

En 1810, les critiques qui le surveillaient toujours avec la même bienveillance disaient de lui (1) :

« En 1809, Thénard aîné, précédé par Dugazon et Dazincourt, ne pensait point se trouver chef d'emploi avant la fin de l'année. Sa position au Théâtre-Français est devenue très brillante. Quoique éloigné des grands acteurs que je viens de nommer, il se trouve appelé à recueillir leur héritage ; son sort est désormais fixé ; la Comédie paraît convaincue que Thénard est le meilleur *comique* qu'elle puisse choisir et tout porte à croire qu'à Pâques prochain, il sera mis au nombre des Sociétaires. Il n'est point indigne de cette faveur, mais il a beaucoup à faire ; il est

(1) L'*Opinion du Parterre*, 1810, p. 100.

plein d'ardeur et de dispositions ; il possède une grande habitude du théâtre, de l'aplomb, de la hardiesse ; il peut un jour nous tenir lieu de ceux que nous venons de perdre, pourvu qu'il sache se défier de lui-même ; qu'il ne se croie pas au bout ; qu'il recherche dans la tradition des grands maîtres et dans les souvenirs des connaisseurs les trucs qu'il ne peut plus étudier sur la scène. Jamais acteur ne parvint aussi rapidement que Thénard au titre de chef d'emploi. »

Durant l'année 1809, ses meilleurs rôles avaient été : le 7 février, Varennes de *Médiocre et Rampant ;* le 6 mars, l'Italien des *Deux Pages ;* le 7 juin, Ambroise des *Capitulations de Conscience ;* le 5 juillet, Frontin du *Conciliateur ;* le 22 novembre, un rôle dans la reprise du *Conteur* ou les *Deux Postes ;* et, le 6 décembre, Germain dans l'*Enthousiaste*. Puis, au cours de l'année 1810, le 29 janvier, John, du *Prisonnier en Voyage ;* le 6 juin, Frédérie, laquais de Maville, du *Vieux Fat* ou des *Deux Vieillards ;* le 1er août, Robert, danesl s *Amis*.

A la suite de ces succès ; il fut reçu sociétaire le lundi, 1er octobre 1810 ; et, en 1811,

on parlait de lui de la manière suivante (1) :

« Pour rendre justice exacte aux éloges accordés à Thénard dans notre dernier volume, il faut annoncer que chaque jour il diminue la distance qui peut le séparer encore des grands acteurs qui ont tenu son emploi, on justifie ainsi l'explication de son admission définitive au nombre des sociétaires.

« Il connaît bien le théâtre, montre beaucoup d'intelligence, paraît animé d'un grand amour pour son art, sur lequel il raisonne en homme instruit ; dès à présent il fait preuve d'un talent remarquable susceptible de s'accroître encore dans la suite. Je dois noter les succès qu'il obtient dans les *Crispins,* et notamment lorsqu'il joue *Crispin rival de son maître*. Il serait difficile d'y montrer plus d'esprit, de comique et d'aplomb. Il est dans la bonne route, il n'a qu'à continuer. Thénard est une excellente acquisition pour le Théâtre-Français ; on peut désirer qu'il en fasse souvent de pareilles, mais on ne doit pas s'y attendre. »

Au cours de cette même année 1811, les rôles dans lesquels il se fit surtout remarquer furent :

(1) L'*Opinion du Parterre*, 1811, p. 102.

le 2 janvier, Dazincourt, dans la reprise de l'*Abbé de l'Épée;* le 20 février, Urbino, des *Jeunes Amis ;* le 22 avril, Lafleur, de la *Femme misanthrope ;* le 5 août, L'Épine, du *Mari retrouvé ;* le 13 septembre, Cliton, dans le *Menteur;* le 1er octobre, Pasquin, du *Triple Mariage ;* le 5 octobre, Gervais, domestique, dans les *Pères créanciers;* le 3 novembre, Dazincourt, dans le *Tyran domestique* ; le 13 novembre, Frontin, du *Méchant.*

Nous nous contenterons d'analyser, sans les reproduire entièrement, quelques-uns des éloges que le chroniqueur du journal déjà cité prodiguait à Thénard pendant l'année 1812.

Il mentionne que cet acteur parcourt à grands pas la carrière qu'il s'est ouverte ; qu'en continuant ainsi il peut espérer, sans orgueil, apercevoir bientôt le but vers lequel ses efforts sont dirigés ; que les rôles nouveaux joués par lui en 1811, ont fait reconnaître et applaudir ses progrès les plus marquants.

A côté de ces éloges, il en est d'autres si flatteurs pour cet artiste que nous ne croyons pas pouvoir résister au désir de les citer dans leur ensemble :

« Dazincourt, acteur consommé, avait réussi, après trente années d'études et d'expérience, à peindre un vieux serviteur honnête et babillard ; mais qu'un jeune homme, admis seulement depuis quatre ans, soit parvenu à produire une illusion complète dans le même rôle ; ait donné à sa figure, à sa voix, à sa démarche une ressemblance parfaite avec celle d'un vieillard, et se soit approché si près d'un modèle entrevu, c'est là ce qui peut surprendre avee juste raison et ce qui nous assure un acteur digne de le rernplacer. Il serait trop long de marquer toutes les scènes où il a excellé. Surtout quand il écoute, tout ce que dit son maître se répète sur son visage attentif comme sur une glace fidèle.

« Dès à présent ce jeune acteur peut être compté parmi les sujets les plus précieux du théâtre (1). »

Pendant cette même année 1812, ses meilleurs rôles furent les suivants : le 15 janvier, Dubois, des *Femmes ;* le 18, Pirlon, de la *Maison de Molière ;* le 24 avril 1812, Mascarille, dans *Mascarille ;* le 18 août, Frontin, dans les *Bourgeoises à la mode ;* le 13 octobre, Guillot, jardinier de

(1) L'*Opinion du Parterre*, 1812, p. 109.

M. Dorcy, dans la *Lecture de Clarisse ;* le 17 novembre, Lafleur, dans l'*Indécis ;* le 27, dans l'*Entrevue*. Thénard était, à cette époque, si populaire à Paris qu'un des grands artistes d'alors, Antoine-Paul Vincent, crut pouvoir exposer son portrait au Salon de 1812, où il figura sous le n° 968 : ce même portrait fut gravé par Duplessis-Bertaux. Le salonnier de cette année disait du portrait de Thénard et de celui de Michelot, par le même auteur : « ce sont de petits dessins d'une grande ressemblance ».

En effet, ce portrait que nous avons sous les yeux, et qui est un des meilleurs de la collection des portraits de la famille Thénard, mesure avec son cadre vingt-trois centimètres et demi sur dix-huit et demi. Thénard y est vu de trois quarts, à droite, et à mi-corps, vêtu d'un habit à col de velours, d'une cravate et d'un gilet blancs ; celle-la soutient un col de chemise qui cache une partie des joues, de la hauteur de la bouche jusque sous les oreilles. Assurément, ce costume ne fait pas honneur au tailleur de notre artiste, dont la tête, dans son ensemble, n'en est pas moins des plus caractéristiques La chevelure, abondante et négligée, frise naturellement en

tombant sur un front haut, au-dessous duquel des sourcils bien arqués, surmontent des yeux grands, très-doux, très intelligents, un nez gros, une bouche moyenne, dont la lèvre inférieure, un peu forte, avance légèrement sur un menton rond, qui complète avantageusement le visage. Celui-ci, respirant la franchise, la bonté, est agréable et d'un bel ovale.

Vers la même époque, Vigneron publiait, sous le n° 42, dans la collection du *Corsaire*, un autre portrait lithographié de Thénard, dans lequel cet artiste, vu également de trois quarts, à gauche, et à mi-corps, est vêtu comme dans son portrait par Vincent ; seulement la physionomie souriante de l'acteur comique s'y trouve plus accentuée (1).

L'année 1813 semble avoir été pour lui, de même que pour sa mère, l'époque la plus brillante de sa carrière. Ainsi que nous l'avons écrit précédemment, il partagea, avec l'élite de son théâtre, l'insigne honneur d'être désigné pour aller jouer à Dresde, devant ces salles extraordinaires qu'y réunissait la présence de l'Empereur.

(1) Un troisième portait de Thénard, par Riesner, était au Musée de la Comédie, avant l'incendie du 8 mars.

Puis la critique fut peut-être plus bienveillante, plus élogieuse pour lui encore que par le passé.

Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire, une fois de plus, l'opinion du chroniqueur que nous avons déjà maintes fois cité :

« C'est bien rare et bien glorieux pour un acteur que les encouragements du public et ses espérances soient surpassés. Telle est pourtant la satisfaction que Thénard nous procure. Ses progrès sont d'une rapidité très rassurante pour les amis de l'art dramatique. Il a fait toutes ses preuves et on reconnaît en lui le digne successeur des hommes à jamais regrettés de la scène française, tels que La Rochelle, Dazincourt, Dugazon. C'est en jouant *Mascarille* qu'il a montré tour à tour l'audace, l'effronterie, l'aplomb de La Rochelle, le comique chaud de Dugazon et la finesse de Dazincourt. Ce rôle fera époque dans la carrière théâtrale de Thénard. Il peut dater du vendredi 24 avril 1812 ses justes prétentions à la première place de son emploi, et à la succession des maîtres dont il suit honorablement les traces. Il fallait frapper un grand coup et Thénard a su le frapper (1). »

(1) *L'Opinion du Parterre*, 1813, p. 167.

Les événements politiques de 1814 et 1815 influèrent beaucoup plus sur Thénard que sur sa mère ; car n'étant qu'un enfant, incapable de juger, au moment de la Révolution, il n'avait pu se rendre compte des conséquences de grandes catastrophes comme celle de 1793 ; il n'était pas comme elle, cuirassé contre de semblables ou de nouveaux bouleversements. De plus, ayant obtenu ses grands succès sous l'Empire, il pressentit peut-être ce qui dut forcément lui arriver : les haines sourdes grondant autour de sa personnalité ; les rivaux qui lui seraient suscités, avec de sérieux appuis en haut lieu où, moins que partout ailleurs, on ne pouvait pas avoir oublié ni Grammont, ni l'espèce de flétrissure morale, laissée par cet acteur ; flétrissure qui n'en pesait pas moins très lourdement sur madame Thénard mère, sur lui et sur tous les siens.

Il n'est pas à notre connaissance qu'un nouveau régime ait continué à se montrer bienveillant pour tous les hommes arrivés ou mis en vue sous le régime précédent.

La Restauration, malgré tous les bienfaits qu'elle répandit sur le pays, n'évita pas ce travers

qui lui devint funeste, non seulement au point de vue politique, mais aussi au point de vue artistique proprement dit, et Thénard fut peut-être une des victimes de cet état de choses.

A partir de 1816 ou 1817, il ne semblait pour ainsi dire plus lui-même : sa gaieté, sa jovialité devinrent moins communicatives ; son *faire rire*, plutôt contraint que naturel ; on aperçut en lui du changement ; on le lui fit sentir, moins en paroles que par un commencement de silence, qui, à l'orchestre, succéda aux applaudissements répétés et nourris des années précédentes. Cela l'irrita peu à peu, en produisant chez lui comme une espèce de maladie nerveuse, d'abord peu sensible à son début, mais qui, grandissant insensiblement, lui enleva de ses moyens.

Quelques raisons intérieures l'aggravèrent peut-être. Sa femme, artiste dramatique, sur le talent de laquelle nous avons fort peu de renseignements, voulut, à un moment donné, se faire recevoir à l'Odéon, et ne put y être admise; à d'autres chagrins domestiques, s'ajouta cet échec, très sensible à Thénard qui ne le dissimula pas plus qu'il ne put supporter la froideur du public à son égard, lorsqu'il était en scène.

Il paraissait pour amuser, pour divertir ; on exigeait de lui ce qu'il avait été, sans le moindre souci des raisons qui l'empêchaient de l'être encore. Les spectateurs, ayant déboursé le prix de leurs places, seront toujours impitoyables pour les acteurs ne leur donnant pas le plaisir qu'ils en attendent : Thénard en fit la triste, terrible et bien cruelle expérience.

Si étrange que cela puisse paraître à quelques-uns de nos lecteurs, tout nous porte à croire que Thénard conservait intérieurement une véritable admiration, même de la reconnaissance et de l'attachement pour l'Empereur. En effet, c'est au commencement de son règne qu'il avait paru pour la première fois sur la scène ; c'est sous ce règne qu'il avait obtenu ses plus brillants succès; puis, lors de son voyage à Dresde, il avait vu de près le Grand Homme, entendu de sa bouche les compliments maintes fois adressés à la Comédie, et subi, sans nul doute, cette fascination du génie, à laquelle cédèrent toutes les personnes qui crurent à sa puissance, à son retour, tant qu'elles ne furent pas absolument convaincues de sa mort.

Quant à ses déboires précédents s'ajouta défi-

nitivement la perte complète de tout espoir de revivre jamais ses plus beaux succès, la maladie dont souffrait Thénard prit bientôt un caractère si inquiétant qu'il crut devoir proposer lui-même sa démission, sitôt acceptée par le Comité.

Se retirant pour raison de santé, il eut droit à une pension et à une représentation de retraite. Celle-ci eut lieu le mardi, 13 novembre 1821, et produisit six mille dix-neuf francs de recette. Cette somme peut paraître minime en comparaison du produit de la représentation de retraite de madame Thénard mère, mais on se l'explique par ces faits, à savoir : que cet acteur n'avait point encore terminé sa carrière; puis, qu'à la fin de cette année 1821, il devait y avoir encore trois représentations à bénéfice à la Comédie-Française.

On donna, pour cette soirée, la reprise de *Falkland*, avec Talma dans le rôle principal ; la première représentation de *La Fontaine chez Madame de la Sablière*, et enfin *Piccaros et Diego*. Le prix des places avait été plus que doublé, ce qui fut une faute, car bon nombre d'entre elles restèrent vacantes parce que des amateurs préférèrent attendre la deuxième repré-

sentation de ces nouveautés, plutôt que d'en payer si cher le prix.

Le chroniqueur théâtral (1) auquel nous avons emprunté le compte rendu de cette soirée semble attribuer uniquement la retraite prématurée de cet artiste à un orgueil excessif, puis à des froissements d'amour-propre contre lesquels il n'aurait plus été à même de retrouver, ni dans son tempérament, ni dans son talent d'acteur comique, la force ou les ressources suffisantes pour lutter avec avantage.

Nous croyons pouvoir exprimer un avis différent sur les raisons qui obligèrent Thénard à quitter la Comédie, à un âge où beaucoup de ses camarades arrivaient seulement au couronnement de leur carrière, par l'obtention du sociétariat à part entière. Plusieurs anecdotes que nous pourrions raconter prouveraient évidemment qu'il avait conscience de sa valeur personnelle, et qu'il aimait à ce qu'on la lui reconnût.

C'est peut-être pour cela, qu'avant tout autre, il sentit en même temps et les premières atteintes, et les effets désastreux du mal qui l'étreignait, effets qui ne lui permettaient plus d'être lui-

(1) *Journal des Débats*, du 15 novembre 1821.

même dans certains rôles où on l'avait vu si brillant.

La cause de cet état de choses était uniquement sa maladie, résultat d'une tension nerveuse considérable et continue, que les médecins ne connurent pas ou qu'ils ne surent point soigner; mais qui l'enleva à l'affection des siens, moins de quatre ans après qu'il eut abandonné le théâtre.

Soit pour raison de santé, ou pour toute autre cause, il voulut quitter Paris pour aller habiter la région des montagnes de l'Est, car les lettres que nous avons de lui, depuis cette époque jusqu'à sa mort, sont toutes datées de Nancy, de Plombières, de Metz.

Ce qui prouve évidemment la véracité des causes auxquelles nous avons attribué la retraite de Thénard, ce sont les termes des lettres que nous venons d'indiquer. Toutes sont adressées, soit à sa mère, soit à sa sœur ; elles sont pleines d'affection et de reconnaissance pour celles-ci ; elles renferment de pénibles détails sur les progrès de sa maladie, sur ses souffrances ; elles mentionnent aussi des conseils à cette sœur sur la manière dont elle doit s'y prendre pour régler

ses différents petits intérêts, puisqu'elle voulait bien s'en charger, tant qu'il était éloigné de Paris ; mais pas une de ces missives ne contient de récrimination, ni contre le Théâtre-Français, ni contre aucun de ses camarades, récriminations que nous serions pourtant fondé à admettre, comme ayant un semblant de raison d'être, sous sa plume, surtout quand il s'adressait à des personnes qu'il affectionnait sincèrement, et qui connaissaient parfaitement ce théâtre.

Il écrivait à sa mère, de Metz, le 17 septembre 1823 : « Mon mal, sans être de beaucoup diminué, est du moins plus supportable, surtout depuis quatre ou cinq jours.

. . . .

« Ma femme et mon fils viennent de partir pour Thionville, à cinq lieues d'ici, où la troupe va donner quatre représentations ; mon garçon y joue Azor et Pierrot, du *Tableau parlant*. Si mes forces me le permettent, j'irai ; et, sur la route, j'entrerai chez M. B... pour lui faire les compliments de maman.

« P. Thénard. »

De Nancy, le 4 octobre de la même année,

Thénard envoyait aussi à sa mère et à sa sœur une lettre d'affaires, sur laquelle se trouvaient quelques lignes de sa femme à madame Thénard mère, lignes qui, dans leur laconisme, montrent non seulement la sincère affection unissant, sous la bonne et respectueuse tendresse de l'aïeule, tous les membres de cette famille d'artistes ; mais aussi la grande bonté de la femme affectueuse et dévouée, que fut toujours la digne compagne de cet acteur. Voici ces quelques lignes :

« Bonne et chère maman, j'espère que votre séjour à la campagne n'a pas nui à votre santé. Je désire apprendre que Jenny se porte mieux.

« Embrassez pour moi toute la chère famille.

« Adieu, je vous aime et vous embrasse moi-même de tout mon cœur.

« Votre fille et amie,

« Femme Thénard. »

De Nancy, le 7 octobre 1823, il écrivait aussi à sa sœur pour lui annoncer la mort de sa belle-mère, décédée la veille, à l'âge de quatre-vingt-

treize ans, et qui depuis dix-huit mois dépérissait visiblement :

« Sans l'hydropisie de poitrine qui s'est déclarée, disait-il, nous l'aurions conservée longtemps, car elle était d'une constitution très forte.

« Annonce cette nouvelle à maman avec les plus grands ménagements. Ma femme est dans un état que tu peux te figurer.....

« Embrasse bien fort notre pauvre maman et ayez-en bien soin.

« Ton frère et ami,

« P. THÉNARD. »

Le 25 août 1824, de Plombières, nouvelle lettre à sa sœur pour sa fête ; nous y lisons entre autres les lignes suivantes :

« Mon devoir de père m'a éloigné de vous, mais mon cœur ne vous a quittés ni les uns, ni les autres ; je vous remercie de tous vos vœux pour moi et j'attends comme un jour de bonheur celui où je pourrai vous aller embrasser. Quant à ma maladie, ce résultat fâcheux de mon tempérament trop lymphatique m'eût saisi à Paris comme ailleurs, et *Nauche* ou *Baphar* m'ont

envoyé à Plombières, où je suis. Les eaux ne me sont pas plus mauvaises qu'à d'autres qu'elles ont secoués fortement avant de les guérir ; espérons et filons le temps ; ennuyons-nous, mais ne nous impatientons ; et, pour m'occuper agréablement, écrivez-moi, écrivez-moi beaucoup.....

« Tu me diras dans ta réponse combien vous aurez été de *Louis* et de *Louises* à table aujourd'hui. Il faut, dit-on, que je m'égaye pour me guérir et tu ne m'envoyes plus de cancans : allons, réveille-toi ; parle-moi aussi de tes intérêts ; ces chats fâchés de comédiens t'égratignent-ils souvent ? Nous avons ici Émilie Contat qui, comme moi, a suspendu la douche parce que cela l'irritait un peu trop. Je la vois de temps en temps ; c'est pour des étouffements qu'on lui a ordonné les eaux.

« Embrasse ma mère d'abord pour moi et fais mes amitiés à toute ta famille. Comment va l'Odéon ? Fait-on de l'argent chez nous ? Je t'embrasse, ma chère Louise, encore plus fort qu'à l'ordinaire.

« Ton frère et bon ami,

« P. THÉNARD. »

Le 25 octobre suivant, nous lisons dans une nouvelle lettre à sa sœur :

« Ta lettre vient à propos me rassurer : je sais gré à mes camarades de ce qu'ils font pour toi ; ils ne se ruinent pas en appointements, je l'avoue ; mais, si tu m'en crois, tu n'insisteras pas sur l'augmentation : il ne faut rien demander inutilement au théâtre, à moins qu'on ne puisse montrer les dents en cas de refus.....

« Je souffre toujours beaucoup, mais je patiente aussi de mon côté ; je suis, en attendant que je guérisse ou non, très bien soigné par Louise ; les soins ne m'ont manqué de la part de personne, Dieu merci, mais la secousse et le bouleversement ont été tels que je n'espère que dans la nature pour réparer le mal qu'elle m'a fait... Je te remercie de tes soins pour mes petits intérêts. En temps et lieu on vous demandera mes fonds, ne m'envoyez ni *billets de banque*, ni *pièces de six liards*... Ma femme, tout en souffrant encore beaucoup, a repris un service très actif ; depuis son retour à Nancy, elle a joué tous jours de spectacle ; elle sera à Metz, le 28 au plus tard ; et, du 15 au 20 novembre, je l'y joindrai, *guéri ou non*, comme je te l'ai dit.

« Je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que ma mère, tes enfants, ton mari.

« Ton frère et ami dévoué,

« P. Thénard. »

« Ecris-moi souvent et fais lire ceci à Jenny :

« Ma chère petite nièce,

« Rien de plus gentil que ta petite lettre à un pauvre oncle malade. Je t'embrasse à part sur tes deux yeux bleus, et je te prie d'en faire autant à mon filleul à la première occasion.

« Ton oncle bien affectionné,

« P. Thénard. »

La nièce et le filleul dont il est parlé dans le post-scriptum ci-dessus étaient : Jenny Masson de Puitneuf, alors âgée de sept ans, et son frère, celui qui devint Ferdinand Thénard.

Nous arrivons à la dernière lettre que nous possédons de Louis Thénard, celle qu'il écrivit à sa mère, de Metz, le 10 septembre 1825, trente-sept jours seulement avant sa mort, alors que ses souffrances étaient tellement poignantes, que plusieurs mots de sa missive sont presque illisibles :

« C'est de mon lit, redevenu un lit de douleur, que je t'écris, ma bonne maman, que je ne puis me leurrer davantage sur le voyage que je comptais faire : il m'est impossible, la souffrance, le besoin de soins journaliers et nocturnes, la privation prochaine des services de Louise, la défense de mon médecin, tout m'interdit un déplacement jusqu'à une occasion plus favorable. C'est moi qu'il faut plaindre plus que personne : le plaisir le plus cher à mon cœur, ce voyage que je me promettais avec délices depuis deux mois, dont mes intérêts même ont tant besoin, il faut le remettre et peut-être se passera-t-il encore un an avant que je ne puisse vous embrasser, ou six mois au moins, car la marche de ma maladie qui tient aux nerfs, aux muscles, aux entrailles, à la tête, est inexplicable et me désole. Tel est mon état : vous devez me savoir gré de ne pas vous embarrasser d'un homme qui ne veille que pour souffrir et qui vous tourmenterait vous-mêmes jour et nuit.

« Je cesse de griffonner et vous embrasse plus fort que jamais.

« P. Thénard. »

Sur cette même lettre, sa femme écrivait les quelques lignes ci-dessous :

« Ma chère sœur,

« Vous n'avez point écrit ce voyage à notre pauvre malade et vous lui avez fait du chagrin. Vous ne le voyez pas quand il est contrarié, vous en auriez pitié, ses pauvres nerfs sont si malades ! Ne lui causez donc plus de ces chagrins-là. Je ne vous parle pas de moi, mais croyez que j'ai souvent besoin de consolations et la seule que je puisse avoir est de recevoir de vos nouvelles.

« Adieu, etc.

« Femme THÉNARD. »

Les derniers moments de Thénard, sans doute très douloureux pour lui et très pénibles pour les siens, nous sont inconnus. Il s'éteignit à Metz, le 17 octobre 1825. A peine sa mort fut-elle annoncée à Paris, à d'autres personnes qu'aux membres de sa famille, à la Comédie-Française et à quelques amis. Nous ne l'avons

pas trouvée mentionnée dans les journaux de cette époque.

Par contre, une lettre ne portant ni date, ni lieu d'origine, mais que nous croyons avoir été écrite à la fin de l'année 1825, ou au commencement de 1826, par madame veuve Louis Thénard à sa belle-sœur, nous édifie sur les regrets qu'il laissait après lui dans sa propre famille.

« Chère sœur, je crois que nous pouvons nous souhaiter mutuellement une meilleure année que celle qui vient de s'écouler. Ma pauvre amie, si je ne m'arrêtais pas, je t'attristerais, car je n'ai qu'une pensée ; elle ne me quitte pas ; et, malgré moi, je porte mon chagrin partout.

. . . .

« Tu recevras par le prochain voyage de Caverot, le petit tableau dont je t'ai parlé ; ce qu'il y a écrit est ce que j'ai fait mettre sur la tombe de notre pauvre ami ; le tout est de ses cheveux ; tu verras même de petites marguerites blanches faites avec les clairs que l'on a séparés. On en fait un pour moi avec ses cheveux et ceux de ma pauvre mère, tristes restes qui me

sont bien chers. Qu'il me tarde de vous embrasser et que le temps me paraît long!

« Adieu, etc.

« Veuve Thénard. »

Si longues qu'aient paru les lettres de Thénard, reproduites ci-dessus, il nous a semblé que leur lecture était indispensable pour arriver à détruire cette fausse légende qui s'était formée autour de lui lorsqu'il quitta le Théâtre-Français : nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir, à l'avenir, de doute au sujet de sa trop réelle et très grave maladie.

Celles de sa femme nous ont paru mériter aussi d'êtres publiées, car elles prouvent également combien cet homme était compris par les siens ; de quels soins, de quelle affection, de quelle tendresse, de quel dévouement il avait toujours été l'objet.

Il est aisé à chacun de nous de juger Thénard, mieux par ses lettres que par les portraits tracés de lui dans les chroniques théâtrales. En effet nous le voyons bon, doux, loyal, affectueux, très sensible, d'un commerce agréable lorsqu'il

n'était pas aigri par la souffrance; mais aussi fort incapable, ce nous semble, des sentiments de jalousie, d'envie et d'orgueil qui lui ont été reprochés bien à tort.

Quant à sa femme, sa correspondance si simple, si affectueuse, nous la montre réellement telle que nous l'a représentée le célèbre peintre J.-L. David, dans un petit portrait ne comprenant que la tête, le cou, une faible partie de la poitrine, à peine suffisante pour laisser deviner qu'elle est en toilette décolletée. Madame Thénard y est vue presque de face, avec de fortes tresses de cheveux châtains sur le sommet de la tête, et quelques frisures tombant sur le côté gauche. Ses cheveux sont soutenus sur le devant par un diadème, sous lequel se voit un ruban de velours noir. Le front est moyen; les sourcils, clairs; les yeux, gros; le nez, un peu fort; la bouche, moyenne; le menton, rond; les oreilles et le cou nus, avec seulement une gaze légère qui s'aperçoit à l'extrémité des épaules. Un air de tristesse se lit sur tout ce visage qui respire pourtant une grande douceur et une véri table bonté. Nous pensons, en voyant la coiffure de cette artiste, que ce portrait a été fait tel

qu'elle devait être dans un de ses meilleurs rôles.

A la suite de sa douloureuse épreuve de l'année 1825, nous n'avons retrouvé madame veuve Louis Thénard que dans deux circonstances : la première, à la mort de son fils, Étienne, le chanteur, dont nous donnons également la biographie, et qui mourut à Bruxelles, en 1838 ; la deuxième, à Bordeaux, en 1839, où elle jouait encore probablement, lorsque son beau-frère, Thénard jeune, lui fit cadeau, pour la sainte Julie, jour de sa fête, d'un des portraits de la grande tragédienne, portrait qu'il emportait avec lui dans ses tournées et qu'il venait de faire reproduire par la daguerréotypie.

Depuis 1839, nos recherches la concernant sont restées infructueuses, et nous avouons humblement le sincère regret que nous éprouvons de ne pouvoir relater ici : ni comment elle vécut ses dernières années, ni la date de sa mort, ni le lieu de sa sépulture.

THÉNARD ÉTIENNE

DE L'OPÉRA-COMIQUE

Étienne Thénard, ainsi désigné par le prénom sous lequel on le connaissait ordinairement, était le plus jeune des artistes hommes de cette nombreuse famille d'acteurs, dont la vie ait été entièrement consacrée au Théâtre.

Le désir de faire cesser la confusion qui existe encore, pour beaucoup de personnes, entre son oncle, Thénard jeune, son cousin, Ferdinand Thénard et lui, nous met dans la nécessité de reproduire son acte de naissance.

Extrait des registres de l'état-civil de la ville de Lyon, déposés au greffe du Tribunal de première instance de l'arrondissement.

ACTE DE NAISSANCE

« Le vingt-deux janvier mil huit cent sept, à neuf heures du matin, par devant nous adjoint,

officier de l'état-civil, délégué du Maire de Lyon, arrondissement de Lyon (Rhône).

A comparu Perrin-Thénard, Louis, artiste dramatique, domicilié à Lyon, rue Capon, 86, lequel a présenté un enfant du sexe masculin, vivant, auquel il a donné les prénoms de Étienne-Bernard-Auguste, né dans son domicile, hier soir, a trois heures, de lui déclarant, et de Élizabeth-Julie Lizarde, son épouse.

Présents : MM. Marc Bié, artiste dramatique, domicilié rue Capon, 86, et Jean-Baptiste Eissantier, costumier au Grand-Théâtre, y demeurant, lesquels et le père ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

(Suivent les signatures.)

Pour extrait conforme :

Au Greffe à Lyon, le vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Le Greffier du Tribunal,

Signé : LIMOSIN. »

Thénard entra fort jeune dans une école peu célèbre, celle fondée par Choron, homme d'un

rare mérite, auquel il manqua, pour sa fortune et pour sa réputation, le talent toujours ancien, toujours moderne, du *savoir-faire*, avec lequel les plus grands niais finissent par en imposer aux masses.

Choron ne forma pas toujours d'habiles chanteurs, mais il fit d'excellents musiciens, parfaitement convaincus et animés comme lui d'une chaleureuse ardeur; doués d'une éducation solide, sans laquelle il n'y a jamais que des artistes incomplets.

Thénard fut, à cette école, le condisciple de Duprez et de Renaud, pour ne citer que deux des plus célèbres des élèves de ces mêmes classes. S'il n'eut ni les facultés exceptionnelles du premier, ni la belle voix du second, il acquit cette science du musicien qui supplée jusqu'à un certain point au défaut des moyens naturels.

Sentant qu'il lui restait quelque chose à faire pour compléter son éducation vocale, en quittant l'école Choron, il entra au Conservatoire de musique et de déclamation pour y étudier le chant sous la direction de Ponchard. Le talent de ce maître influa sur le style de l'élève, ou plutôt celui-ci s'imprégna si fortement de celui-là,

qu'il en conserva toujours la méthode et l'empreinte

En 1820, il obtint un deuxième prix de solfège ; et, avec l'étude du chant, il fit marcher de front celle du piano, instrument sur lequel il possédait un talent vraiment distingué. Lors de sa sortie du Conservatoire, les circonstances ne lui étaient point favorables pour des débuts à l'Opéra-Comique, il s'engagea au Théâtre des Nouveautés, qui commençait à joindre quelques petits opéras aux vaudevilles de son répertoire, et il y débuta le 7 novembre 1829, dans *Le Bandit*, où le public l'accueillit avec bienveillance.

Durant les deux ans qu'il joua aux Nouveautés, Thénard acquit l'habitude de la scène ; mais ce théâtre étant venu à fermer, par suite d'embarras financiers, il crut pouvoir débuter à l'Opéra-Comique qui se tenait alors dans la salle Ventadour, très vaste, très défavorable à la musique, et plus ingrate encore pour un artiste comme celui qui nous occupe, dont la voix n'avait pas un très grand volume. Aussi ne réussit-il que difficilement dans les rôles importants ; mais il aborda avec infiniment plus de

succès ceux de l'acteur Lemonnier, très aimé du public, bien que son talent de chanteur fut presque nul.

C'est alors que commença la carrière proprement dite de Thénard, et qu'il obtint réellement toute la satisfaction qu'il était à même de pouvoir espérer dans une position secondaire.

Les auteurs ayant distingué ses dispositions lui donnèrent quelques rôles dans des opéras nouveaux, où il put se faire remarquer davantage des habitués et des amateurs de ce genre ; mais l'Opéra-Comique subit à cette époque plusieurs crises qui nécessitèrent sa fermeture momentanée. Par raison d'économie, on le transféra dans la salle des Nouveautés, et Thénard fit partie de la troupe reconstituée. Il se trouva, pour son compte personnel, encore plus à l'aise dans un vaisseau de petites proportions, s'accordant mieux à celles de sa voix. Depuis, il resta à ce théâtre jusqu'à son départ pour Bruxelles ; sans se borner uniquement aux rôles peu importants par lesquels il avait débuté.

D'ailleurs, ses débuts, selon lui, n'étaient point, à proprement parler, ceux dont les chroniqueurs avaient rendu compte dans les jour-

naux de Paris ; mais bien ceux dans lesquels il avait essayé lui-même ses ailes, tout seul loin de la capitale, sans bruit, ne croyant avoir de meilleur exemple à suivre que ceux de sa grand'-mère et de son père.

Comme eux, il avait été soucieux de plaire au public, de le séduire, de le conquérir ; et, pour cela, il avait cherché à utiliser d'abord tous ses moyens naturels ; puis il avait de son mieux, tâché de mettre en pratique les conseils de ses maîtres, de sorte que le succès était venu pour ainsi dire de lui-même, faible, mais grandissant graduellement.

La première fois que nous sachions qu'il ait paru en public, fut le 18 février 1823, dans le *Comte Albert*, opéra comique de Sedaine, musique de Grétry ; mais nous n'avons aucune communication sur la manière dont il tint le rôle qui lui avait été confié.

Deux ans plus tard, quand son père, ayant pris sa retraite de la Comédie-Française, se fut retiré dans l'Est, Etienne Thénard passait vraisemblablement auprès de lui les vacances que lui laissaient ses études au Conservatoire. C'est alors qu'il s'engagea dans une troupe ambulante

qui parcourait cette région, car le 10 septembre 1825, il écrivait de Metz, à sa grand'mère :

« Chère bonne maman,

« Je suis toujours dans mes débuts. Je joue demain Olphide, dans *Anacréon*, avec Dérivis. J'ai déjà joué avec lui *La Vestale*, j'espère être aussi heureux cette fois que les précédentes.

« Je t'embrasse mille fois ainsi que ma tante, mes oncles, cousins et cousines.

« Ton fils, E. THÉNARD. »

Quelques années plus tard, mais néanmoins à une époque antérieure au mois de mars 1831, il avait épousé Gabrielle-Raymonde Bousigues, fille de Raymond Bousigues, artiste dramatique et de Geneviève-Reine Lemonnier, sœur du comédien de ce nom.

Cette toute mignonne, charmante et ravissante actrice, était une des meilleures, des plus séduisantes comédiennes du Vaudeville, fêtée, adulée, choyée, tant du public que de toute l'administration de son théâtre.

Après leur mariage, la vie artistique continua pour eux comme précédemment.

Lorsque Ponchard prit sa retraite, il laissait une succession qui devait échoir au moins en partie à Thénard ; sa qualité d'élève de cet artiste lui donnant peut-être plus de droits que n'en avait aucun autre à le remplacer dans certains opéras.

Il se montra ensuite dans plusieurs des rôles du répertoire de Chollet, bien qu'ils n'eussent pas pu être facilement adaptés à sa voix ; enfin, devenu chef d'emploi, il participa, comme premier ténor, à la mise en scène d'un grand nombre d'ouvrages nouveaux.

Un des rôles qui lui firent toujours le plus d'honneur fut la création de celui de Mergy, dans le *Pré aux Clercs*, dont la première représentation eut lieu le 15 décembre 1832.

Les succès qu'il obtint et qui se trouvèrent augmentés des comptes rendus élogieux dont la presse le comblait, le décidèrent à se faire applaudir sur une scène étrangère, où il espérait peut-être obtenir plus facilement une situation mieux rémunérée qu'à Paris.

En juillet 1836, il partit pour Bruxelles, mais

si nous en croyons le spirituel récit qu'il fit lui-même de son début, on s'explique moins facilement encore son engagement de l'année suivante, autrement que par une force supérieure à sa volonté, l'entraînant là, où il devait trouver sitôt la mort.

Bruxelles, le 10 juillet 1836.

« Grrrrrrrrrrrand succès, force compliments, force félicitations..... pas d'argent par exemple, il faisait trop chaud ; mais enfin cette première représentation, selon Besnard, semble promettre un heureux résultat pour les subséquentes ; il me parle déjà d'une prolongation.

« Je pars aujourd'hui pour Douai, afin d'y chanter au concert ; et, pendant mon absence, on monte pour moi plusieurs pièces, entre autres la *Marquise* et la *Sentinelle*. Dis donc à ma grand'mère que si ses patiences ont été f.... elle aura tort d'y croire dorénavant.

« Je jouais hier le *Concert à la cour* et le *Pré aux Clercs*.

« Enfin, à l'argent près, je suis content de mon premier pas.

« Adieu, ma chère tante, je t'embrasse de

tout cœur et te demande la permission de ne pas te remercier de toutes tes peines pour moi, parce que je crois que tu me rends service avec autant de plaisir que j'en aurais moi-même à t'être utile. Deux gros énormes baisers à ma bonne grand'mère qui te les rendra pour moi.

« Ton neveu et ami,

« ÉTIENNE. »

Cet enthousiasme qu'éprouvait Thénard pour la capitale de la Belgique, était bien réellement l'avant-coureur de leur départ définitif.

Ils passèrent encore à Paris, lui et sa femme, l'hiver de 1836-37, où les succès qu'ils y obtinrent, tant au Vaudeville, qu'à l'Opéra-Comique, pouvaient permettre d'espérer qu'ils reviendraient sans doute sur des décisions restant toujours à l'état de projet ; car, pour tout le monde, ces acteurs étaient considérés comme les meilleurs artistes de leurs deux théâtres.

Néanmoins, le 11 février 1837, la nouvelle de leur départ, puis de leur engagement à Bruxelles, fut officiellement annoncée. On pourrait presque dire qu'elle jeta une sorte de consternation dans

le monde théâtral, où tous deux étaient universellement aimés et estimés.

« Thénard et sa femme, la charmante actrice du Vaudeville, partent pour Bruxelles où ils sont engagés. (1) »

En effet, on formait, dans cette ville, une troupe pour le Grand-Théâtre et on voulut la former digne de la résidence royale. Pour cela, un impresario eut l'habileté d'enlever à Paris un véritable noyau de célébrités qui furent, pour l'Opéra : Renard, Thénard, Payen ; mesdames Casimir, Bultel, Grasset ; puis, madame Thénard, qu'on comprit dans la troupe et qui devait jouer la comédie ou le vaudeville.

Ils parvinrent à Bruxelles le 20 avril, ainsi que l'atteste une lettre de Thénard à sa tante, du 21 du même mois.

« Nous sommes arrivés hier à sept heures du soir en parfaite santé. Nous avons trouvé notre appartement tout prêt et très convenable. On ne compte ouvrir que le 4 ou le 5 mai. Quand cela sera décidé, je t'écrirai. »

Précédés d'une belle réputation, nos deux

(1) Le *Monde dramatique* de 1837, p. 95.

artistes furent très bien accueillis du public bruxellois.

Le *Chef-d'Œuvre d'un Inconnu* permit à madame Thénard d'être « ravissante de malice et d'espièglerie », dans le rôle de Stefano ; puis, la *Belle Écaillère*, qui fut jouée avec beaucoup d'ensemble au Théâtre du Parc, lui procura l'occasion de se montrer « charmante sans affectation et vraie sans trivialité ».

Son mari n'était pas moins fêté et adulé. On reconnaissait bien le volume de sa voix un peu faible pour la vaste salle de la Monnaie, mais on ne pouvait nier qu'il « ne fût le plus agréable ténor d'opéra-comique qu'ait possédé le Théâtre de Bruxelles, depuis le départ de Lafeuillade. Grâce à son instinct de musicien et à une éducation bien faite, il n'était déplacé nulle part. Il était comédien intelligent et de bon air ; son aisance sur la scène était même poussée quelquefois jusqu'à l'exagération. De plus, il composait de jolies romances qu'il chantait d'autant mieux qu'il y mettait tout l'amour-propre d'un auteur. Sa voix, faible pour le théâtre, était d'un bon effet dans les salons. (1) »

(1) L'*Indépendant*, du 9 mai 1838.

Avec l'insouciance qui caractérise le plus souvent les artistes pour tout ce qui n'est pas leur profession, Thénard ne prêta aucune attention à une indisposition qui lui semblait des plus légères ; mais qui, néanmoins, se transformant subitement en une attaque d'apoplexie séreuse, l'enleva en quelques heures, le 8 mai 1838, à l'âge de trente et un ans trois mois et dix-sept jours.

Cette catastrophe se produisant si à l'improviste, à si peu de distance d'une heureuse arrivée et de débuts de si bon augure, jeta comme une sorte d'effroi au milieu des parents et des très nombreux amis de Thénard.

Ceux-ci rivalisèrent d'attentions, de délicatesse, de dévouement pour lui faire de belles funérailles. Il avait reçu les secours de la religion, de sorte qu'il fut admis aux cérémonies funèbres de l'église du Finisterre, où se rencontra une grande affluence de monde, parmi laquelle on distinguait notamment tous les artistes des théâtres.

Nous empruntons à un journal bruxellois (1) le compte rendu de cette cérémonie, que nous devons à l'extrême obligeance de madame de K...,

(1) L'*Éclair*, du 11 mai 1838.

une des plus aimables actrices du Théâtre de la Monnaie.

« Obsèques de Thénard.

« Aujourd'hui a eu lieu, à dix heures du matin, à l'église du Finisterre, le service du plus gracieux de nos talents lyriques, le malheureux Thénard, enlevé si prématurément aux émotions du public, à l'attachement de ses nombreux amis.

« Dans l'office, se trouvaient intercalés plusieurs morceaux de musique ; les soli et les morceaux d'ensemble étaient exécutés par d'anciens et de nouveaux camarades du défunt. Près de vingt voitures et une foule considérable de personnes à pied ont accompagné ses restes mortels au champ de repos.

« Thénard était une de ces organisations si rares par l'intelligence que l'homme vaut l'artiste, et si rares par le cœur que les triomphes journaliers de l'amour-propre n'altèrent en rien leur bonhomie. »

Des discours furent prononcés et des vers, lus sur sa tombe. Nous en extrayons les fragments suivants.

Dans celui de Baptiste, du Grand-Théâtre, qui

remplissait les fonctions de maître de cérémonies, on remarqua le passage suivant :

« Encore un artiste qui meurt, une affection qui nous délaisse, un ami qui s'en va? Pauvre Etienne! toi dont le talent séduisait et charmait ; toi, si bon et si aimable, mourir si jeune!... nous quitter en laissant le deuil dans nos cœurs ; à tes amis, l'affliction ; à la foule, le regret.

« Entre le bonheur et le calcul, il n'y a que le chagrin, et tu as passé de la joie au repos en effleurant à peine la douleur. Ce n'est pas toi qui es à plaindre, ami, c'est ta mère qui, dans son angoisse, n'a pu trouver une larme pour te pleurer ; c'est ton jeune fils, pauvre orphelin qui a déjà pleuré en toi sa dernière affection vierge ; c'est ta femme, dont l'avenir est à présent sans charmes, puisque toi mort, elle a perdu le désir et l'espérance. »

Des vers qui furent dits, nous ne citerons que les suivans :

Dans sa vive douleur, ta bonne et tendre mère,
Hélas, regrette un fils à jamais endormi ;
Ton épouse, un soutien ; ton enfant, un bon père,
Le pauvre, un protecteur, et nous tous, un ami.

Hélas! il est trop vrai qu'un mal héréditaire
Vient de tuer le fils comme il tua le père ;
Héritage fatal qui nous force à gémir,
Thénard devais-tu donc sitôt le recueillir ?

Naguère encor ta voix douce et mélodieuse
Avait su mériter nos applaudissements
Et tu n'entendras plus que des gémissements
Sous la pierre silencieuse.

L'avant-veille de ses funérailles, M. Charles de Praast, sculpteur, né à Anvers, avait moulé la tête de Thénard, dont les traits, pour ainsi dire respectés par la mort, ne se trouvaient presque pas altérés, et furent reproduits avec une grande fidélité.

Le rideau du Théâtre-Royal, qui s'était abaissé devant un cercueil, se releva aussitôt qu'on eut enterré le corps de cet artiste.

Audran, ténor léger, engagé pour succéder à celui dont le souvenir vécut longtemps dans l'esprit du public, eut à lutter contre de fâcheuses préventions qu'il ne parvint que difficilement à dissiper.

La presse parisienne, de son côté, ne laissa pas partir sans regrets l'artiste dont elle avait tant loué le talent en maintes circonstances.

Les deux appréciations que nous reproduisons

résument, on peut le dire, l'opinion de tous les journaux.

« Dans la crainte et avec l'espérance de nous tromper, nous n'avons pas voulu annoncer, en la recevant, la nouvelle dont nous allons parler.

« Etienne Thénard, l'acteur qui était dernièrement à l'Opéra-Comique, est victime du mal subit qui l'a frappé. Les suites d'un coup de sang viennent de l'enlever à sa famille. Il était à Bruxelles, où le public le voyait avec beaucoup d'intérêt.

« Fils de Thénard, le comédien français qui s'honora à tous les titres, le jeune Etienne avait aussi du talent. Il composait de jolie musique et se distinguait par de bonnes manières, autant que par la douceur de son commerce.

« Sa veuve, femme fort estimable, trouvera dans les regrets publics, une sorte de compensation à un si grand malheur (1). »

Une revue musicale à laquelle Thénard avait fourni bon nombre de ses compositions, s'exprima ainsi sur lui dans les quelques lignes nécrologiques qu'elle lui consacra :

« Nous apprenons avec une vive douleur que

(1) *Courrier des théâtres* du 11 mai 1838.

ce jeune artiste dramatique vient de décéder à Bruxelles où il avait obtenu un engagement après avoir quitté notre Opéra-Comique. On se rappelle avec quel talent il avait créé plusieurs rôles du répertoire, particulièrement celui de *Lestocq*. Etienne Thénard cultivait aussi la composition, et le *Ménestrel* surtout perd en lui un zélé collaborateur.

« C'est à Etienne Thénard que ce journal doit les romances : *Dors mon enfant*, le *Départ pour le ciel*, *Regrets*, le *Jeune Suisse*, *Bientôt je ne serai plus*, la *Fête du monastère*, les *Regrets d'une vieille fille*, la *Circassienne*, *Alonzo*, *Fernande* et le joli nocturne à deux voix, le *Soir*, chanté avec tant de succès, au premier concert du *Ménestrel*, salle Laffitte (1). »

A la suite de ses œuvres, nous croyons devoir citer les rôles suivants dans le grand nombre de ceux qu'il interpréta : Armand, des *Voitures versées;* Firmin, du *Maître de Chapelle;* M. de Renneville, de la *Fête du Village voisin;* Florville, des *Deux Mousquetaires;* Victor, du *Concert à la Cour;* Torrellas, de *Mazaniello;* Dermont, de la *Lettre de Change;* Adolphe, de

(1) Le *Ménestrel* du 13 mai 1838.

Marie; Alphonse, de *Zampa ;* Léon, du *Maçon*; le Solitaire, dans la pièce de ce nom ; puis le comte de Mergy, du *Pré-aux-Clercs*, rôle déjà cité.

Tandis que le choléra exerçait ses ravages sur la capitale, en 1832, et que le chant avait cessé dans les théâtres, il joua exceptionnellement le drame, notamment Duleau de *Térésa.*

Sa dernière représentation à Paris eut lieu le 24 janvier 1833, dans le *Souper du mari.*

Ce fut en jouant elles-mêmes sur les théâtres où il avait été si applaudi, que la mère et la femme du regretté Thénard portèrent le deuil de leur fils et de leur mari.

La première de leurs représentations fut ainsi appréciée :

« Madame Thénard mère est une actrice qui connaît toutes les traditions de la bonne école. Dans *Ma Tante Aurore*, où elle a fait son premier début, cette excellente comédienne n'a eu qu'à se louer des bonnes dispositions de l'Assemblée et de l'intérêt vif et marquant dont elle ne cesse de recevoir les honorables témoignages. »

Quant à la seconde, elle incarna sa douleur

encore pendant quelque temps dans un drame approprié à sa situation morale, *Iseult*, « naïve et courageuse vierge dont la délicieuse madame Thénard a rendu si bien le caractère de souffrance et de poésie (1). »

En 1839, elle revint à Paris, où elle n'eut pas de peine à obtenir un engagement dans ce Théâtre du Vaudeville qu'elle avait quitté, deux ans auparavant, en y laissant de si vifs, de si sincères regrets.

Seulement, cette douce et gracieuse tourterelle y rentrait avec les ailes brisées et le cœur tout meurtri du terrible coup qui l'avait frappée.

Croyant pouvoir compter sur des forces qui la trahirent, elle débuta, le 23 avril 1841, dans le *Neveu de Mercier*, excellente, spirituelle pièce d'un auteur très aimé du public, mais dont le grand succès dût être interrompu à la 17e représentation, par suite d'une maladie sérieuse qu'elle fit à cette époque.

Pendant une année environ, elle parut encore sur la scène, avec une santé de plus en plus chancelante et des semblants de succès ; puis, après quelques années passées auprès de ses

(1) Le *Monde dramatique*, 1838, p. 95.

parents, directeurs du théâtre de Bordeaux, elle se retira aux environs de Paris, où elle mourut, le jeudi 19 septembre 1861, avenue de Neuilly-sur-Seine, n° 36, à l'âge de quarante-six ans. Ses obsèques eurent lieu le samedi suivant, à dix heures et demie du matin, à l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste.

Comme son mari, madame Thénard ne devait pas disparaître sans réveiller de tristes et douloureux souvenirs. Nous en avons retrouvés plusieurs que nous nous nous plaisons à reproduire, tant ils sont flatteurs pour cette intéressante et ravissante artiste.

« Une actrice qui avait passé par l'Opéra-Comique pour arriver au Vaudeville, où elle tint longtemps et avec succès l'une des premières places, madame veuve Thénard, née Bousigues, vient de mourir à Neuilly. Depuis quelques années, elle avait quitté le Théâtre après s'être distinguée successivement aux Nouveautés et à l'Opéra-Comique ; son mari était mort en 1838 (1). »

La publication à laquelle avait collaboré l'auteur du *Soir* fit mention d'elle de la manière suivante :

(1) *Revue et Gazette musicale*, du 29 septembre 1861, p. 310.

« Le Théâtre a eu à déplorer également cette semaine la mort de madame Thénard, artiste du Vaudeville et veuve du chanteur Thénard qui a laissé d'excellents souvenirs à l'Opéra-Comique. Par la distinction de sa personne et de son talent, elle s'était fait une réputation méritée et acquis des sympathies qui l'avaient suivie dans sa retraite (1). »

Destinée de bonne heure au théâtre, elle fut engagée comme *ingénue* et s'y fit remarquer. Bientôt, abordant les *Grandes Coquettes*, elle y brilla en créant successivement des rôles dans les pièces suivantes : le *Régent,* un *An de plus,* un *Caprice de grande dame,* la *Fin d'un bal,* *Aïssé la Géorgienne*, le *Dandy*, les *Jours gras sous Charles IX* (1832), le *Démon de la nuit, Trente ans* ou la *Femme raisonnable*.

Etienne Thénard laissa, après sa mort, outre de très sincères affections de famille, des amitiés qui lui restèrent toujours fidèles. Une des plus plus vives, des plus touchantes, des plus enthousiastes, fut celle d'une grande et incomparable artiste, qui avait été durant quelque temps sa partenaire sur différentes scènes, nous avons

(1) *Le Ménestrel,* du 29 septembre 1861, p. 351.

nommé la célèbre chanteuse de *La Lisette* de Béranger, cette adorable Déjazet, au si grand cœur, au talent génial, qui ne parlait jamais de cet acteur qu'avec des larmes dans les yeux. Souvent elle fit visite à Ferdinand Thénard, dans le seul but d'avoir occasion de lui parler de son parrain ; et, comme si elle eut voulu en faire hommage à ce cher mort toujours regretté, elle donna à son filleul sa photographie, avec sa signature, dans chacun des rôles qu'elle créa depuis 1838. Cette précieuse collection a été retrouvée par nous dans les papiers de l'auteur de l'*Alliance*, où elle était conservée.

Ce même souvenir d'Etienne Thénard est resté également très vivant dans l'esprit de plusieurs de ses élèves, car un des meilleurs professeurs de Paris nous montrait encore, en 1892, la photographie du portrait que nous allons décrire de ce gracieux ténor, auquel elle semblait attacher un grand prix.

En dehors du moulage de la tête de Thénard, par Charles de Praast, moulage dont nous avons déjà parlé, et qu'il nous a été impossible jusqu'ici de nous procurer, il nous reste, de cet aimable chanteur, un portrait au crayon, signé

d'un nom que nous n'avons pu déchiffrer mais qui paraît avoir été fait à l'époque de la première représentation du *Pré aux Clercs*.

L'artiste est debout devant un piano, vu presque de face, légèrement à gauche, une main négligemment placée dans une de ses poches, tandis que la droite, posée sur les touches de l'instrument, semble plaquer un accord dont il a besoin pour une de ses compositions. Il porte ce costume de 1830, qu'il est inutile de décrire, tant il est connu ; la tête est nue, le front, large, découvert ; les cheveux et les sourcils, bruns, abondants ; le nez, fort ; les lèvres sensuelles, avec une moustache naissante estompant la lèvre supérieure ; le menton, rond ; le visage, ovale. De tout cet ensemble il se dégage comme un sentiment de tristesse d'autant moins explicable qu'il contraste absolument avec le tempérament excessivement gai et enjoué de Thénard.

La gravure et la lithographie nous ont conservé des portraits de madame Etienne Thénard dans trois de ses rôles, où elle est fine et mignonne au possible, avec son air de douceur ingénue.

Le plus caractéristique d'entre eux est peut-être celui qui fut dessiné par A. Lacauchie, puis gravé par E. Rouargue, où elle est représentée dans le rôle de Marguerite de la *Nuit de Noël*, disant cette phrase qu'on croyait avoir été écrite pour elle, si toutefois nous en croyons la légende qui eut cours à l'époque de son mariage:

« Tout est fini, je suis sa femme,

« Ma mère est obéie et mon malheur a commencé ».

L'artiste est debout, dans un demi déshabillé aux grosses manches bouffantes ; son corsage est retenu par de forts lacets qui ne sont sans doute si bien en vue que pour pouvoir être plus promptement, plus facilement dégraffés ; elle a un collier, des bracelets, les extrémités de ses pantalons d'un beau noir qu'on aperçoit au-dessus de deux souliers de satin blanc, emprisonnant des pieds mignons; sa grande natte de cheveux tombe sur son épaule droite ; ses mains, tristement croisées devant elle ; tout indique bien que le sort qui attend cette pauvre femme n'est nullement celui qu'elle avait entrevu dans ses doux et paisibles rêves de jeune vierge.

THÉNARD JEUNE

DE L'ODÉON

Marc-Antoine-Jean-Baptiste Nourry-Grammont, dit Thénard jeune, naquit à Paris, ainsi que le constate le document suivant.

« D'un acte inscrit sur le registre, première minute des actes de naissance faits dans la ci-devant paroisse Sulpice pendant l'année mil sept cent quatre-vingt-trois, au folio 105 dudit registre, déposé aux Archives du département de la Seine au désir de l'art. 17 dudit décret (1), il est extrait ce qui suit :

« L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le neuf juin, fut nommé Marc-Antoine-Jean-Baptiste, né hier, fils de Jean-Baptiste-Jacques Nourry-Grammont et de Marie-Madeleine Perrein son épouse; les témoins ont été Marc-Antoine Auvray et Marie Friol, le père présent, et ont signé.

(1) Décret du 3 ventôse an III, qui fixe le mode de constater l'état civil dans la commune de Paris.

« Extrait et collationné sur ledit acte de naissance et délivré par moi soussigné, gardien des registres de l'état civil et de ceux des ci-devant paroisses de Paris, hospices, etc., déposés aux Archives du département de la Seine, dont la garde m'est confiée, pour lequel extrait il m'a été payé dix livres quinze sols, compris le timbre.

« A Paris, le douze floréal de l'an IV de la République.

« Pour le garde des Archives,

« Signé : Illisible. »

Ce Thénard fut, comme ses deux frères aînés, élevé dans cette pension du faubourg Saint-Antoine, dont nous avons déjà fait mention.

C'est de lui que voulut parler le Grand Chansonnier quand il consacra les lignes suivantes à l'un de ses petits camarades :

« En 1789, mon père revint à Paris et l'on décida que je serais mis en pension au faubourg Saint-Antoine, où l'on me conduisit bientôt, où je vis prendre la Bastille du haut des toits de la maison. . . . .

« Au nombre des pensionnaires se trouvaient

plusieurs enfants de Grammont, acteur tragique du Théâtre-Français. Je vois encore le plus jeune, vêtu d'une houppelande rouge, défroque héroïque de son père. Combien j'étais ravi quand il nous répétait le rôle de Joas, que déjà on lui faisait jouer! Je m'étais lié avec cet élève parce qu'il était doux et tranquille, ce qui convenait à ma rêveuse nonchalence (1) »

Nous ne savons pas combien de temps, ni jusqu'à quel âge Thénard jeune resta dans cette pension, mais nous le retrouvons, le 22 germinal an II (11 avril 1794), c'est-à-dire l'avant-veille de l'exécution de son père et de son frère aîné, débutant, à l'âge de onze ans, dans le rôle d'Auguste de *Dubautcours*, au Théâtre Louvois.

Le chroniqueur qui nous apprend cette particularité, ne craint même pas, malgré un tel souvenir, de juger assez sévèrement ce jeune artiste, ainsi qu'on peut le voir par les lignes suivantes, écrites lorsque Thénard se préparait à débuter à la Comédie-Française :

« Ce jeune homme, dont la taille et la tournure n'ont rien de remarquable, débuta par le

(1) J.-F. de Béranger. *Ma Biographie*, Paris, in-8°, 1857.

rôle d'Auguste dans *Dubautcours*, au Théâtre Louvois, vers la fin de l'an II. Ou vit bien qu'il sortait des *Jeunes Élèves* ; mais on ne peut leur savoir gré de son éducation.....

« C'est un triste amoureux. Encore ses amis se plaignent-ils qu'on ne l'ait pas admis aux Français, à la place de Gonthier (1).

L'année suivante, le même critique, établissant des points de comparaison entre Thénard et les acteurs qu'il était appelé à remplacer, disait de lui :

« Je voudrais trouver une formule polie pour insinuer que je ne crois pas qu'il ait agi prudemment en quittant le Théâtre Louvois pour obtenir un ordre de début qu'on lui fait espérer au Théâtre-Français. »

Malgré cette prédiction peu encourageante, peu flatteuse même pour ce jeune acteur, qu'on malmenait déjà avant de l'avoir vu paraître sur la scène, Thénard n'en débuta pas moins à la Comédie-Française, le 21 juillet 1807, dans le rôle d'Hippolyte de *Phèdre*, et dans celui d'Auguste de l'*Amour et la Raison*.

Le 28 du même mois, il fit son deuxième

(1) *L'Opinion du Parterre*, 1806, p. 143.

début également dans les rôles d'Hippolyte de *Phèdre*, et de Dormilly des *Fausses Infidélités*. Enfin, le 1er août suivant eut lieu son troisième et dernier début, qui ne lui fut pas plus favorable que les deux précédents, puisqu'il dut renoncer définitivement à entrer au Théâtre-Français.

Toutefois, si nous en croyons le journal auquel nous continuons à emprunter les comptes rendus de la vie de Thénard, nous sommes bien forcé de reconnaître que son échec était dû surtout à ce que nous pourrions appeler un véritable parti pris de le refuser; parti pris dont nous trouvons l'explication dans ces faits, à savoir : que Thénard jeune était le fils de Nourry-Grammont; que les cruautés de son père étaient toujours présentes à la mémoire de bon nombre des survivants ou de parents des victimes de la Terreur; que, ni la double exécution de 24 germinal an II, ni le mérite personnel de cet artiste, ne pouvaient effacer la tache indélibile dont il avait été marqué dès son berceau.

Sitôt après avoir rappelé le premier jugement porté sur ce débutant, le critique en parle ainsi :

« Ce que je n'aurais jamais deviné, c'est qu'en le repoussant de la scène, en lui faisant éprouver

un affront des plus marqués, le parterre commettrait une injustice signalée et que, pour cette fois, les siffleurs seraient dans leur tort. Il offrait pourtant la réunion de qualités très précieuses, notamment, une chaleur et une énergie véritables. Son organe était un peu embarrassé ; ses habitudes, ses gestes un peu défectueux ; mais cela se fut corrigé par l'étude et le temps. Le nom de sa mère, actrice recommandable, sous tous les rapports, lui méritait plus d'égards qu'il n'en éprouve. Il succombe sous une cabale qui ne fait point honneur aux habitués du parterre (1). »

Découragé par cet échec, qu'il était bien résolu à faire regretter à une partie de ceux qui le lui avaient infligé, Thénard se retourna vers une autre scène.

En 1809, il joua à la Porte-Saint-Martin les *jeunes premiers* et quelques *rôles rompus*, pour employer un mot technique d'un usage alors fréquent ; puis, ce théâtre ayant été supprimé en même temps que le Théâtre Louvois, et l'Odéon, reconstruit, ayant été ouvert le 15 juin 1809, on y donna, le 16 juillet, la première repré-

(1) L'*Opinion du Parterre*, 1807, p. 99.

sentation des *Amours de Bayard*, pièce dans laquelle Thénard jouait le rôle de François Ier.

Au cours de l'année 1810, on le vit jouant au même théâtre « les rôles d'amoureux qui convenaient bien à son âge. »

En 1811, on trouvait « qu'il acquerrait de l'habitude ; qu'il ne manquait point de chaleur, qu'il possédait des qualités physiques propres à son emploi »; mais on lui reprochait d'être maniéré.

Dès 1813, la critique lui devint plus favorable. Dans *Oreste*, on jugea qu'il « fut très plaisant ». Sa voix était peu brillante ; mais « il se tira, bien mieux qu'on ne l'espérait, de toutes les ariettes dont était farci le rôle de Pylade ». Le chroniqueur ajoutait même en parlant de lui : « je n'oublierai point sa tête moutonnée et poudrée à blanc ; jamais caricature ne fut plus originale. »

Depuis, sa situation s'améliora de plus en plus, et devint pour ainsi dire prépondérante à ce théâtre. Pour la retracer tout entière, comme elle mériterait de l'être, il faudrait écrire l'histoire détaillée de l'Odéon, non au point de vue des incendies qui le détruisirent deux fois en moins d'un demi-siècle, mais en décrivant, en

critiquant, une à une, les pièces qui y furent représentées jusqu'en 1829. Il en est bien peu, notamment parmi les plus importantes, dans lesquelles on ne pourrait compter à son actif, soit un rôle de première création, soit un rôle dans une reprise où il s'incarna, en l'interprétant souvent d'une manière toute différente de celle dans laquelle on l'avait joué précédemment.

L'année 1826, nous paraît avoir été l'une de celles durant lesquelles il eut peut-être le plus de succès. Ainsi, dans le courant du mois d'août, le journal auquel nous avons emprunté les détails sur sa vie, depuis son entrée à l'Odéon, nous le montre figurant vingt-trois fois sur la scène, à des jours divers, et dans neuf pièces différentes, du quatre au trente-et-un de ce même mois.

C'est surtout dans les comédies de Picard, de d'Epagny et de Georges Duval, qu'il prodigua toute sa verve et tout son entrain.

En 1829, lorsque, après avoir subi quatre directions différentes en cinq ans, les choses allaient pour ainsi dire de mal en pis à ce théâtre, Thénard passa à celui des Nouveautés, où il

parut, le 26 mars, dans l'*Homme entre deux âges*. « Il y fut accueilli avec une faveur qui ne lui donna point lieu de regretter celle dont il était l'objet dans le noble faubourg »; mais, comme il faisait partie d'une troupe chantante, on lui demanda néanmoins de s'attacher à donner plus d'assurance à sa voix, dans les couplets, et on affirmait cette fois que « les *pères nobles* et les *raisonneurs* du Théâtre des Nouveautés paraissaient du reste avoir trouvé en lui un habile représentant (1) ».

Le 13 avril de la même année, on croyait devoir « aux éloges donnés à Bouffé et à Déjazet, en joindre quelques-uns pour Thénard qui joue, en habile raisonneur, un marquis raisonnable ».

Les 27 novembre et 8 décembre suivants, la presse, annonçant une représentation à son bénéfice, laissait entrevoir sa retraite prochaine.

Cette représentation eut lieu, en effet, *par ordre*, le 23 janvier 1830.

Elle comprenait la première représentation du *Bal champêtre au cinquième étage*, *Monsieur Sans-Gêne*, *Arlequin à Alger*, et la *Femme inno-*

(1) *Journal de Paris*, du 27 mars 1829.

cente, malheureuse et persécutée. « La salle était presque remplie » nous apprend le journal déjà cité, et il ajoute que « le bénéficiaire a dû être satisfait ».

Au sujet de cet artiste, il s'exprimait ainsi dans le dernier éloge que nous connaissions de lui : « Thénard, l'un des sujets les plus utiles qu'ait acquis ce théâtre depuis son ouverture, y remplit très convenablement l'emploi des *pères* et a même, comme autrefois à l'Odéon, fait quelques excursions heureuses dans celui des *comiques.* »

Après avoir quitté les Nouveautés, il n'est pas à notre connaissance qu'il ait reparu sur une scène parisienne.

Nous l'avons retrouvé seulement, jouant à Bordeaux, le 22 mai 1839, en même temps que la mère d'Etienne, son neveu, lorsqu'il donna à sa belle-sœur, après en avoir fait un daguerréotype, comme nous l'avons déjà dit, ce portrait de la Grande Thénard, qu'il emportait avec lui, lorsqu'il était obligé de se séparer d'elle. Nous avons tenu à insister sur ce fait, bien simple en apparence, car il est pour nous une preuve convaincante de l'affection, de la déférence, du res-

pect que cet acteur, déjà âgé de cinquante-six ans, ne cessait de témoigner à sa mère.

Nous ne savons pas exactement en quelle année il fut atteint du mal qui devait l'emporter; mais nous croyons qu'il en souffrait déjà lors de la modeste cérémonie funèbre que nous avons décrite, du 22 décembre 1849, car il ne figura, ni au nombre des témoins, ni dans l'humble cortège de la célèbre tragédienne, auquel il aurait certainement assisté, si sa santé le lui eut permis.

S'il était vraiment souffrant à cette époque, tout nous fait supposer que la perte de celle qu'il avait tant aimée aggrava réellement et bien subitement sa maladie, puisqu'il entra, le 31 janvier 1850, à l'Hôpital des Incurables de la rue de Sèvres. Il y mourut, célibataire, le 8 novembre 1853, à l'âge de soixante-dix ans, emportant pour ainsi dire, lui aussi, jusque dans la tombe, comme on serait presque disposé à le croire, sans néanmoins l'avoir personnellement mérité : le châtiment des forfaits commis par son père, par son frère, non seulement sur beaucoup des innocentes victimes de la Terreur; mais surtout celui des cruautés qu'ils exercèrent

contre l'infortunée et auguste reine Marie-Antoinette, lorsqu'ils la conduisirent au supplice.

Le portrait de cet artiste, que nous décrirons ci-dessous, nous le montre ayant, avec sa mère, une très grande ressemblance physique. Au moral nous savons qu'il n'hérita pas du tout des défauts, des vices, notamment de cet orgueil, de ces sentiments de cruauté, de férocité sanguinaires, qui furent si révoltants, si épouvantables, chez son père et son frère aîné. Nous serions assez disposé à croire qu'il fut toute sa vie ce qu'il se montra à sa pension : un simple, un modeste, un timide ; et que ces résultats, obtenus pour annihiler en lui les mauvais instincts de Nourry-Grammont père, ne furent acquis que par l'affectîon, la tendresse, les soins, le dévouement constants, dont il ne cessa d'être l'objet, depuis le jour de sa naissance jusqu'à celui où sa mère fut frappé de cécité.

Soit modestie de la part de cet acteur, soit pour toute autre cause, nous n'avons pas connaissance qu'il ait été bien apprécié en dehors du personnel et du public fréquentant les théâtres.

On a pourtant de lui deux portraits, dont l'un est une fort jolie miniature faite par Millet, en

1824, à l'époque où il atteignait toute la maturité de son talent, et placée dans un beau cadre ovale, en bronze doré, de style Louis XVI.

Le peintre a sans doute voulu flatter son sujet ; car, à le voir à mi-corps, de trois quarts, à droite, dans un habit brun flambant neuf, avec sa large cravate quadrillée, à fond crême, son haut col de chemise bien empesé, il paraît plutôt moins âgé que ne le comporte son acte de naissance.

La chevelure, abondante, soyeuse et bouclée tout naturellement, lui couvre une grande partie du front ; les sourcils sont fournis et bien arqués ; le nez, long ; la bouche, grande ; les lèvres, fortes ; le menton, allongé, avec un je ne sais quoi d'aimable, de gracieux, dans tout l'ensemble du visage, qui est d'un bel ovale.

L'autre, est un portrait par Vigneron, faisant partie de la collection du *Corsaire*, où il figure sous le numéro soixante-cinq, et qui a été reproduit en lithographie coloriée, par Engelmann.

Thénard y figure dans la pose de la miniature ci-dessus ; seulement par l'embonpoint qu'il a pris ; par ses traits qui se sont accentués ; par

le négligé qu'on remarque dans son vêtement, on peut facilement supposer que l'œuvre de Vigneron est postérieure d'une quinzaine d'années à celle de Millet, et on arrive à conclure qu'elle fut peut-être exécutée lorsque l'acteur abandonna définitivement la scène, probablement vers l'année 1840.

De l'ensemble de ces deux portraits, on doit néanmoins tirer franchement cette conclusion : c'est que ceux qui nous montrent Thénard jeune et son neveu, le ciseleur, sont les seuls, de tous ceux de cette nombreuse famille d'artistes, dans lesquels on retrouve, de prime abord, sans le moindre effort, la bonté, la douceur, l'amabilité, le sérieux, qui se remarquent dans les portraits de sa mère ; puis, chose plus singulière encore, ils sont, de tous les descendants de la Grande Thénard, les deux seuls chez lesquels ont été réunies, au plus haut degré, les qualités du cœur qui firent tant honneur à la célèbre tragédienne.

MADAME THÉNARD

NEE LOUISE DURAND

DE LA

COMÉDIE-FRANÇAISE

Une singulière coïncidence que nous croyons pouvoir attribuer à l'une des particularités un peu bizarres du caractère de cette actrice, nous empêche de publier son acte de naissance, quand, de prime abord, il semblerait que cet acte aurait pu être un des premiers à se trouver entre nos mains.

Tout ce que nous savons à ce sujet, c'est qu'elle serait née vers la fin de 1793. Son fils lui-même, parlant d'elle, arrivait à tirer de là cette conclusion étrange à laquelle il ne trouvait d'autre explication : « J'aimais, je respectais sincèrement ma mère parce qu'elle était ma mère, mais elle ne répondit jamais à mon affection que par bien peu de tendresse et en me faisant cruellement souffrir ; ce n'est pas étonnant, elle était venue au monde en 1793 » !...

Son père, Louis-Christophe Durand, dit Durand de Loyauté, acteur du Théâtre Montansier, ayant obtenu un brillant engagement

au Théâtre Michel de Saint-Pétersbourg, laissa complètement le soin de son éducation à sa mère, qui s'en acquitta de son mieux.

Néanmoins, comme elle était sa dernière enfant et sa fille unique, elle la gâta beaucoup plus qu'elle ne l'avait fait pour ses deux fils, de sorte que, devenue jeune fille, Louise était déjà capricieuse, volontaire, indifférente, égoïste, et que ses défauts ne firent qu'augmenter à mesure qu'elle avança en âge.

Dès qu'elle put balbutier, puis retenir quelques phrases, on lui apprit des rôles d'enfants ; c'est d'ailleurs de la sorte qu'on avait procédé pour ses frères ; car, comme eux, elle était destinée au théâtre qui restait toujours, dans l'esprit de sa mère, nous l'avons déjà dit plusieurs fois, la suprême ambition, le grand espoir de sa vie.

Dès l'an XIII, la presse s'occupait d'elle. On trouvait qu'elle annonçait des dispositions, ainsi que la jeune Alexandrine Desprès, et que toutes deux étaient « aimables, surtout dans *Le Vieux Célibataire* et *Le Souper de Famille* (1) ».

Le 3 germinal de la même année, lors de la reprise d'*Athalie* à Saint-Cloud, devant l'Em-

(1) *L'Opinion du Parterre*, deuxième année, p. 146.

pereur, Talma jouait Abner; mademoiselle Raucourt, Athalie ; Saint Prix, Joad, et Louise Thénard, Joas. Outre ceux qu'elle avait dans sa famille, de tels partenaires, de tels exemples, n'étaient point faits pour lui enlever le goût de la scène dont son père cherchait pourtant à la détourner.

En 1810, elle obtint un premier accessit de comédie à la distribution des prix du Conservatoire ; puis, en 1811 et 1812, un deuxième prix également de comédie.

Ses débuts préoccupaient sérieusement ses parents ; sa mère snrtout, qui n'avait point oublié l'échec subi par son plus jeune fils.

Mademoiselle Thénard paraissait hésiter à affronter la rampe de la Comédie et semblait vouloir gagner de l'assurance en s'essayant d'abord sur les scènes de province, mais son père l'en dissuada par la lettre qu'il lui écrivit de Russie, le 1er janvier 1811 (style russe).

« Après t'avoir donné la permission de suivre ton goût, ma bonne amie, il est de mon devoir de t'éclairer sur les inconvénients. Je ne te demande que de la réflexion ; si tu peux me convaincre, je ne serai point entêté. Tu n'as pas l'es-

poir d'entrer à la Comédie-Française, du moins je ne le crois pas, et peux-tu concevoir l'idée, pauvre enfant, d'aller loin de ta mère, seule, isolée, entourée de cabotins, te traîner de province en province, pour n'obtenir que ton pain et le mépris public ? Ne crois pas ma bonne amie, qu'il y ait de l'exagération dans ce que je te dis: La femme d'un marchand de bas ne daignera pas faire sa société d'une comédienne qui vit seule. Tu n'as de disposition que pour cela, me dis-tu ; mais, ma chère enfant, avec une petite dot, un jeune et joli bijoutier te prendrait pour sa femme ; tu en saurais assez pour tenir les livres, pour soigner ton ménage ; tu viendrais les dimanches et fêtes à la campagne de ton père qui sera un jour la tienne ; tu te trouverais entourée de gens qui tous t'aimeront ; tu jouirais de l'estime générale : cela vaut-il l'honneur d'être de la Comédie-Française. Je te passe encore si tu peux y entrer ; mais, dans le cas contraire, je te prie de me dire franchement ton dessein ; tu es dans l'âge où prendre un état, t'établir sera mon premier soin à mon arrivée. Tâche d'ici là, de fixer tes idées ; pense que le bonheur du reste de ta vie dépend du choix que tu feras.

Réponds-moi donc franchement que nous puissions discuter ensemble et prendre un parti avant mon retour. Sois sûre que tu seras heureuse si ton cœur est toujours à ta mère et à moi.....

« Quitte avec moi le style enfantin, je n'ai pas de meilleure amie que ma fille ; je serais bien aise de lui confier mes projets, mes peines ou mes plaisirs; peut-être ma confiance me méritera la sienne et c'est tout ce que je désire. Pour commencer les confidences, je t'avouerai que ma vieillesse ne peut être heureuse que quand j'aurai un de tes fils à élever. Ton premier m'appartient; je l'aimerai comme j'aimais mon père: tu le sais, ma bonne amie, j'ai été bon fils. Eh bien! la certitude d'avoir embelli les jours de mon pauvre père est encore, dans ce moment, une grande consolation pour moi. Je n'ai pu soigner ton enfance ; il est de mon devoir de tout faire pour celui qui naîtra de toi... Dis à ta mère que j'écris à M. L... pour l'achat de la campagne; qu'elle pense à quitter les planches. Je ne jouerai plus la Comédie que trois ans au plus; un an, ici ; et deux dans mon pays ; après quoi, nous ferons notre entrée dans le monde...

« Je te promets à mon retour une jolie petite paire de boucles d'oreilles à diamants, modeste, s'entend, car j'ai les goûts bourgeois. Pardonne-moi de ne pas te la donner cette année ; la grande affaire du *château* absorbe mes fonds.

« Adieu ma bonne fille.... Je t'embrasse de tout mon cœur.

« L. DURAND ».

Ces conseils si sensés ne furent point du goût de mademoiselle Thénard qui n'en persista pas moins à vouloir suivre son penchant pour la carrière théâtrale. C'est surtout la Comédie-Française, où elle devait plus tard briller d'un si vif éclat, qui l'attirait.

En 1813, on annonçait ainsi ses débuts : « La jeune demoiselle Louise Thénard déjà distinguée dans les concours du Conservatoire annonce beaucoup de dispositions pour les soubrettes. Bientôt, à ce qu'on assure, il sera possible de les juger et de lui dire :

« Vous avez une mère en exemple à vos yeux.

« Aspirez aux talents qui sont dans la famille... (1) »

(1) *L'Opinion du Parterre*, 1813, p. 82.

Ils furent si peu brillants, qu'elle se souvint plus tard des avis auxquels elle n'avait prêté d'abord aucune attention. Mais, au lieu de jeter ses vues sur un mari pouvant, par une position commerciale bien assise, lui assurer la vie calme, aisée de la bourgeoisie modeste, elle s'éprit d'un charmant jeune homme, qui s'était brillamment conduit lors du siège de la capitale par les alliés. Son portrait, très ressemblant à la miniature que nous avons de lui, figure sur les bas-reliefs de la statue du maréchal Moncey, Place Clichy, ainsi que sur le tableau, *La Défense de Paris*. par Horace Vernet.

C'est peut-être en récompense de sa bravoure qu'il reçut une des cinq fleurs de lys distribuées par S. A. R. Monseigneur le duc de Berry. lors de la création de l'ordre de ce nom. Elles se distinguent des insignes donnés aux autres titulaires de cet ordre. en ce que ces cinq fleurs de lys, surmontées de la couronne royale en argent, sont entourées d'un liseré également en argent.

Mademoiselle Louise Thénard, devenue, par son mariage, célébré à Saint-Eustache, le lundi, 18 novembre 1816 madame Antoine-Étienne Masson de Puitneuf, crut devoir abandonner le

théâtre. C'est à cette époque que fut donnée à son mari l'autorisation d'ajouter à son nom celui « *de Puitneuf* ».

De cette union naquirent bientôt trois enfants, savoir : en 1817, Antoinette, dite Marie-Jeanne ou Jenny, assez bien douée pour devenir une des grandes cantatrices de son temps, mais qui ne fit guère que passer à l'Opéra, chanta à Brest en 1841, à Bayonne, puis se retira définitivement de la scène pour se marier; en 1820, une autre fille, morte en bas âge; et, en 1823, celui qui devint le célèbre ciseleur Ferdinand Thénard, dont on lira ci-dessous la biographie.

Le caractère difficile de cette jeune femme; les très hautes relations, les goûts dispendieux de son mari, ne les rendirent pas heureux; une séparation amiable intervint, vers 1825, avec des alternatives de réconciliation peu durables.

En 1823, madame Masson de Puitneuf, que nous appellerons dorénavant de son nom de théâtre, rentra à la Comédie-Française, puis s'adonna entièrement et définitivement à son art.

Ce fut pour elle le point de départ d'une carrière très brillante; mais, nous devons le

dire aussi, de cuisants chagrins aigrissant davantage son caractère, tout en contribuant, selon nous, à lui créer des ennemis qui ne désarmèrent pas contre elle tant qu'elle vécut.

Reportant sur ses enfants une partie de l'aversion qu'elle éprouvait pour son mari, comme lui elle négligea leur éducation; de plus (c'est même ici le reproche capital que nous avons à lui adresser), oubliant ce qui avait été fait pour elle et pour ses frères, elle ne sut point deviner, encourager, stimuler, cultiver leurs dispositions; et, de ce fait, si nous en jugeons par ce qu'ils sont arrivés à montrer de leurs talents respectifs, nous sommes disposé à la rendre en partie responsable d'avoir peut être privé le pays et les arts de deux de nos plus grandes célébrités.

Le coup de poignard de Louvel (13 février 1820), eut de terribles conséquences pour M. Masson de Puitneuf qui perdit, ce jour-là, non seulement un très haut protecteur lui ayant donné maintes preuves d'attachement, on pourrait presque dire un ami, sur le dévouement duquel il se plaisait à compter.

C'est à partir de cette époque qu'il se lança dans des spéculations devant forcément lui être

fatales, étant donné : et ses goûts fastueux, et son esprit peu organisateur.

Une des plus malheureuses fut peut-être celle dont l'honneur lui revient tout entier au point de vue artistique : la création des grands concerts, tant en plein air, qu'en des salles spéciales ; concerts qu'il voulut faire réussir quand même, parce qu'il en prévoyait tous les développements et les succès futurs ; mais qui finirent néanmoins, comme se terminent bon nombre d'innovations dans notre pays routinier, par engloutir une situation de fortune aisée et bien assise.

C'est en 1832 qu'il fonda les concerts des Champs-Élysées, dans lesquels il dépensa quarante mille francs de frais de premier établissement ; donnant, de plus, à Musard, comme chef d'orchestre, des appointements égaux à ceux que recevait alors le chef d'orchestre de l'Opéra.

Des difficultés, puis des ruptures d'engagements purement verbaux, survinrent entre eux. Musard ayant par devers lui deux chances certaines de réussite : son talent dans « l'art nouveau de l'arrangement des partitions », puis toute l'éclatante beauté de madame Musard qui occupait l'emploi de caissière, Musard, disons-nous,

voulut avoir un concert administré par lui seul.

M. Masson de Puitneuf transporta le sien dans l'ex-bazar de la rue Saint-Honoré ; de là, dans l'église française, où il réalisa un bénéfice de cent mille francs au cours d'une année ; enfin, dans l'Hôtel de la rue Laffitte, décoré avec « richesse et élégance », où, moyennant un loyer annuel de trente mille francs, ils se continuèrent jusqu'au 1er février 1837.

Le 9 juillet 1831, madame Thénard mit au monde son quatrième et dernier enfant, Alexandre, qu'elle choya, gâta et dorlota d'une façon excessive ; pour l'éducation duquel elle dépensa, sans aucun succès, des sommes importantes, dont elle ne fut point récompensée, bien qu'il eut été admis au Conservatoire (classe Pasdeloup), dès l'année 1845. Son seul mérite fut d'être allé mourir pour son pays, en 1855, sous les murs de Sébastopol, pendant la campagne de Crimée.

Un jugement de séparation de corps et de biens intervint entre ces époux, le 14 octobre 1835. M. Masson de Puitneuf n'occupa plus dès lors que des situations de second ordre, entre autres celle de caissier du journal *Le Figaro*, où il resta, croyons-nous, jusqu'à sa mort. Il

s'éteignit rue des Martyrs, numéro 4, le 8 février 1861, à l'âge de 72 ans.

Depuis 1823, madame Thénard s'était consacrée tout entière à la Comédie-Française, où elle eut, dans les rôles de *soubrettes,* beaucoup plus de succès qu'elle n'en avait obtenu lors de ses premiers débuts.

Parmi ceux qu'elle créa ou qu'elle reprit, dans le répertoire moderne, il y a lieu de citer : Javotte, du *Voyage interrompu;* madame Belmont, de la *Petite Ville;* Zoé, du *Mari à bonnes fortunes* (1824) ; Justine, de l'*Agiotage* (1826) ; madame Florent, des *Rendez-vous* (1831): Marthe, de *Louis XI* (1832); Locuste, d'une *Fête de Néron*, etc.

On la remarqua surtout, pendant de longues années, dans les rôles suivants de l'ancien répertoire, où elle fit preuve d'un réel talent : Marinette, du *Dépit amoureux;* Dorine, de *Tartufe;* Gâteau, des *Précieuses ridicules;* Charlotte et Mathurine, du *Festin de Pierre ;* Zerbinette, des *Fourberies de Scapin;* Martine, des *Femmes savantes;* Toinette, du *Malade imaginaire;* Lizette, de *Turcaret;* Suzanne, de la *Mère coupable*, etc.

La Tragédie lui procura moins de succès que

n'en avait obtenu sa mère dont elle n'avait : ni la taille élancée, ni la mobilité du regard, ni l'expression de physionomie, ni la voix, ni le geste ; c'est même pour cela qu'au lieu des grands premiers rôles, elle ne joua que les suivants : Julie, des *Horaces ;* Elvire, du *Cid ;* Fulvie, de *Cinna ;* Albine, de *Britannicus ;* Céphise, d'*Andromaque ;* Elfride, des *Vêpres siciliennes ;* Anaïs, de *Marie Stuart*, etc.

Elle ne changea d'emploi qu'à la mort de madame Desmousseaux, où elle prit ceux de *duègues*, dans lesquels elle fut très brillante, quelquefois même parfaite, tant elle y apportait du naturel qui faisait le fond de son caractère. C'est alors qu'elle mérita de Théophile Gautier ce surnom de *Fée bougon du bon sens*, qui lui convenait à merveille.

On la vit successivement, dès 1841 (1), dans la Baronne du *Chevalier à la mode* (1853) ; madame Michelin, du *Double Veuvage ;* Thérèse, de la *Jeune Femme colère* (1854) ; Marceline, du *Mariage de Figaro ;* madame Pernelle, de *Tartufe ;* madame Abraham, de l'*École des bour-*

(1) *Monde dramatique*, 1er juillet 1841, p. 134.

geois (1855); la Comtesse du *Joueur*; Bélise, des *Femmes savantes* (1856).

La mort de son fils cadet lui causa un chagrin d'autant plus profond qu'il était son image vivante et la plus frappante.

Ne pouvant se consoler de sa perte, elle songea d'abord à faire revenir ses restes, afin de lui élever un tombeau, près duquel se serait épanchée sa douleur; mais, n'ayants pu mettre à exécution son projet, elle prit la résolution de quitter le Théâtre-Français. Elle eut même, à cette occasion, sa représentation à bénéfice, dont le programme était des plus attrayants, car il comprenait : 1° la dernière représentation de mademoiselle Rachel à Paris, dans *Phèdre;* 2° un concert par Roger, Bonnehée, madame Ugalde et mademoiselle Lefèbvre; 3° une pièce du Palais-Royal, *Tambour battant*, par Ravel, mademoiselle Cico et Aline Duval; 4° Le *Caprice* d'Alfred de Musset, par Bressant et madame Allan.

« Elle avait alors quarante-quatre ans de services (1) ».

Cette soirée extraordinaire eut lieu le vendredi

(1) *Gazette anecdotique*, 1877, 1er vol. p. 304.

20 juillet 1855, et « produisit une des belles recettes parmi celles obtenues dans les bénéfices au Théâtre-Français; seize mille quatre cent huit francs. Chose assez curieuse, la *bénéficiaire* ne prit point part à la représentation, mais elle demeura encore deux ans au Théâtre-Français et ne le quitta définitivement que le 30 mars 1857, en jouant une dernière fois madame Turcaret, dans *Turcaret* et madame Guibert, dans la *Petite Ville*.

« Madame Thénard n'était pas *sociétaire,* non qu'elle manquât du talent nécessaire pour avoir mérité de l'être, mais bien parce qu'à son théâtre, elle était assez mal avec tout le monde. Elle avait, paraît-il, un fort mauvais caractère, et le Comité, qu'elle avait plusieurs fois indisposé contre elle par ses emportements, ses médisances et même sa malignité, s'en était vengé en lui refusant toujours le suprême honneur de sa carrière. Nous avons relevé à ce sujet une assez curieuse particularité dans l'ancien *Almanach impérial*. Le nom de madame Thénard est imprimé dans la liste des *sociétaires* retirés, publiée dans cet *Almanach* depuis 1857, jusqu'à 1867. C'est seulement en 1866 qu'on vit son

nom disparaître de cette liste où d'ailleurs sa situation de simple pensionnaire ne lui donnait pas le droit de figurer (1). »

L'article ci-dessus contient pourtant quelques inexactitudes qu'il y a lieu de rectifier.

Pour être précis, nous devons retrancher, du nombre des années de services qu'on lui attribue, celles qui s'écoulèrent depuis son mariage jusqu'en 1823; et dire que la pension qu'elle toucha jusqu'à sa mort, en dehors de sa retraite proprement dite, lui était servie sur les fonds de la cassette impériale. Elle n'eut d'ailleurs qu'à la demander pour l'obtenir de la bonté, de la générosité bien connues de l'empereur Napoléon III, en raison des services que sa mère, ses deux frères et elle-même, toute jeune fille, avaient rendus, sous le Premier Empire, tant à la Comédie-Française qu'à l'Odéon. Si nous ignorons les motifs pour lesquels son nom figura parmi les sociétaires retraités, de son théâtre, il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer, que l'*Almanach impérial* a pu s'inspirer, pour sa partie dramatique, de l'ancien *Almanach des Spectacles*, fondé en 1751, et sur

(1) *Gazette anecdotique* 1877, 1er vol., p. 304.

lequel figuraient tous les employés des théâtres qui obtenaient des pensions de la munificence du Roi, à n'importe quel titre.

Relativement à son caractère, nous pouvons dire, sans la moindre offense pour sa mémoire, que madame Thénard conserva, jusqu'à la fin de sa vie, tous ses ennemis et qu'elle s'en fit beaucoup.

Hautaine, ironique, sarcastique, satirique, mordante à l'excès, elle avait, à tout propos, de ces mots à l'emporte-pièce faisant des blessures cuisantes et si profondes qu'elles ne se cicatrisèrent jamais.

Les critiques eux-mêmes redoutaient ses coups de grifle, frappés souvent à point : c'est peut-être une des raisons pour lesquelles ils la ménagèrent et la louèrent bien plus que ne l'avait été sa mère, dans maints rôles où celle-ci ne fut pourtant guère surpassée.

Elle vantait à tout propos l'amitié, le dévouement qu'elle lui prodigua ; néanmoins nous savons qu'elle ne crut pas devoir imposer à son entourage la déférence, le respect commandés par l'infirmité et le grand âge de la célèbre tragédienne ; car, pendant les deux dernières

années de sa vie, l'intéressante aveugle souffrit durement parfois du manque d'égards de ceux qui auraient dû pourtant lui témoigner un peu de reconnaissance.

Très personnelle, très insinuante, s'aimant plus que tout autre, elle obtint pour elle ce qu'il lui plut de demander, mais nous n'avons pas connaissance qu'elle se fût beaucoup inquiétée de la position de ses deux premiers enfants, qui durent surtout à leur grand'mère, et à eux-mêmes, celle qu'ils arrivèrent à se faire.

Après avoir pleuré, peut-être trop ostensiblement la perte de son fils Alexandre, madame Thénard resta presque froide et indifférente à la mort de sa fille, survenue le 5 mars 1873. (Celle-ci laissait une enfant, mademoiselle Jenny Vernin, dite Thénard, devenue, depuis sa sortie de la Comédie-Française, la conférencière bien connue).

Son fils, Ferdinand, qui n'avait pas reçu d'elle beaucoup de preuves d'amitié, apprit un jour, qu'en son absence, sa mère lui avait apporté un pot à tabac de wedgwood ancien. Très surpris d'une attention si imprévue, il se demandait anxieusement ce qui allait lui arriver, lorsque,

peu de temps après, fondit sur lui le revers de fortune qui le ruina, en déterminant peut-être le germe de la maladie dont il mourut.

Le caractère de madame Thénard se retrouve encore dans son testament, daté du 15 mai 1869, ainsi que dans le codicile qu'elle y ajouta le 25 octobre 1876. Par cet acte, après avoir informé ses enfants qu'elle a détruit les Mémoires écrits par sa mère, Mémoires dont nous avons déploré la perte, elle s'exprime ainsi :

« Je veux être ensevelie dans la tombe qui est ma propriété au cimetière de Montparnasse et dans laquelle reposent, depuis longtemps, ma mère et mon frère ; je veux être ensevelie avec les bijoux que j'aurai sur moi au moment de mon décès et avec un bracelet en cheveux qui sont ceux de ma mère et auquel est attachée la photographie de mon pauvre Alexandre. »

Elle mourut le 2 mai 1877, rue du Cherche-Midi, numéro 111 ; et, après un service de sixième classe, à l'église Notre-Dame-des-Champs, fut enterré, dans sa *propriété*, comme elle l'avait désiré.

Sur la demande de Ferdinand Thénard qui voulait être enterré lui-même dans cette conces-

sion, nous réunîmes, en 1889, dans un petit cercueil où ils sont encore actuellement, et dans la case où repose le corps de sa femme, les restes de madame Thénard dont nous nous occupons, à ceux de son frère, Thénard jeune, et à ceux de sa mère.

Nous avons de cette actrice quatre portraits. Le premier est une miniature non signée, portant la date de 1814, qui la représente presque de face, la tête légèrement à gauche. L'artiste est en toilette décolletée, vêtue d'une robe de velours noir, serrée à la taille par un ruban rouge; un autre ruban, de même couleur, soutient ses cheveux bruns relevés sur la tête, en forme de diadème, et laisse passer une dizaine de boucles qui encadrent agréablement un front élevé ; les sourcils sont fins et bien arqués ; les yeux, bleus; le nez, fort; la bouche, moyenne ; le menton, long ; elle porte au cou un collier de corail, destiné à faire mieux ressortir encore la blancheur mate de sa peau et sa belle carnation.

Le deuxième de ses portraits est une toile de 0m,67 sur 0m,55, non signée, peinte vraisemblablement par un élève de Nattier ou de Tocqué. Madame Thénard, vue de trois quarts, à droite,

est en toilette de soirée, habillée de blanc, avec des bouillonnés dans les manches, suivant la mode du temps, car ce portrait paraît avoir été fait à l'époque de son mariage. Chose bien singulière, dans les deux portraits que nous venons de décrire, la physionomie de cette jeune artiste présente une expression de douceur, de simplicité naïves, qui contraste, d'une manière frappante, avec l'air dur et hautain qu'elle affecta toujours depuis qu'elle atteignit l'âge de quarante ans.

Les autres de ses portraits sont deux photographies nous la montrant : l'une, dans le rôle de Marceline, du *Mariage de Figaro* ; et l'autre, dans les dernières années de sa vie.

Les seuls portraits de M. Antoine-Etienne Masson de Puitneuf consistent dans une ravissante miniature faite et signée par Nateisse, en 1810, sans doute à l'époque de sa majorité, et dans une photographie nous le montrant peu de temps avant sa mort.

Sur la miniature, on le voit de trois quarts à droite, en dandy très élégant, vêtu d'un habit avec col de velours, gilet blanc et cravate de batiste ; ses cheveux châtains, soyeux, abondants

et négligemment peignés, couvrant la plus grande partie du front ; les sourcils, bien dessinés ; les yeux, grands, très expressifs ; le nez, fort ; la bouche, petite ; le menton, long ; tout le visage et le corps montrant une physionomie, une élégance très fines, très distinguées. Son dernier portrait ne conserve absolument rien du précédent.

FERDINAND THENARD

THÉNARD, Chanteur

Le 26 mai 1889, quelques rares amis, restés fidèles à Thénard dans l'infortune, accompagnaient au cimetière Montparnasse la dépouille mortelle de cet artiste dont la vie, absorbée par les travaux les plus divers, resta constamment étrangère à toutes les coteries.

Sa mémoire nous paraît mériter d'autant plus d'être glorifiée qu'elle nous fournit un remarquable exemple de ce que peut produire une volonté opiniâtre, mise au service d'une intelligence d'élite. Si nous joignons à cela une nature foncièrement honnête ; un sentiment profond et inné de toutes les choses artistiques ; une facilité, une puissance de travail extraordinaires ; une santé délicate, partant un corps faible, sous une apparence de colosse ; le tout dominé par un esprit fort, nous aurons esquissé, en quelques mots, la caractéristique de la vie de Thénard.

Ferdinand-Etienne-Louis-Christophe Masson-de-Puitneuf, dit Ferdinand Thénard, fils d'une pensionnaire de la Comédie-Française, mariée à un huissier de la Chambre de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry, naquit à Paris, rue Montmartre, numéro 173, le 18 avril 1823. On peut avec quelque raison l'appeler un enfant des Muses, puisque son père fut, après la Révolution de juillet, le créateur des concerts en plein air; que sa grand'mère, sa mère, un de ses oncles compteront parmi les gloires de la Maison de Molière ; qu'un autre de ses oncles restera un des grands artistes de l'Odéon ; que son cousin brilla sur les scènes des Nouveautés, du Vaudeville, de l'Opéra-Comique, du Grand Théâtre de Bruxelles ; que sa sœur était douée pour devenir une des plus célèbres cantatrices de l'Opéra ; que sa nièce montre encore aujourd'hui à quel point tous les membres de cette famille possèdent, comme étant innés chez eux, le talent de la scène, ainsi que l'art si difficile de séduire, de captiver les foules.

Nous savons très peu de chose sur l'enfance de Thénard ; il n'en parlait qu'avec tristesse et pour vanter les bontés, les tendresses dont il

avait été l'objet de la part de sa bien chère grand'-mère, auprès de laquelle, seulement, il avait trouvé ce qui lui fit toujours défaut chez son père et sa mère.

Sa santé était chétive ; elle le soigna, le gâta, le dorlota, parce qu'elle était bonne, douce, aimante ; qu'il était lui-même un ravissant bambin, très caressant, très intelligent, très sensible aux véritables affections, comme il fut toujours à toutes celles qu'il rencontra plus tard dans la vie.

Elle fut aussi pour lui, sinon sa première et seule institutrice, au moins celle qui lui forma le cœur et l'esprit ; qui lui inculqua les sentiments du beau et du grand, en lui interprétant les plus nobles pensées des grands maîtres, pensées qu'elle-même avait su si bien s'approprier, pour les rendre avec tant d'énergie, de force et de conviction.

Ayant vu tant de choses, pris part à tant d'événements, elle savait qu'une bonne éducation première lui avait fait si souvent défaut, qu'elle voulut mettre en garde son petit fils préféré, contre tout ce qui lui avait manqué à elle-même.

Mais elle se heurta pour cela à deux difficultés qu'il lui fut impossible de vaincre : d'abord une santé si frêle qu'elle demandait des ménagements excessifs ; puis une disposition d'esprit telle, que ce petits-fils, pour lequel elle formait les plus beaux rêves, se trouvait être une nature volontaire, capricieuse, espiègle, indépendante, s'assimilant ce qu'il lui plaisait d'apprendre avec une extrême facilité, mais restant absolument rebelle aux études pour lesquelles il éprouvait de l'antipathie.

Eut-il des précepteurs particuliers, ou fut-il mis en pension dans quelques-unes de ces institutions si nombreuses de la capitale ? Il nous est impossible de l'affirmer : nous ayant permis de faire revivre ses travaux, il ne nous parla jamais de ses études.

Tout ce que nous savons de cette époque de sa vie, c'est qu'au moyen des quelques sous qui lui étaient donnés par sa mère, pour son second déjeuner, il achetait des crayons ou des fusains, avec lesquels il croquait tout ce avec quoi il pensait pouvoir faire une surprise agréable à cette bonne grand'mère.

La vue de ces dispositions milita en faveur

de son placement dans l'atelier de Brasseux.

Comme ses petits camarades, il cherchait souvent à rompre la monotonie de l'apprentissage en chantant des airs populaires. Le charme, la justesse, la puissance de sa voix l'ayant fait remarquer, il entra, le 23 janvier 1841, toujours sur les conseils de sa grand'mère et de Levasseur, au Conservatoire de musique, dirigé alors par Chérubini.

Inscrit comme pensionnaire de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Berry, il y eut pour professeur : Panseron, Bordogni et Lecouppey.

Guidé par ces maîtres éminents, facilité par les dispositions naturelles dont il était doué, il devint, tout en étant disciple très capricieux, un sujet remarquable, qui débuta, de la façon la plus brillante, à Bruges, avec une admirable voix de basse-chantante, dans le Grand-Opéra et dans l'Opéra-Comique.

Abordant successivement tous les premiers rôles du répertoire, il obtint de suite les plus éclatants succès.

Une maladie l'ayant obligé à séjourner sous un climat plus tempéré, il passa en Italie où il

utilisa sa convalescence en se perfectionnant auprès des maîtres de ce pays.

Remarqué à son retour en France, par Halévy, qui lui destinait le rôle du chevrier dans le *Val d'Andorre*, l'apparition du choléra, en 1849, le força à quitter Paris.

Engagé de suite à Bayonne, il y devint l'enfant gâté de la ville et des environs. Non seulement il y fut acclamé comme aucun chanteur ne l'avait été avant lui, mais il lui arriva souvent de voir, à sa sortie du théâtre, le public vouloir dételer sa voiture et le porter en triomphe. Sa renommée grandissant, le directeur du Grand-Théâtre de Bordeaux alla jusqu'à lui proposer un engagement dans les conditions les plus avantageuses et qui, lui disait-il, ne seraient même pas discutées par l'Administration de cet établissement.

De toute sa carrière lyrique, Thénard ne conserva qu'un seul bon souvenir, sur lequel il se plaisait à revenir, en l'agrémentant du récit de maintes gamineries dans lesquelles il joua toujours un rôle plus ou moins actif.

Ce souvenir fut celui de l'année qu'il passa à Versailles, où il était engagé pour jouer les rôles

du grand répertoire, année durant laquelle il se lia avec trois amis qu'il affectionna sincèrement et qu'il pleurait encore, longtemps après qu'il eut appris leur mort.

Combien il était amusant, le soir, après dîner, lorsqu'il prenait tranquillement son grog, en fumant mélancoliquement ce qu'il appelait, par euphémisme, sa *pipette* et qui n'était autre qu'une énorme *bouffarde*, pouvant contenir une grande poignée de tabac !

C'est alors, qu'oubliant ses ennuis, il redevenait réellement lui-même ; et, qu'autour de lui, on riait à se tordre en écoutant ses récits aussi spirituels qu'intéressants.

L'un d'eux nous a fourni le sujet d'une nouvelle ayant pour titre *Sœur Marthe*, que nous publierons peut-être un jour.

Quant au reste de sa vie théâtrale, il n'en parlait jamais ; bien qu'il eut conservé d'amicales relations avec plusieurs de ses camarades du Conservatoire, notamment avec MM. Got, Obin, Altès, Juette, etc.

Revenu momentanément à Paris, il y revit son ancien maître Brasseux qui, touchant à la fin de sa carrière, désirait confier à quelqu'un,

pouvant en continuer les traditions, l'atelier d'où étaient déjà sortis tant de petits chefs-d'œuvre.

Profondément atteint par la mort de sa grand'-mère pour laquelle il avait toujours la plus sincère affection, ainsi que la plus grande vénération; blessé dans sa modestie par des acclamations ou des démonstrations trop bruyantes pour sa timidité ; peu satisfait du frôlement, de l'entourage de la scène, dans lesquels il ne rencontrait pas toujours la distinction, la délicatesse dont il ne se départissait jamais ; poussé aussi par le désir de se créer un intérieur, Thénard accéda aux propositions qui lui étaient faites.

Abandonnant définitivement le théâtre; renonçant au chant qu'il ne devait plus pratiquer que pour charmer les siens, distraire ses amis ou assurer le succès des fêtes de bienfaisance auxquelles il prêta souvent son concours, il s'installa au Palais-Royal, en 1851.

C'est par des œuvres plus durables que les sons mélodieux qu'il pouvait prétendre moduler sur les plus grandes scènes du monde, qu'il avait à cœur de se faire connaître, et c'est comme graveur, ciseleur, sculpteur, inventeur, littéra-

teur, que nous l'étudierons successivement en reproduisant la liste et les critiques de ses meilleurs travaux.

Nous le montrerons aussi tel que nous l'avons connu, durant les dix dernières années de sa vie, lorsqu'il était encore en pleine possession de tous ses talents ; mais dans l'exubérance fébrile desquels on voyait peut-être déjà percer les premiers symptômes du mal dont il devait mourir.

Thénard possédait une voix naturelle de baryton-basse-chantante très cultivée, qu'il maniait, qu'il dirigeait, avec une aisance, une sûreté, une puissance et un charme incomparables.

Comme il était de taille au-dessus de la moyenne (il mesurait 1 mètre 70), de belle prestance, de bonne tenue, de manières très distinguées, il séduisait doublement ceux qui le voyaient ou l'entendaient, autant par ce je ne sais quoi d'aimable, de captivant, s'exhalant pour ainsi dire de toute sa personne, que par la pureté de son organe.

Cette pureté d'organe était telle, que sa voix pouvait passer, par un *crescendo* continu et

régulier, mais sans le moindre effort, des notes les plus basses jusqu'au sol du deuxième octave, qu'il donnait avec une force, une sonorité capables de soulever les plus grands enthousiasmes.

La conformation de son gosier qui se dilatait alors, en prenant un volume tel que nous n'en avons vu de semblable chez aucun chanteur, contribuait peut-être à lui permettre de rendre cette ampleur de sons émerveillant tous ses auditeurs.

L'oreille, chez lui, était si bien exercée qu'il relevait la plus petite faute, n'eût-elle été que d'un quart de ton, chez n'importe quel acteur, quand il l'entendait pour la première fois.

La nature l'avait si bien doué, au point de vue lyrique et mnémonique, que, sans de grands efforts de travail antérieur, il pouvait, même en n'ayant pas toute la partition sous les yeux, prendre et soutenir instantanément son rôle dans nombre des bonnes pièces de l'Opéra ou de l'Opéra-Comique.

C'est ainsi que s'expliquent : tous les succès qu'il obtint au théâtre ; les brillantes propositions qui lui furent faites pour continuer une

carrière dans laquelle il aurait peut-être succombé en peu d'années, tant il mettait d'âme et de chaleur dans son jen, eufin; les souvenirs impérissables qu'il a laissés dans la mémoire de tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre et de l'applaudir.

THÉNARD

Graveur, Ciseleur, Sculpteur

Placé comme nous l'avons vu, à l'âge de douze ans, dans l'atelier de Brasseux, graveur du Palais des Tuileries, Thénard devint son meilleur élève et plus tard son successeur.

C'est ici que commença réellement pour lui la vie artistique bien appropriée à ses facultés.

Ainsi que nous le disions sur sa tombe, en lui adressant un dernier adieu : « Revenant à la gravure et à la ciselure, comme on revient toujours à la première inspiration, c'est à elle qu'il allait demander, c'est par elle qu'il allait obtenir, dorénavant, dans des œuvres désormais impérissables, la gloire et le succès. »

Graveur de la Présidence, sous la deuxième République, comme son prédécesseur l'avait été du Palais des Tuileries, sous la Monarchie de Juillet, Thénard fit, à cette époque, les armoiries

et les cachets de l'Élysée, ainsi que ceux de beaucoup des personnages en vue.

La première de ses œuvres fut un médaillon de Molière, exécuté en bronze, et que son maître, Brasseux, avait dû signer, afin qu'il put être exposé.

Vinrent ensuite deux médailles : l'une représentant LL. MM. le roi Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie ; l'autre, les portraits des princes et princesses de la Famille Royale.

Un merveilleux bénitier, commandé également par la sainte reine des Français, était composé d'un fond de lapis-lazuli, d'un seul morceau, sur lequel se détachait l'image du Sauveur, en corail. La coquille de ce bénitier et les deux colonnes, également en jaspe sanguin, supportaient un dôme d'argent massif ciselé. Deux anges, aussi en argent ciselé, étaient debout à côté des colonnes.

Il fit plus tard : pour l'empereur Napoléon III, une poignée de canne en ivoire, dont le pommeau représentait une tête d'aigle en sardoine, avec des yeux de rubis ; la monture était Louis XV, en or très fouillé, avec des médaillons de lapis, surmontés de guirlandes de fleurs formées de différents ors.

Pour l'Impératrice, une cravache de baleine blanche, à pomme d'émail vert, semée d'abeilles d'or, avec le chiffre E, surmonté de la couronne impériale.

Pour le prince de W..., une canne en jonc, avec tête de lion en sardoine, renfermée dans une sorte de capuchon d'or, du style de la Renaissance, d'une puissante originalité et du plus beau travail; un encrier Louis XV. en bronze ciselé et doré, orné des médaillons de Shaskespeare, du Dante, de Molière, de Schiller; un porte-fleurs, onyx et argent, avec des figures symbolisant *Les quatre Saisons* ; une coupe mythologique, argent, jaspe de Sicile et jaspe sanguin : *Arion* fascinant les Dauphins, dont toute description s'efface devant la reproduction; du style de la Renaissance, une coupe, jaspe et argent; ainsi que deux vases représentant : l'un, les sept péchés capitaux; l'autre, des sujets divers; *Triboulet*, en jaspe, bronze et acier, pour timbre de table; L'*Amour supportant le Monde*, pour sonnette; l'*Amour aveugle*, bronze avec coupe en cornaline, pour vide-poche; *La Prise du Cerf*, pomme de canne en bronze, bien finement ciselé, faite également pour l'Empereur, et reproduisant une

scène très mouvementée; un médaillon de Walter Scott, gravée en creux, pour cachet, avec un très beau manche en bronze du style de la Renaissance; un camée sardoine, la *Vierge ;* un autre, en malachite, le *Christ;* un ravissant petit groupe, l'*Hyménée ;* un autre, *Pierrot et Pierrette ;* un troisième, *A califourchon ;* l'*Enfant qui pleure ;* un bénitier artistique, mis en loterie au Cercle impérial, pour une somme de dix mille francs et gagné, le 8 mars 1866, par M. Ch. M. de Q...; des anneaux du Moyen-Age ; le *Médaillon de l'Empereur ou Dix ans d'empire, 1851-1861*, rappelant les grands faits de cette partie du règne ; médaillon détruit, sans doute, au Quatre-Septembre ; enfin, celui de lord Palmerston, premier ministre anglais, qui mourut peu de temps après en avoir vu l'achèvement, et dont le prix ne fut même pas payé à l'artiste; puis, des coins de médailles : aux armes de Roubaix, pour les pompiers de la ville ; pour ceux de Saint-Denis ; pour l'inauguration des eaux de la Lys ; pour les carabiniers de Saint-Quentin ; des anneaux du Moyen-Age ; des bracelets ; une quantité de gravures sur pierres fines, représentant des sujets divers ; un grand nombre d'ar-

moiries, composées et exécutées par lui, sur cuivre ou sur acier, armoiries au nombre desquelles nous pouvons citer celles des maréchaux: Pélissier, comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Canrobert, Bazaine; celles des marquis de Castéja, d'Hautpoul, de Croismare; du comte d'Argout, etc., etc.

Après avoir mentionné un si grand nombre d'œuvres pouvant être qualifiées *d'œuvres de vitrine*, on verra, par celles que nous allons décrire, avec quelle sûreté s'affirmait le talent de cet artiste, dont les collections particulières possèdent toutes les pièces les plus précieuses.

L'ALLIANCE

Si riche, comme idée de conception artistique, comme valeur intrinsèque, comme fini d'exécution qu'ait été le *Vase de Crimée*, décrit ci-dessous, le travail de l'*Alliance* lui est infiniment supérieur comme difficulté vaincue.

On peut s'en rendre compte à la vue du modèle des armes de l'Empire, exécuté en cire et conservé dans l'atelier de l'artiste, ainsi que par les surmoulés qui existent.

Pour nombre de praticiens ce travail serait tout simplement un chef-d'œuvre; plusieurs critiques l'ont qualifié d'œuvre unique, en le signalant comme une des pièces les plus curieuses de ce genre.

S. M. la reine d'Angleterre ayant fait présent à l'empereur Napoléon III, en 1858, d'un beau modèle de canon de campagne, en cuivre poli, avec son affût et son caisson, alors usagés dans l'artillerie anglaise, le souverain français voulut répondre à cette gracieuseté par un présent analogue, mais qui devait porter l'empreinte de notre goût national.

C'est dans ce but qu'on mit au concours le projet de ciselure d'un canon dont le plan et le modèle adoptés furent ceux qui avaient été présentés par Thénard.

L'Empereur voulut désigner le spécimen de notre matériel de campagne devant être offert; son choix se fixa sur le canon de douze, alors en service et dont il était le promoteur.

Cette bouche à feu, du poids d'environ six cents kilogs, fut fondue à Douai, puis achevée à Paris.

Elle est montée sur son affût et accompagnée

d'un caisson complet, avec les harnachements en usage pour un attelage à six chevaux.

Chaque voiture pèse environ mille huit cents kilogs. Les ferrures, les bois, le montage, tout fut travaillé dans les ateliers du dépôt central d'artillerie. Une simplicité sévère caractérise ce qui n'est pas l'œuvre d'art proprement dite.

La ciselure du canon, d'un fini parfait, a été exécutée par Thénard, en six mois.

Cette pièce porte le nom de l'*Alliance*, symbolisant les sympathies qui existaient alors entre les deux gouvernements.

Sur le tonnerre, sont les armes d'Angleterre, gravées en haut relief et surmontées de cette inscription : *Donné à la reine Victoria par l'Empereur, 1858*. Sur la volée se trouve le chiffre de l'Empereur, entouré du grand cordon de la Légion d'honneur, surmonté d'une couronne impériale; et, sur le bourrelet, en tulipe, une flèche héraldique avec le V (initiale du nom de la Reine), formant le cran de mire.

Tout ce matériel, placé sous la conduite de M. Melchior, major du régiment d'artillerie de la garde, accompagné d'un chef ouvrier d'état et d'un chef artificier, fut embarqué à Calais, le

7 novembre 1858, pour arriver le même jour à Londres, où il devait être présenté à S. M. la Reine par S. E. le duc de Malakoff, ambassadeur de France.

A notre description de l'*Alliance*, nous croyons devoir ajouter celle qui en a été faite sous la signature de Nathaniel dans *La Semaine des Familles* du 27 novembre 1858.

« Le canon que le duc de Malakoff vient de présenter à la reine d'Angleterre, au nom de l'empereur Napoléon III, son allié, est non seulement un instrument de guerre, c'est une œuvre d'art, et à ce titre nous en parlerons. C'est un affût de campagne avec son canon-obusier de 12. Il s'appelle l'*Alliance*; c'est un beau nom pour un canon. Le dépôt central d'artillerie chargé de l'exécution de ce canon qui devait être envoyé à la reine Victoria, en retour de celui que, dans le courant de l'été dernier, la reine avait fait présenter aux Tuileries, par le major Andrews, de l'artillerie anglaise, a réussi à faire un chef-d'œuvre.

« L'affût et le coffre sont en chêne verni ; les ferrures sont polies avec un soin particulier, et l'ajustage des pièces est d'une remarquable pré-

cision. L'affût et l'avant-train sont peints en vernis noir, et font ressortir en clair les ferrures qui y sont appliquées. Plusieurs des ferrures portent cette indication : *Dépôt central d'artillerie*. Ce fini, porté à un très haut degré de perfection, n'altère en rien le caractère de légèreté et de sévérité de l'affût. Mais le canon est le morceau capital de la composition.

« L'*Alliance* se recommande d'abord par son extrême poli, mais surtout par les ciselures dont il est orné. Ce sont les armes d'Angleterre, le chiffre de l'Empereur et cette inscription : *A la Reine Victoria, l'Empereur Napoléon, 1858*. Ce travail, dû à l'habile M. Thénard, est du plus heureux effet. Tous ces ornements ont été pris dans la masse, comme en principe pour la gravure d'une monnaie. Tout a un grand module, un grand relief même, et rien n'est en saillie sur la pièce. L'N, par exemple, a environ 6 millimètres de saillie, et en mettant une règle sur la pièce, elle est exactement de niveau. Sur le bourrelet, pour figurer le point de mire, est une lance et un bouclier avec l'initiale V (Victoria). Les coffres sont garnis de toutes les munitions, et un harnachement de che-

vaux pour ces voitures complète le cadeau.

On peut dire qu'il y a eu comme une lutte ouverte de l'art et de l'industrie de France, et de l'art et de l'industrie de l'Angleterre, pour cet échange de présents ; et l'*Alliance*, contre l'usage de ses semblables à la gueule de bronze, vient de remporter une victoire qui n'a coûté à l'humanité ni une larme, ni une goutte de sang.

« C'est le 16 novembre que ce présent a été offert à la reine d'Angleterre. Les journaux anglais racontent que la reine, le prince-époux et le prince de Galles sont venus, en grande cérémonie, voir cette belle pièce d'artillerie, qui avait été placée dans le carré devant la grande entrée du château de Windsor. On a examiné en détail l'*Alliance*, on l'a beaueoup admiré, puis on lui a fait faire le tour du carré au pas et au trot. Le canon a été conduit depuis à Woolwich.

« Qu'il y repose en paix !

« C'est un souhait assez singulier à faire à propos d'un canon. Mais pourquoi ce canon s'appelle-t-il l'*Alliance*?

« NATHANIEL. »

L'auteur fit en double des surmoulés de son

travail qu'il donna gratuitement : les uns à notre Musée d'Artillerie, le 12 janvier 1864, où ils sont inscrits sous les numéros 88 et 89 du registre d'entrée ; et, les autres, au Musée de Kensington.

On trouve dans les journaux de l'époque, le récit de l'accueil que la Cour et la population de Londres firent à cette œuvre d'art si remarquable.

L'admiration de nos voisins pour le talent de l'artiste durera vraisemblablement autant que ses ciselures elles-mêmes, si nous en jugeons par le nombre, toujours très grand, des curieux qui entourent ce canon, dans les salles du Musée de Woolwich.

L'infortuné Prince impérial, mort héroïquement au Zoulouland, se plaisait, lui aussi, durant son séjour à l'École d'artillerie, à aller, de temps en temps, contempler ce merveilleux travail, personnifiant, dans sa pensée, l'époque qui fut peut-être la plus brillante du second Empire.

Au cours d'une visite faite par nous, en 1896, à ce même arsenal de Woolwich, il nous fut très agréable d'entendre le gardien de ce beau

Musée, nous apprendre que, parmi les richesses qu'il contient, une des plus admirées et appréciées par les officiers, les artistes, le public en général, était assurément le canon l'*Alliance*.

LE VASE DE CRIMÉE

Thénard eut l'idée de cette œuvre d'art pendant qu'il exécutait l'*Alliance* dans les bâtiments du Musée d'artillerie à Saint-Thomas-d'Aquin. L'empereur Napoléon III, en ayant visité la maquette, demanda à l'artiste de la lui terminer.

Une des descriptions rendant le mieux l'idée de la perfection d'exécution de cet admirable travail, en dehors de l'œuvre elle-même, fut celle qui en a été faite dans *The illustrated London-News*, du 29 décembre 1860. Nous nous plaisons à la reproduire :

« Le Vase, avec son couvercle, a environ 0 m. 50 de haut. Le centre est une coupe faite d'un morceau de jaspe sanguin, massif. L'intérieur est circulaire et l'extérieur, octogonal; les côtés sont creusés de façon à recevoir les statuettes qui l'entourent. Les autres parties du

vase, à l'exception du pied, sont en argent oxydé, relevé d'or et d'émail bleu. La tige est formée de fascines entourées, comme la partie supérieure, de statuettes d'hommes appartenant à tous les corps qui ont été représentés au siège de Sébastopol. Ces petites statuettes sont exécutées avec beaucoup d'habileté, ayant été modelées d'après nature, fondues en argent, puis ciselées et oxydées.

« Dans ce genre de travail M. Thénard a atteint une haute réputation.

« Au sommet, de chaque côté des cannelures de la coupe, est un aigle en or, soutenant ou portant des rouleaux sur lesquels sont gravés les noms des batailles ou escarmouches qui ont eu lieu en Crimée; et, sur les tablettes et les rouleaux, dessous, figurent les noms de tous les généraux français qui ont été tués ou blessés pendant le siège. Entre les statuettes s'élèvent, pour ainsi dire d'un sol sanglant, des branches de lauriers en or ciselé, d'une façon exquise.

« Le couvercle qui est entièrement en argent, représente le désordre d'une brèche, au moment d'une attaque; et les différents objets dont est composé l'ensemble, communs par eux-mêmes,

sont très artistement exécutés et jetés pêle-mêle. Le tout est surmonté de la statuette du jeune sous-lieutenant d'infanterie Lepoitevin qui, le premier, planta le drapeau français sur la Tour de Malakoff.

« Les armes, les outils et les vêtements militaires, ainsi que tous les détails de cette œuvre sont exécutés avec la plus minutieuse précision; mais, en considérant la petitesse des statuettes et la grandeur de l'objet, il y a un grand effet, un ensemble qui dénote une grande habileté artistique. »

Cet objet d'art, payé vingt-huit mille francs, fut donné comme grand prix au concours de l'École normale de tir de Vincennes, en 1860, et gagné par le lieutenant François, du 86e de ligne, qui, depuis, l'a toujours précieusement conservé, malgré les offres très séduisantes dont il a été l'objet.

Du *Vase de Crimée,* Thénard eut la pensée d'extraire quatre admirables statuettes : le *Chef de bataillon à la tranchée*, le *Clairon de zouaves*, le *Highlander au tambour* et le *Highlander à la cornemuse*, dont nous trouvons la description dans le *Moniteur de l'armée* du 6 septembre 1864, sous la signature du général baron

Ambert qui, en parlant d'abord d'une autre belle œuvre, avant d'arriver aux merveilles de Thénard, s'exprime ainsi :

« Qui ne connaît la statuette intitulée la *Halte*, œuvre du colonel Menessier, tombé sur le champ de bataille de Magenta. Cette statuette représente un grenadier en tenue de campagne. C'est bien là, non pas un portrait, mais une pensée, une personnification. Le fusil, dont la crosse pose à terre, repose dans le bras gauche, et l'homme bat le briquet pour allumer sa pipe. Ce bronze nous parle, il réveille en nous mille souvenirs et nous fait songer longtemps.

« Pourquoi l'exemple de ce colonel artiste n'a-t-il pas été suivi ? Pourquoi les statuaires n'ont-ils pas compris combien, pour l'exécution d'un tel art, l'armée est une mine profonde ? Ne renferme-t-elle pas, sous les formes les plus simples et les plus naïves, toutes les vertus, toutes les grandeurs, tous les caractères.

« Mais, hâtons-nous de le dire, un autre artiste, M. Thénard, a été au delà même du colonel Menessier.

« Auteur des gravures et des ciselures qui ornent le canon impérial offert à la reine d'Angleterre,

M. Thénard s'est surtout fait connaître à l'occasion de ce magnifique vase ciselé donné par l'Empereur à M. François, lieutenant au 86e de ligne, comme premier prix de l'Ecole normale de tir, en 1860.

« Cet objet d'art est sans pareil; taillé dans du jaspe sanguin, le vase à cinquante centimètres de hauteur. Les figurines qui en font le principal ornement sont d'argent ciselé et représentent des officiers et soldats appartenant à l'armée française, réunie devant Sébastopol. Ces figurines sont d'une vérité remarquable, et les types divers n'ont pas échappé à l'œil de l'artiste. On voit là le chasseur à pied de la garde, au sombre costume; le voltigeur, à la forte poitrine; le zouave, si populaire; le grenadier de la garde, aux souvenirs historiques; l'artilleur, au maintien sérieux, au regard perçant; le marin, aux formes rudes et accentuées; l'officier d'état-major brillant au feu et ferme à l'étude; le gendarme, grave comme un magistrat; le hussard, coquet même dans la terre humide des tranchées; le cuirassier, à la poitrine de fer, qui rappelle Waterloo; le chasseur d'Afrique qui, lui, rappelle l'Orient vaincu par l'Occident; le dragon,

dont la mémoire est impérissable en Espagne; le sapeur du génie, digne enfant de Vauban; enfin, le fantassin de la ligne, ce fils de nos chaumières, qui personnifie la nation française dans tout ce qu'elle a de pur et de noble; il semble résumer les autres, car il a toutes leurs vertus; quoique jeune, on le proclame l'aîné de la grande famille militaire.

« M. Thénard a non seulement compris tout cela, mais il l'a exprimé dans cette œuvre trop belle pour n'être pas déposée dans un musée. Aussi croyons-nous que le lieutenant François en a fait don à la ville de Metz, cité guerrière digne d'un tel souvenir de l'Empereur.

« Sur des banderolles d'or, incrustées à la surface d'une pierre tumulaire, sont gravés les noms des généraux français tués ou blessés pendant le siège.

« Le pourtour du vase est, à sa partie supérieure, orné d'aigles d'or, aux ailes déployées, tenant dans leurs serres des étendards, sur lesquels sont inscrits les noms des batailles et des combats livrés en Crimée.

« Enfin le couvercle d'argent oxydé représente le désordre d'une brèche au moment suprême

de l'assaut. Sur cette brèche, formant le couronnement, un sous-lieutenant d'infanterie, tête nue, le drapeau de la France dans la main droite, élève son képi et salue avec enthousiasme cet invisible génie nommé la postérité.

« Si le goût est moderne, la pensée est antique. Notre temps, nos costumes, nos caractères ne s'opposent donc pas à la réalisation des œuvres d'art. La statuette est donc possible à Paris comme elle l'était à Rome.

« M. Thénard l'a prouvé mieux que personne, et la question est jugée pour ceux qui ont étudié ses trois statuettes : Le *Chef de bataillon à la tranchée*, le *Zouave* et le *Highlander*, types différents, pris dans les armées modernes.

« Fidèle à la tradition des anciens, l'artiste s'est, avant tout, pénétré du caractère des personnages, du caractère des nations.

« Le *zouave* marche, idée heureuse qui exprime l'action. Son corps robuste, ses puissantes épaules, son pied largement posé sur le sol, feraient comprendre, dans deux siècles, que l'homme ainsi représenté est le type de la force et de l'énergie. Le froncement du sourcil, la direction du cou disent assez qu'il marche dans

l'atmosphère de la mort : mais les muscles de fer des bras et des jambes prouvent qu'il y marche vigoureusement. La figure est vraie, naïve et bonne, sous une écorce rude ; elle est ombragée par une épaisse moustache, et le bas du visage disparaît sous la barbe et l'escopette des reîtres du moyen âge.

« Le *highlander* est une très heureuse personnification de l'homme de guerre de la Grande-Bretagne. La tête est superbe, et rappelle les portraits si connus de lord Wellington.

« Il y a un peu de l'oiseau de proie dans cette figure au nez crochu, plutôt qu'aquilin, à l'œil perçant, aux contours anguleux. Ici plus de moustaches, ni de barbe, mais des favoris épais et larges. Le highlander marche aussi à l'ennemi, mais il n'y court pas comme le zouave ; il a le même pas qu'à la parade. Le flegme britannique se montre dans l'attitude comme dans la physionomie, et l'uniforme est boutonné, agrafé, aussi bien qu'à la revue. Il a plumet en tête, et même, sous la teinte sombre du bronze, on devine les couleurs brillantes dont se pare le sonneur de cornemuse. Le caractère anglais est admirablement reproduit dans cette statuette.

« Pour nous cependant, l'œuvre capitale de M. Thénard est le *Chef de bataillon d'infanterie*. Plus on le regarde, mieux on le comprend. Il a fallu que l'artiste soit doué d'un rare talent d'obesrvation pour saisir ainsi le caractère général de l'officier. Placé au milieu de l'échelle hiérarchique, le chef de bataillon, mieux qu'un autre, personnifie l'autorité dans la force de l'âge, dans le milieu de la carrière ; ses illusions ont perdu la fougue de la jeunesse, mais vivent toujours, plus belles et plus pures s'il est possible. L'artiste l'a compris, et son type est un mélange harmonieux de calme et d'ardeur. Ce bronze respire la puissance morale. La tête est superbe de vérité. Les fatigues de la guerre ont imprimé au visage ces tons sévères qui sont le cachet du commandement militaire. Le caban d'Afrique couvre ses épaules, élargies par le contour des épaulettes. Une cravate largement nouée donne du mouvement à la partie supérieure du buste. Le sabre nu dans la main droite, le pistolet à la ceinture, la gourde pendante sur le côté, indiquent que l'homme est au combat. Des bottes à l'écuyère anoblissent l'extrémité inférieure de la statuette, appuyée sur un gabion,

symbole du siège ; des sacs à terre, des débris de bombes, des projectiles épars sur le sol labouré, témoignent de la longueur de la lutte. Cet homme est d'une beauté morale, d'une dignité vraiment admirables, et comme il fallait une nuance légère, à peine indiquée, pour compléter le caractère, en y montrant l'insouciance de la mort, l'artiste a mis dans les doigts de la main gauche un cigare, consolation du soldat, souvenir de la patrie reconnaissante.

« Pourquoi les artistes n'imiteraient-ils pas M. Thénard, ou plutôt l'antiquité grecque ou romaine ? Nous aurions nos dieux lares, nos petits musées, nos reliques, soldats de bronze, que nous transmettrions à la postérité, comme l'antiquité nous a livré la grande figure de César et la figure non moins belle du légionnaire, son compagnon.

« Général baron Ambert. »

ORDRE ET LIBERTÉ

A tout artiste consciencieux, ennemi de l'intrigue, de la réclame et du bruit (ce qui ne sera bientôt plus que légendaire), faisant de l'art par vocation et non pour la galerie, pour la fortune

ou pour la gloire, les grands événements inspirent forcément des œuvres nouvelles.

La Gaule humiliée, démembrée par les désastres de 1870, avait profondément impressionné Thénard.

Le projet de Constitution de 1875 lui suggéra l'idée d'un emblème personnifiant dorénavant la Patrie nouvelle, telle qu'il l'idéalisait dans son esprit. Si, dans cette dernière œuvre, la pensée politique a guidé la spatule du maître, l'idée vraiment patriotique domine néanmoins l'esprit de parti.

La France qu'il nous a donnée est représentée par une femme jeune, belle, au regard doux et calme, aux traits mâles, sans dureté ; au port majestueux : prête à faire respecter la loi, en repoussant toute tentative de désordre.

C'est une statuette, modèle en bronze, de 0^{m},68 de hauteur, ayant pour titre : *Ordre et Liberté*.

Dans une attitude gracieuse, cette France, vaincue et mutilée, semble se recueillir pour préparer son relèvement. Le regard fixe, interrogeant anxieusement l'horizon, paraît vouloir chercher un sauveur ; son maintien digne, rési-

gné, commande le respect qu'inspire une sincère douleur ; appelle la sympathie qui va toujours aux belles victimes, à la suite des grandes catastrophes. Vêtue simplement d'une tunique très bien drapée, serrée à la taille par une ceinture à laquelle est suspendue une épée au fourreau, cette statuette tient, de la main droite, tombant le long du corps, un cartouche portant comme inscription :

Honneur. — Patrie. — Courage. — Respect à la Propriété
Obéissance aux Lois. — Force. — Travail.

Sur le socle, aux pieds de la statue, se voit gravée la devise, qui est le titre de cette belle œuvre.

La main gauche, appuyée sur un fusil au repos, rappelle, en même temps que la défaite, le besoin de se défendre, de se protéger ; mais la ferme volonté de ne point provoquer.

La tête, couronnée d'épis, symbolise la richesse, la prospérité, auxquelles peut atteindre un peuple pratiquant les vertus civiques formant la base d'une Constitution sage, prudente et libérale.

Ce n'est point la République aux formes dis-

proportionnées, disgracieuses ; ornée d'attributs dont beaucoup d'artistes ont fourni de nombreux modèles ; dont tant de connaisseurs dédaignent ou blâment les emblèmes ; mais c'est la France grande, belle, noble, résolue, telle que la rêve tout homme aimant passionnément son pays, et désirant en avoir l'image constante sous les yeux.

La pose est admirable de formes, de simplicité, merveilleuse de grâce, de proportions ; les détails en sont ciselés avec une finesse telle qu'on pourrait croire que l'auteur a voulu lui donner tous les soins que l'on apporte à une dernière création.

Reproduite dans des dimensions plus grandes ou plus petites, elle conservera toujours son charme, son attrait, parce qu'elle est sans défaut.

Par sa profonde connaissance de l'art de la gravure et de la ciselure ; par la conscience qu'il apportait dans la composition de ses œuvres ; par le fini d'exécution de celles-ci, Thénard peut, sinon être classé en première ligne, au moins être mis au nombre des maîtres les plus célèbres.

On a dit de lui, avec raison, et nous sommes

pleinement de cet avis, que ce qu'il y a de particulier dans son talent, c'est sa façon « *de saisir admirablement le caractère spécial des types qu'il veut reproduire et de les rendre avec une énergie qui n'appartient qu'à lui* ».

Si un critique célèbre a pu écrire, sans doute avec parfaite connaissance de cause, « que les œuvres d'un artiste ne passent à la postérité qu'autant que cet artiste y a mis toute son âme », nous croyons pouvoir appliquer cette maxime aux ciselures de Thénard, en disant qu'elles iront bien certainement à nos arrières-neveux, parce que, dans toutes, il y a mis la sienne bien entière et que cette âme était belle, grande, noble, généreuse.

Les deux traits suivants, dont nous garantissons la parfaite authenticité, le peignent sous un jour dans lequel il n'a pas eu et n'aura pas beaucoup d'imitateurs.

Très peu de temps avant le 9 novembre 1858, date où il fut informé, par une lettre du Ministère de la Guerre, de l'ordonnancement et du mandatement de la somme de dix mille francs pour prix de la ciselure du canon l'*Alliance*, un officieux, *très haut placé*, vint lui proposer

la croix de la Légion d'honneur, contre l'acquittement de son mandat de dix mille francs.

Thénard, profondément blessé dans son amour-propre d'artiste, par cette proposition, répondit au chercheur de bénéfices : « que n'étant pas assez riche pour travailler gratuitement, il accepterait cette décoration avec reconnaissance, si le Gouvernement jugeait qu'il l'avait méritée ; mais qu'il ne l'achèterait jamais ».

A l'Exposition de Londres, en 1862, alors que sa vitrine était universellement admirée, un riche amateur lui offrit cinquante mille francs pour avoir une reproduction du *Vase de Crimée*, une des merveilles de cette exposition.

Thénard refusa cette offre, pouvant lui procurer un bénéfice de vingt-deux mille francs, pour la seule raison qu'en ayant donné sa parole, il ne serait fait qu'un seul exemplaire de cette œuvre.

On comprendra peut-être, à la lecture de ces deux traits, comment un tel artiste est mort, sans avoir même la somme suffisante pour se faire enterrer.

THÉNARD

Peintre, Aquarelliste, Caricaturiste.

Comme tous les véritables artistes, Thénard ne devait pas être un spécialiste.

Tandis que les médiocres, les nullités piétinent sur place, en mettant une espèce de raffinement dans ce qu'ils sont incapables de perfectionner ou de dépasser, l'homme vraiment doué voit toujours au delà du présent. Son goût, son talent, son esprit, sans cesse à la recherche du beau idéal, ne peuvent rester stationnaires. Dès qu'il croit l'avoir atteint dans un genre quelconque, délaissant les lauriers conquis, il est séduit par ceux qui restent à cueillir et repart aussitôt en guerre, animé de la même ardeur, parce que, pour lui, c'est un besoin irrésistible : sans trêve, ni merci, il veut vaincre ou mourir.

Les belles époques artistiques de la Grèce, de Rome, de la Renaissance, du Grand Siècle ;

même les Expositions rétrospectives et décennales récentes, nous en fournissent de nombreux exemples.

Thénard, doué au suprême degré pour tout ce qui touchait aux arts, ne devait pas échapper à cette particularité.

A l'âge de douze ans, il copiait avec infiniment de ressemblance, le portrait de sa grand'-mère, par madame Romance-Romany, portrait dont nous avons parlé antérieurement, ainsi qu'un paysage représentant l'entrée d'un hameau, dans lequel on pouvait pressentir ses futurs talents.

Après avoir, en 1865, pris quelques leçons du professeur Suisse, il exposait, à Nice, avec succès, vers 1877 : la *Marchande de fleurs*, une *Matinée brumeuse*, achetées par un riche Américain.

Depuis, son pinceau ne cessa de produire. Les vues les plus belles du littoral méditerranéen, du Bourbonnais, etc., firent l'objet de ses études.

Prenant pour guide et pour seul maître la Nature, il l'imitait, à son point de vue, comme l'avaient fait, dès leurs débuts, les Corot, les

Millet, les Diaz, les Rousseau, parce que son esprit était suffisamment doué pour en saisir toutes les beautés, pour en entendre toutes les harmonies, pour en comprendre toute la poésie.

De même que ces vaillants, il serait devenu célèbre aussi dans ce genre, puisque comme eux il possédait la ténacité qui assure le triomphe, et le dédain du qu'en dira-t-on qui n'entrave que les médiocrités.

Ses tableaux les plus connus sont : un *Coin de ferme*, *Vue de Saint-Remo*, *Vue d'Hauterive*, *Bataille de coqs*, *Bourbonnaises sous un hêtre*, les *Laveuses au Sichon*, *Coucher de soleil*, *Oiseaux et montagnes*, *Rochers et broussailles*, les *Deux commères de Vichy*, la *Laitière*, le *Château de Bourbon-Busset*, une *Rue à Saint-Remo*, *Arbres au clair de lune*, *Marine*, *Oiseaux et palmiers*, *Étude d'arbres et de rochers*, *Coucher de soleil*, *Palmiers et kakatoès*, *Oiseau et papillon*, *Châteldon* (*Environ de Vichy*), le *Garde-champêtre*, *Beaulieu* (*Alpes-Maritimes*), *Etudes de cuirassiers*, la *Moisson*, les *Environs de Fourchambault*.

Paris seul pouvant consacrer son nouveau talent, comme il avait jadis couronné ses succès

de chanteur, de graveur, de ciseleur, de sculpteur, il y revint et voulut y débuter d'une façon digne de son nom.

Il conçut alors l'idée du *Départ des hirondelles*, œuvre sans précédent et probablement sans imitateur en peinture.

Cet immense panorama de la capitale fut relevé avec la minutieuse exactitude que l'historien le plus consciencieux apporte toujours dans la recherche des faits et des lieux qu'il veut reproduire.

L'odyssée de ce tableau est trop curieuse pour ne pas être racontée tout au long.

Thénard y travailla pendant trois ans, fouillant toutes les bibliothèques, parcourant tous les coins de la grande ville pour en saisir tous les côtés ou les monuments historiques les plus pittoresques et les moins connus. C'est au cours de ces recherches qu'il lui arriva la plus singulière des aventures.

On se rappelle la fameuse échauffourée de Louise Michel, en mars 1883. La grande citoyenne, prise d'un de ces élans de philanthropie qui lui ont suscité tant de déboires et ont eu si peu de résultat pour la cause qu'elle défend,

leva hardiment l'étendard de l'émeute. Appelant sous les plis du drapeau noir les nombreux ouvriers alors sans travail, elle espérait qu'une manifestation devant les Chambres amènerait un changement dans la crise existante.

A la tête de ceux qui avaient répondu à son appel, on pilla des boulangeries, rue de Vaugirard, boulevard Saint-Germain ; puis on se porta en masse devant le Palais-Bourbon, et de là, à l'Esplanade des Invalides, d'où on voulait marcher sur l'Elysée.

L'austère Grévy, n'ayant rien de la vaillance, ni de la noblesse de son prédécesseur ; de la dignité, ni de la générosité de son successeur, veillait, avec un soin tout particulier, sur les économies de ses frais de représentation et de voyage, grâce auxquels on devait, plus tard, construire le splendide hôtel de l'avenue d'Iéna.

Les ordres les plus sévères étaient donnés, puis exécutés, en vue de l'arrestation de tous ceux qui, durant ces jours troublés, pouvaient paraître suspects.

Le plus curieux de l'histoire c'est que Thénard fut de ce nombre.

Parti de chez lui, après son déjeuner, avec son bagage d'artiste, dans l'intention de relever un des coins des Champs-Elysées, il s'était installé tranquillement dans les environs de l'avenue Gabriel, où il travaillait d'arrache-pied, sans se douter même des événements qui se déroulaient autour de lui.

La police et la troupe n'eurent pas facilement raison des curieux ou des émeutiers. Ceux-ci, dispersés momentanément, se reformaient de nouveau, en groupes plus compactes et plus nombreux. On était loin d'être sans inquiétude au Palais de l'Elysée ; on y tremblait même de plus en plus à la vue des estafettes se succédant sans interruption.

Vers cinq heures du soir, un agent zélé ayant remarqué le peintre, assis devant son chevalet, d'où il jetait de temps à autre des regards furtifs sur ce qui l'entourait, pensa que cet être étrange, si calme en apparence, au plus fort du danger, ne pouvait et ne devait être que l'âme de la conspiration. Immédiatement, il le mit en état d'arrestation, l'invitant à le suivre au commissariat du Palais de l'Industrie.

On se mit en route accompagné de nombreux

badauds, au milieu desquels le maître riait à gorge déployée de se voir prendre pour un conspirateur : lui qui, pour toutes armes, n'avait qu'un pliant, un chevalet, sa palette et son pinceau. Pour peu il eut entonné l'air de *Madame Angot*, si la pensée de sa femme, de sa fille, des amis qui l'attendaient pour se mettre à table, ne se fut présentée à son esprit.

L'aimable magistrat devant lequel il fut conduit prenait trop au sérieux ses délicates fonctions pour ne pas y apporter toute la prudence et la dignité qu'elles comportaient.

Plus perspicace que son agent, en voyant la bonne figure de l'artiste, il fut de suite rassuré sur le degré de culpabilité du prévenu. Mais la f.o.orme, suivant Bridoison, ne pouvait et ne devait abandonner ses droits. Avant de le mettre en liberté, la simple prudence administrative lui commandait au moins de s'assurer si l'inculpé n'était pas le dernier des malfaiteurs. Dans ce but, il fit prendre d'urgence des renseignements sur Thénard, par le commissaire de police du quartier où il habitait,

Ne le voyant pas rentrer à l'heure qu'il avait fixée, on était, chez lui, d'autant plus inquiet

sur son sort, qu'il ne lui arrivait jamais de se mettre en retard.

A sept heures et demie, un violent coup de sonnette retentit. L'anxiété ne fit qu'augmenter lorsque, au lieu du maître si impatiemment attendu, on vit se présenter un agent, posant consciencieusement toutes les questions auxquelles on doit répondre, quand il s'agit d'une instruction dirigée contre un grand criminel.

Enfin Thénard, remis en liberté, rentra au logis vers huit heures du soir, ne pouvant maîtriser l'hilarité que lui causait un tel quiproquo.

Ayant achevé ce tableau, il songea à l'exposer.

Sur ces entrefaites, un événement de très grande importance venait de se produire, intéressant au plus haut point non seulement les artistes peintres, sculpteurs, etc.; mais devant avoir, selon nous, de très graves conséquences pour l'art français en général.

A l'État, seul organisateur jusqu'alors du Salon, venait de se substituer une société intitulé : *Société des Artistes français*, aujourd'hui universellement connue.

Pour faire partie de cette Société, il fallait :

soit avoir été admis au Salon, soit *être élève*, au moins, de l'un des organisateurs ou des membres du conseil d'administration de cette nouvelle Société.

En vue d'augmenter les ressources de la caisse, on consentait parfaitement à percevoir les cotisations de ceux qui espéraient pouvoir en faire partie. Dans sa naïve bonne foi d'honnête homme, Thénard fut de ceux-ci.

Sans nul doute, rien ne lui eût été plus facile que de se faire ouvrir à deux battants la porte d'un des salons annuels, en exposant une de ses admirables ciselures qui, de prime abord, lui eussent certainement valu une récompense. Mais, son talent de ciseleur étant aussi incontestable qu'incontesté, il dédaigna de le faire consacrer de nouveau, préférant prendre place, dans ce nouvel état de choses fait aux artistes, par une preuve éclatante d'un autre talent qui ne lui était pas encore reconnu, et qu'on ne lui soupçonnait même pas.

C'est alors que, sans crier gare, il apparut au Salon de 1885 avec cette grande toile du *Départ des hirondelles*, mesurant 2^{m},50, sur 1^{m},80, qui jeta la stupéfaction dans tout le comité des

récepteurs d'œuvres, aussi peu disposés à accepter un travail d'une telle importance, qu'à vouloir s'arrêter pour juger quelque chose sortant résolument des banalités vulgaires ou des rabachages ordinaires.

D'où venait cet intrus ? De qui était-il élève ? Comment osait-il présenter un morceau pareil, pouvant remplir, à lui seul, l'espace réservé à trois protégés ? Dans quelle catégorie rangerait-on ce monument, ne ressemblant à rien de ce qu'on admettait habituellement ? Le caserait-on à la peinture ou à l'architecture; dans les tableaux ou parmi les plans ?

Si quelques-uns, au nombre desquels nous sommes heureux de citer le célèbre Bouguereau, se rendirent compte immédiatement des efforts faits par Thénard pour mener à bien une telle œuvre, et proposèrent de l'admettre sans discussion ; d'autres, plus nombreux, mais peut-être infiniment moins compétents, s'acharnèrent à le refuser impitoyablement.

Le refus de son tableau au Salon, frappant Thénard en pleine incubation de sa nouvelle incarnation artistique, eut pour effet de provoquer le terrible coup de foudre qui troubla à tout

jamais, si on peut s'exprimer ainsi, l'admirable précipité cérébral, d'où auraient encore pu sortir tant de ravissantes productions. Ce fut le commencement de ce mal étrange qui, tout en lui permettant néanmoins de mettre à jour quelques-unes de ses idées, ne fit pourtant qu'augmenter jusqu'au 24 mai 1889, date à laquelle le maître s'éteignit dans nos bras.

Par un singulier et bizarre revirement d'opinions, nombre de ceux qui, quelques jours auparavant, avaient voté contre l'admission du *Départ des hirondelles*, vinrent supplier l'auteur de vouloir bien l'envoyer à une autre exposition, où eux-mêmes avaient conseillé d'emporter et de réunir des œuvres leur ayant valu tant de mécontentements.

Cette nouvelle exposition était celle du *Groupe des Artistes indépendants*, installée dans les baraquements situés sur l'emplacement du Palais des Tuileries, où ce tableau figura sous le numéro 317 du catalogue de 1858.

Admirablement placé, très bien éclairé, attirant les visiteurs, tant par ses dimensions que par l'originalité et la surprise que causait son sujet, il fut réellement un des clous de cette exhibition.

On lisait sa curieuse légende, tirée du *Monde aérien :* « Par un beau coucher de soleil d'octobre, elles se mirent à voltiger par groupes de monuments en monuments et se réunissant au-dessus de la Place Vendôme, elles dirigèrent leur vol vers des climats plus doux »; on admirait l'instinct de ces admirables messagères des beaux jours, instinct qui les poussait à aller demander à des climats plus tempérés un abri contre les rafales et les frimas de l'hiver. L'œil se reportait sur ce merveilleux panorama de Paris, embrassé ainsi facilement, et qui se déroulait en entier devant le spectateur, lui permettant d'en saisir toutes les grandes voies, d'en reconnaître tous les monuments, puis lui montrant surtout, dans une belle perspective, cette incomparable avenue des Champs-Élysées, terminée par l'Arc-de-Triomphe, que l'on ne pouvait se lasser d'examiner.

Au nombre des visiteurs les plus enthousiastes de ce tableau, on put compter LL. AA. RR. Monseigneur le comte et Madame la comtesse de Paris, qui s'y arrêtèrent en trois différentes fois, l'observèrent minutieusement dans tous ses détails et chargèrent l'organisateur de

l'Exposition, de transmettre à l'artiste leurs sincères félicitations en ajoutant (nous nous permettons de reproduire les propres paroles de LL. AA.) : « Ce n'est pas seulement un tableau des plus intéressants, c'est toute une œuvre. »

Ces félicitations furent particulièrement sensibles à Thénard. Il reçut aussi celles de Bouguereau et de nombres d'autres personnages, dont plusieurs n'hésitèrent pas à affirmer qu'il n'existait pas actuellement à Paris, un artiste qui voulût entreprendre de mener à bien, à lui seul, un travail si colossal.

Les diverses péripéties par lesquelles nous avons vu passer le *Départ des hirondelles* ne furent pas les seules qu'il eut à subir : d'autres plus tristes, plus anxieuses encore pour son auteur, lui étaient réservées.

Après avoir été demandé pour faire partie d'une exposition organisée rue Halévy, il fut choisi, comme *œuvre non commune*, pour être expédié à celle de la Nouvelle-Orléans, où il figura, en 1886, à côté des envois de nos plus grands maîtres.

On sait ce qu'il advint. Cette exhibition, orga-

nisée par des habiles, n'avait d'autre but que d'obtenir de nos artistes nombre de tableaux, de statues, de bronzes, etc., dont ils trafiquèrent de la façon la plus déloyale, avant la fin même de l'Exposition.

Loin de s'occuper des intérêts qui lui avaient été confiés, un directeur de la section artistique, ne craignit pas de se faire prêter de l'argent sur toutes les œuvres dont il avait sollicité l'envoi, puis de disparaître en abandonnant celles-ci à la merci de ses créanciers.

Une chose non moins triste pour les victimes de cette indélicatesse, fut l'insouciance et l'incurie du consul français d'alors à la Nouvelle-Orléans, qui ne sut : ni répondre aux légitimes réclamations de ses nationaux, ni s'occuper de défendre leurs droits.

Thénard et ses confrères n'eurent d'autres ressources, pour rentrer en possession de leurs œuvres, que de se constituer en syndicat, afin de rembourser, au prorata de la valeur de celles-ci, les sommes pour lesquelles elles avaient été engagées, puis de les faire revenir à leurs frais, avant qu'elles ne fussent vendues aux enchères.

La part afférente au *Départ des hirondelles* se monta à sept cent cinquante francs.

Le 26 décembre 1885, il faisait aux États-Unis un dernier envoi de ses œuvres comprenant les huit tableaux suivants : les *Laveuses*, la *Ferme de l'Yonne*, un *Dimanche au Bourbonnais*, *Route des Malavaux*, le *Château de Vence-Gagne*, le *Tour de Marne*, le *Coq et l'âne*, le *Village*..

C'est d'ailleurs en Angleterre et en Amérique que se trouvent les meilleures de ses peintures.

En 1886, il exposa également au *Groupe des Artistes Indépendants*, sous les numéros 252, 253, 254 et 255, les *quatre Saisons*, tirées des *Fables de La Fontaine* : le *Printemps*, les *Deux Pigeons* ; l'*Été*, les *Deux Coqs* ; l'*Automne*, le *Renard et les Raisins* ; l'*Hiver*, le *Loup et l'Agneau*.

Nous ne saurions passer sous silence un grand nombre d'aquarelles ou de pastels, sur lesquels il a fixé les curieux profils, pris sur le vif, de quelques-uns de ces types allant demander chaque année : soit la santé aux sources de Vichy ; soit la chaleur ou les plaisirs, au soleil de la Corniche.

Sa *Monacomanie*, entre autres, est, comme

étude de mœurs, un petit chef-d'œuvre agrémenté de ce bon rire gaulois, qui tend trop à disparaître.

Ses charges, parmi lesquelles nous citerons seulement : un souvenir de son service de garde national intitulé *Quarante-huit heures de haricots*, 18 février 1854, bien curieuse caricature et de la tête de son gardien, et de tous les *indispensables* de sa cellule ; celle qu'il fit de son *facies*, où on le voit, coiffé d'une calotte, tenant devant lui un grand *Menu*, des plus alléchants, que surmonte sa longue moustache, servant d'appui à un nid gardé par une couveuse, sont le comble du comique.

PARAVENT-DÉCORATIF CHEVALET

On pourrait aussi bien classer parmi ses peintures qu'au nombre de ses inventions, cette dernière création qui est non seulement une chose artistique, mais aussi un objet de véritable utilité, bien fait pour en augmenter le prix.

Réalisant en cela le côté essentiellement pratique ayant présidé à la conception de chacune

de ses autres inventions, comme s'il se fût senti le besoin de s'abriter lui-même contre le froid de la mort l'ayant déjà saisi et le pénétrant de plus en plus, il imagina ce paravent, auquel fut donné le nom de *Paravent-décoratif chevalet*, composé d'un premier corps, formé d'un montant en bois, fer ou autre matière, pouvant être peinte, dorée, et recouverte d'une étoffe quelconque.

Au centre se trouve une ouverture, de grandeur indéterminée, destinée à recevoir, soit une peinture, soit toute autre décoration. Cette dernière, placée sur un montant intérieur, derrière le premier, forme le chevalet, en même temps qu'elle sert à donner l'aplomb ou la pente nécessaire au meilleur point de vue de la peinture.

Les jours de côté étant fermés, isolent le tableau, au moyen de tringles mobiles garnies, de rideaux, ou de volets, se développant de manière à former un paravent soit à deux, soit à trois compartiments.

Le tout repose sur des patins à roulettes pouvant en faciliter le déplacement.

L'ornementation choisie par Thénard, dans les deux modèles laissés à son atelier, consiste

en une peinture représentant un très beau ciel, dans lequel voltigent des oiseaux, au-dessus d'une cascade blanche d'écume.

Les rideaux, garnis de peluche, d'un ton vieil or, très bien drapés, se repliant au moyen d'un système de fermeture aussi simple qu'ingénieux, peuvent s'assortir à n'importe quel genre d'ameublement, tout en formant un objet d'art nouveau, précieux, d'un prix modique, en même temps qu'un meuble des plus utiles et du plus bel effet décoratif.

Le dépôt du modèle, fait par l'auteur, ainsi que les termes de la Convention de Berne, en garantissent indéfiniment la propriété à ses ayants-droit.

Parmi ses œuvres inachevées, nous ne parlerons que de celles lui tenant le plus au cœur.

Le *Panorama de Vichy*, la *Foire aux pains d'épices*, la *Fête de Neuilly*, les *Jolis coins de Paris*, dans lesquels il avait l'intention de détailler plusieurs des vues groupées dans le *Départ des hirondelles*.

C'est à l'un de ceux-ci qu'il essayait encore de travailler, dans les moments d'énervement causés par l'inactivité forcée à laquelle le réduisait sa

longue maladie, alors que ses mains tremblantes ne pouvaient plus soutenir ni sa palette, ni son pinceau, et que ses yeux, à demi voilés, ne percevaient plus les nuances des différentes couleurs.

Si les critiques les plus acerbes se sont vainement évertués contre les ciselures de Thénard, en toute justice, on peut et on doit, à côté des qualités bien connues de sa peinture, signaler quelques-uns des défauts que nous y avons parfois remarqués.

Ils tiennent aux diverses causes suivantes, plus ou moins grandes, plus ou moins communes chez tous ceux qui, comme lui, perdent immédiatement, complètement, le souvenir de la chose terminée, pour se laisser absorber entièrement par une idée nouvelle, sans la moindre pensée de gain matériel.

Il avait été très bon chanteur, très bon graveur, très bon ciseleur, très bon sculpteur ; ces quatre professions avaient rempli la plus grande et la meilleure partie de sa vie ; n'importe, il voulut être peintre et il fallut qu'il le fût.

Il commença la dernière de ses incarnations artistiques à un âge où les esprits plus positifs se

contentent de la satisfaction ou des résultats qu'ont pu leur procurer les efforts antérieurs.

Ayant toujours été un élève assez capricieux, comptant plus sur lui que sur ses maîtres, il prit tardivement très peu de leçons de peinture; il les prit à une époque où les grandes relations qu'il s'était créées l'absorbaient à un point tel, qu'il ne put arriver à surmonter facilement certaines difficultés de métier dont les négligences frappent l'œil, le moins exercé, dans quelques-unes de ses toiles.

Puis enfin, il fit de la peinture quand il se trouvait en butte à des préoccupations surgissant, pour lui, qui avait connu l'aisance, après des pertes matérielles importantes, et il dut *faire vite*.

De là, quelques entorses à la perspective, certains *léchages*, au sujet desquels plusieurs *forts en thème* ont donné cours à leurs railleries contre lui.

A côté de cela, il nous est très agréable de pouvoir dire, avec quelques-uns des maîtres soucieux de la portée de leur jugement, que Thénard fut un coloriste; qu'il excellait dans la façon de ses ciels, qualité qu'il tenait peut-être

de la quantité de *fonds* d'armoiries qu'il avait faits; qu'il sut très bien saisir la pose ou le mouvement à donner, soit aux personnages, soit aux animaux dont il peupla ses paysages; que l'idée première de tous ses tableaux se retrouve, de prime abord, sans la moindre difficulté; que plusieurs de ses toiles telles, par exemple: ses charges sur Vichy, ou sur Monaco; celles de ses *Quatre Saisons*, tirées des *Fables de La Fontaine;* celles des *Jolis coins de Paris*, qu'il voulut prendre dans le *Départ des hirondelles*, peuvent aider, soit à juger, soit à caractériser une période; soit à former un *tout* d'un ensemble harmonieux.

Enfin, certains morceaux qu'il a pris la peine et le temps de *pousser,* ne seraient peut-être pas déplacés sous la signature de quelques-uns de ses détracteurs.

C'est plus qu'il ne faut, nous en sommes convaincu, pour que sa peinture vive au moins autant que celle de ceux qui se sont acharnés contre ses dernières œuvres, sans vouloir se souvenir de l'époque où il fut, longtemps avant eux, et pour toujours, un maître incontesté.

THÉNARD

Inventeur, littérateur.

A la liste des œuvres de Thénard que nous avons mentionnées ; aux talents divers que nous lui avons reconnus, nous croyons devoir ajouter qu'il possédait, à un haut degré, un esprit inventif pratique, capable soit de répondre à beaucoup des besoins de son temps, soit de pouvoir contribuer aussi à augmenter le confort intellectuel et matériel désirable, dans une ville comme Paris, où la transformation de son assiette, les moyens de plus en plus nombreux de communication amènent une foule toujours croissante de visiteurs cosmopolites.

On ne lira pas sans intérêt la description sommaire des inventions dont il voulut s'assurer la propriété temporaire, au moyen de brevets qu'il crut devoir prendre, ainsi que de celles

qu'il éprouva toujours un très vif regret de n'avoir pu appliquer ou développer comme il les avait conçues.

Le 12 juin 1852, il prenait, sous le n° 13417, un brevet d'invention de 15 ans pour un appareil à cacheter, dit *cacheteur Thénard*, substituant au bâton de cire ordinaire des pastilles comprenant la quantité exactement nécessaire pour des cachets de grandeurs diverses, et divisées, par numéros, suivant le volume de ces cachets.

Ces pastilles étaient fondues sur un gracieux petit appareil préservant la cire de la flamme ou de la fumée, conservant à celle-ci sa couleur primitive et permettant de n'employer que la quantité nécessaire, sans courir le risque d'en répandre, dans le trajet de la bougie à la lettre.

Le 14 septembre de la même année, un certificat d'addition à ce brevet lui assurait, pour la même durée de temps, la propriété du *Limite-cire,* petite plaque percée, également de son invention, empêchant la cire de déborder d'un côté ou de l'autre du cachet, sous la pression de celui-ci, tout en donnant à l'empreinte une forme régulière.

La décision impériale accordant à MM. les

sénateurs l'autorisation de porter, sur leurs armoiries et leur livrée, une marque distinctive de leur dignité, fournit à Thénard l'occasion de donner cours à son imagination.

Le 20 avril 1853, une lettre de M. le Président du Sénat lui commandait ces insignes ; et, le 30 août de la même année, le modèle en était créé et approuvé.

L'auteur prenait alors pour cela son deuxième brevet d'invention, lui assurant la propriété de ce qu'il désignait sous le nom d'*Incrustations en relief* ou *Peintures anastéréographiques*, consistant en des reliefs de porcelaine, légèrement émaillée, puis ensuite peints et passés au feu, de manière à présenter, à l'usage, toute la résistance et la solidité possible.

Le découpage, le fixage, puis le maintien en place de ces incrustations, étaient l'objet de précautions ou de soins divers et spéciaux, dont il voulait garder la possession.

Son quatrième brevet d'invention, d'une durée de 15 ans, pris le 12 août 1854, était relatif à un cachet dont l'empreinte reproduisait la pensée principale ou la plus significative de la lettre fermée par ce cachet.

Au moyen d'une adaptation aussi simple qu'ingénieuse, ce cachet, en forme d'étui, renfermait non seulement les initiales ou les armoiries de celui dont il devait être la propriété, mais encore deux espèces de coffrets contenant, soit des fleurs, soit des emblèmes, exprimant, à première vue, le but et l'objet de sa lettre, à celui qui, la recevant, pouvait en saisir le contenu avant même de l'avoir ouverte.

Le 26 octobre 1854, il prenait un quatrième brevet d'invention, toujours d'une durée de 15 ans, pour un bronze d'art, formant un *indispensable de bureau* et pouvant servir à la fois : de presse-papier, de calendrier, d'encrier, de sablier, en supportant, soit une statuette, soit un cachet.

Ce brevet était complété, le 12 janvier suivant, par un certificat d'addition, facilitant l'emploi de cet indispensable de bureau.

Celui de ses brevets d'invention qui aurait pu être pour lui le plus lucratif puisqu'il a fait, depuis qu'il est tombé dans le domaine public, la fortune de plusieurs maisons étrangères, est celui qu'il prit, pour 15 ans, le 26 mars 1857. Il consistait dans un système d'enveloppes de

lettres, lui permettant : d'ouvrir une lettre cachetée sans en briser le cachet ; de mettre une lettre dans son enveloppe lorsque cette lettre était déjà cachetée; puis enfin de laisser la lettre adhérente continuellement à l'enveloppe, afin que celle-ci pût servir à en *authentifier* la date d'envoi.

Mais le principal avantage de ce système avait pour but de rendre absolument évidentes toutes les indiscrétions, soit du *Cabinet noir*, soit de n'importe qui se permettant d'ouvrir une lettre et ne pouvant, par le fait, la recacheter sans que l'intérieur conservât la preuve convaincante de cette indélicatesse.

Le dit brevet fut pris en Angleterre, le 25 août 1857; et, en Belgique, le 8 septembre de la même année.

Au nombre des inventions que Thénard ne put, ni faire breveter, ni exploiter, nous pouvons citer :

Les *Chenêts-bouilloires*, devenus moins nécessaires par suite des perfectionnements apportés, tant aux récents systèmes de chauffage qu'aux poêles mobiles.

L'*Indicateur des stations de chemin de fer*,

ingénieux assemblage de plaques mobiles, mises en mouvement par une tige à encliquetage, mue par le chef ou le conducteur de train, et qui permettaient aux voyageurs, à chaque arrêt, de savoir, en les lisant eux-mêmes, la station où ils se trouvaient, ainsi que la durée de l'arrêt.

L'utilité de ce système était peut-être plus importante la nuit que le jour, par suite d'un appareil d'éclairage rendant les plaques indicatrices lumineuses et visibles pour tous les voyageurs de chaque compartiment.

La Compagnie des bateaux parisiens utilise, depuis un certain temps, quelque chose d'à peu près analogue pour l'indication de ses stations, sur la Seine.

L'idée de son journal l'*Écho départemental*, dont il fit le dépôt au ministère de l'intérieur, le 30 octobre 1861, conformément à la loi du 18 juillet 1828, article 6, était une de celles pouvant rendre de réels services, tant aux provinciaux séjournant hors de leurs départements respectifs, qu'à tous ceux qui avaient un intérêt quelconque à connaître les choses ou les faits importants de ces mêmes départements.

La liberté, la diffusion de la presse, telles que

nous les avons aujourd'hui, ne nous permettent pas facilement de nous rendre compte de l'état d'ignorance et d'indifférence dans lequel on vivait, sur ce qui se passait à très peu de distance de n'importe quelle ville ou bourgade de province.

L'*Écho départemental*, journal hebdomadaire, semblait vouloir combler cette lacune.

Celle des conceptions de Thénard, qui aurait été, à notre point de vue, la plus grande, la plus belle, la plus utile, tant à la Capitale, qu'au développement des Lettres, des Arts, des Sciences, des relations internationales, était la création de son *Cercle universel*. Il n'en existe pas, à notre connaissance, d'aussi complet qu'il l'avait conçu; seule, la succursale de l'*Union chrétienne de la Jeunesse* est, peut-être, ce qui se rapproche le plus de certaines idées de notre inventeur.

Voici, dans ses grandes lignes, comment Thénard exposait la création de ce *Cercle universel* sur le projet qu'il avait fait placer sous les yeux de l'Empereur, et pour lequel il demandait une autorisation, à la fin de janvier 1858.

Il avait pour « but de créer un centre de réunion où pouvaient se rencontrer les cinq cents

mille étrangers qui visitaient alors annuellement Paris », de faire vivre une grande partie de nos artisans ; de donner un prodigieux développement à nos métiers de luxe, et de contribuer pour une large part, à la prospérité de nos théâtres, de nos établissements publics.

Dans une partie du vaste établissement central élevé à cet effet, il s'agissait « d'étaler aux yeux de ces étrangers une exposition permanente de toutes les productions artistiques de la France, exposition divisée en salons des Sciences, des Arts, de l'Industrie, du Commerce, dans lesquels ne figureraient aucune copie, mais qui comprendraient les modèles originaux de tableaux, statues, gravures, cires, plâtres, bronzes, orfèvrerie, bijouterie, etc. »

En plus de cette exposition, l'auteur, dans sa pensée, voulait procurer, tant aux étrangers qu'aux désœuvrés parisiens, un local convenable, où la bonne société trouverait tout ce que le luxe peut réunir pour distraire ou occuper des existences forcément inactives, comme : salles d'expériences et de conversation ; salles de lecture ; salles de jeux, échecs, dames, dominos, trictracs, billards ; buffet, café, restaurant ;

salles des plans en relief de Paris, de ses environs, des plus beaux sites de France, des théâtres ; tout ce qui concerne les voyages dans tous les pays ; une salle d'interprètes, où se parleraient toutes les langues ; se changeraient toutes les monnaies ; se trouveraient des appartements pour toutes les bourses ; des renseignements pour tous les achats ; s'organiseraient des excursions pour toutes les directions ; se retiendraient des places pour tous les théâtres ; où, en un mot, les étrangers surtout, ne seraient pas exploités par tous ceux qui spéculent effrontément sur l'ignorance des coutumes, des distances, la valeur des achats, les cours du change, etc.

Aux côtés matériels du cercle que nous venons d'indiquer sommairement, devaient s'ajouter les côtés intellectuels comprenant : les salles d'exposition pour les jeunes artistes, lesquels pourraient ainsi se faire connaître et trouver quelqu'un à même de tirer un parti avantageux de leurs œuvres ; des salles de théâtre et de concert, où se produiraient toutes les célébrités lyriques et dramatiques ; des salles de conférences, où les meilleurs orateurs entretiendraient

les auditeurs de toutes les productions, de toutes les inventions nouvelles.

Cette idée grandiose était patronée par beaucoup de personnages influents et par de nombreuses célébrités de l'époque, au nombre desquelles nous pouvons citer : S. A. le prince J. Murat, MM. Léon Cogniet, M. Diaz, Jean Gigoux, etc.

Bien que cette conception ne pût être « entreprise qu'à titre privé », le sénateur baron Haussmann, préfet de la Seine, écrivait à Thénard, le 9 février 1858, qu'il n'était pas indifférent à un plan ayant pour but « d'accroître l'attrait qu'offre aux étrangers le séjour de Paris. »

Le bailleur de fonds était trouvé et le projet allait être mis à exécution, lorsque la mort tout à fait imprévue d'un des plus grands banquiers de l'époque, fit sombrer cette entreprise appelée, sans nul doute, à un très grand succès.

Les œuvres et les travaux de Thénard lui méritèrent :

A l'Exposition universelle de Paris, en 1855, une médaille de deuxième classe, pour ses cachets et sa gravure héraldique ;

A l'Exposition régionale de Dijon, en 1858, une médaille de première classe ;

Et enfin, à l'Exposition universelle de Londres, en 1862, où sa vitrine était de beaucoup la plus importante et la plus admirée dans son genre, une *mention honorable !...*

Thénard était doué d'une intelligence lui permettant de s'adonner aux choses les plus ardues, pourvu que celles-ci pussent flatter ou satisfaire ses goûts artistiques.

Durant cette première période du second Empire, lorsque la richesse, le luxe semblaient vouloir rivaliser d'élégance avec les beaux jours de la Monarchie, la glyptique et le blason furent remis à la mode.

Notre artiste, qui n'avait pas fait d'études préparatoires spéciales de ces deux sciences, mais qui se trouvait entraîné vers elles par une pratique ou une nécessité journalières, se mit à courir les musées, à visiter les collections et à piocher tous les ouvrages en faisant mention.

Au bout de peu de temps, il finit par devenir un praticien très habile ; ce fut lui qui composa le plus grand nombre des armoiries qu'on créa à cette époque, et entre les mains duquel pas-

sèrent les plus belles pierres gravées, entrant ou sortant des collections d'alors.

Toutes les Muses ayant visité son berceau, il se considérait comme obligé de sacrifier à chacune d'elles.

Aussi, pour ceux qui ont été à même de le connaître et de le voir souvent dans l'intimité, celle de ses incarnations artistiques qui stupéfiera le plus, sera peut-être celle dans laquelle il se révéla, un beau jour, littérateur, puis auteur dramatique.

Nous avons dit précédemment qu'il n'avait fait que des études très élémentaires (nous ne savons même pas exactement en quoi elles consistaient), mais nous pouvons affirmer qu'il ignorait quantité des règles de l'orthographe, ainsi qu'un plus grand nombre encore de celles de la syntaxe.

Néanmoins, un matin il se leva et crut voir se révéler en lui des dispositions toutes particulières pour la littérature.

Il avait une telle habitude du langage des grands maîtres ; les combinaisons, les mouvements de la mise en scène étaient si bien innés en lui, ou lui étaient si familiers, qu'il se mit, le

plus naturellement du monde, à écrire : des nouvelles, des pièces de théâtre, des charades, des poésies, des monologues, dans lesquels on retrouve la verve, les saillies, le brillant esprit dont il était doué.

Sur la demande qu'il nous en fit, nous avons corrigé et rajeuni ce qui ne lui plaisait que très médiocrement, surtout dans ses pièces de théâtre.

En attendant qu'elles puissent, devant les feux de la rampe, être jugées par le public. nous nous contenterons d'en mentionner les titres, tout en ajoutant que l'une d'elles, *Nos projets,* pièce en un acte et en vers, jadis jouée par des artistes de la Comédie-Française, à Nice, à Vichy, à Nevers, à Moulins, y eut un tel succès qu'on peut bien ne pas concevoir trop d'inquiétudes sur la vitalité des autres.

Ces autres pièces sont :

Il a manqué le train, *Babylas en voyage, Madame la Colonel, En voyage*, un *Homme irrité*, les *Gants gris perle*, comédies en un acte et en prose; l'*Oncle Pontgiron*, comédie en trois actes et en prose; et la *Toquade de Salvator,* opérette en un acte.

FIN DE LA VIE DE THÉNARD

Thénard, après son installation dans l'atelier de Brasseux, habita le Palais-Royal jusqu'en 1864, année durant laquelle il fonda une succursale de sa maison rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 3.

Le Siège de Paris l'ayant forcé de s'éloigner de la Capitale, il résida depuis alternativement l'été, à Vichy; et l'hiver, à Nice.

En 1879, il revint se fixer à Paris, qu'il ne devait plus quitter.

De son mariage avec Henriette-Marguerite-Delphine Ganne, née à Versailles, le 5 février 1816, une des dernières élèves du pensionnat de madame de Genlis, décédée le 19 juin 1892, il ne leur resta pas d'enfant.

Leur fille unique, Augustine-Adrienne, épousa, à l'âge de dix-neuf ans, Eugène de Barral, industriel descendant d'une ancienne famille française du Dauphiné, émigrée à Genève, lors de la

révocation de l'édit de Nantes, et qui la laissa veuve, sans enfant, après quelques années de mariage. Elle-même mourut le 11 janvier 1864, succombant presque subitement à la maladie dont elle avait contracté le germe, en soignant son mari à ses derniers moments.

Nous avons, de ce ménage emporté d'une façon si prématurée, trois tableaux bien suggestifs, faits en aquarelle; l'un, par d'Hastrel, le peintre bien connu, ami de toute cette famille, et les deux autres par Dolphe; puis des photographies de la jeune femme et de ses beaux-parents.

Les tableaux sont un portrait de la jeune madame de Barral, portant la date de 1857, où elle est représentée en costume de *fileuse majeure* des environ d'Aversa, royaume de Naples (l'artiste revenait alors d'un voyage en Italie).

Ce portrait, près duquel on distingue aussi sa mère, vue de dos, dans le lointain, avec un fuseau à la main, et dans lequel l'artiste a bien rendu toute la finesse, toute la distinction de cette charmante jeune femme, si douce, si bonne, si aimante, est un ravissant petit tableau.

Les deux autres, datés de 1857, sont : l'un,

du 21 avril, intitulé la *Barbotterie* (à M. Nivelon), Ferrières; et l'autre, *Panorama d'Auteuil*.

Dans le fond de celui-ci, se voit une de ces petites maisons de campagne, louées par les bourgeois parisiens, pour y passer les dimanches de la belle saison, avec un banc devant la porte, une large allée sablée, puis des arbres plus ou moins bien régulièrement plantés, mais indiquant qu'on vient chercher là, surtout, l'ombrage et la tranquillité.

Au premier plan, Thénard, fier comme d'Artagnan, s'essaye à fixer sur une toile les traits de sa fille et de son gendre qui prennent, à quelques pas de lui, des poses très étudiées; tandis que, dans un coin, à droite, madame Thénard, en ménagère avisée, se hâte d'emporter les provisions nécessaires au repas de toute la famille.

Nous avons cru inutile de dire que, tout en étant très patriote, même très chauvin, Thénard ne se sentit jamais la moindre vocation pour l'état militaire.

Lors de son tirage au sort, en 1844, il fut affecté au 23e régiment d'infanterie légère; mais sa grand'mère le fit remplacer par un nommé

Laporte, Jean, qui se trouvait, à cette époque, libérable de son deuxième congé au même régiment.

Incorporé plus tard dans le service de la Garde nationale, ses préoccupations artistiques ne lui laissèrent jamais le loisir de savoir les jours, ni les heures où il devait monter la garde. Il fut, ainsi que nous l'avons vu, enfermé à l'*Hôtel des Haricots*, dont il devait conserver le souvenir que nous avons relaté, en parlant de ses caricatures.

Sa tête, si expressive, tenta toujours les amateurs de portraits à sensation. Le nombre des photographies qu'on a de lui est considérable; mais, la meilleure est celle que fit Numa Blanc, d'après un nouveau procédé de son invention, pour l'Exposition universelle de 1878, lorsqu'il cherchait une figure bien caractéristique, pour la mettre en opposition avec la physionomie si placide de S A. R. le Prince de G...

Henry Luyck a fait de lui, à Bruxelles, en 1857, une de ces charges alors à la mode, dans laquelle on voit Thénard, avec une tête énorme, sur un petit buste, porté par des jambes plus petites encore, tenant, de la main gauche, le système d'enveloppe pour lequel il vient de prendre un

brevet d'invention ; et, de la main droite, les deux fils révélateurs des indiscrétions qu'il voulait empêcher.

A. Masson S. C., exécutait son médaillon en plâtre, en 1863.

Mais, les deux meilleurs portraits que nous ayons de lui, sont ceux qui furent faits en 1867 et 1871.

Le premier, par S. de Cazenave, qui fit aussi celui de madame Thénard, dans les mêmes dimensions, reproduit notre artiste par un procédé aux deux crayons, vu presque de face, à mi-buste, vêtu d'un costume gris, avec une cravate blanche. Ce portrait, très fin, très bien exécuté, rend à merveille tout ce qu'il y avait d'intelligence, de charme, dans la physionomie de Thénard.

Le second, au contraire, plus fort, plus sévère, plus imposant, restera toujours pour nous le meilleur et de beaucoup le plus important, car on peut dire que c'est réellement une œuvre. Il fut peint à Nice, en 1871, par L.-Job Vernert, un artiste sur lequel étaient fondées de très grandes espérances, mais qui mourut jeune, épuisé par le travail et par le culte de son art.

Thénard y est représenté presque de grandeur naturelle ; vu de trois quarts, à gauche, en costume de travail, tenant de la main droite un album de dessin ouvert, sur lequel est un crayon. Il est dans une attitude méditative, semblant chercher une inspiration pour un des nombreux projets qui hantaient toujours son cerveau. Le fond du tableau montre son atelier, dans lequel on voit des cadres et la statuette du *Chef de bataillon*, une de ses créations préférées.

Comme celle de tous les chercheurs, la vie artistique de Thénard fut constamment tourmentée par des inquiétudes, des soucis, des tracas de toutes sortes.

L'argent qui lui était pourtant si nécessaire pour l'exécution de ses grands projets, n'avait aucune valeur pour lui : il n'en connut jamais le prix ; et, ses échéances, une fois renouvelées, le laissaient absolument froid ou indifférent jusqu'à ce qu'elles lui fussent de nouveau présentées.

Par contre, il trouva dans son intérieur toute l'affection, la bonté, la tendresse, l'intelligence, le dévouement qu'il pouvait espérer rencontrer.

Ayant en horreur le monde, les soirées, le café, le jeu sous toutes ses formes, il aimait à pouvoir se coucher de bonne heure, et à se lever souvent avant le jour.

C'est à ces habitudes qu'il dût d'arriver à fournir une des plus grandes sommes de travail personnel que nous connaissions.

Dans beaucoup d'autres pays, il eut été remarqué, patronné, récompensé ; en France, ce *touche à tout*, parfois génial, fut un gêneur contre lequel se liguèrent des coteries et des nullités. Longtemps il résista, retrouvant toujours dans les ressources de sa belle intelligence les moyens de dérouter, de stupéfier ses adversaires, dont quelques-uns ambitionnaient au moins l'une des places qu'il occupait.

Dans une pareille lutte, le nombre l'emporte fatalement, surtout contre une nature droite, à laquelle répugnaient, par dessus tout, les moyens déloyaux.

Durant les quatre dernières années de sa vie, alors qu'il fut atteint de cette anémie cérébrale que rien ne put guérir, c'était vraiment une compassion que de voir cette belle intelligence d'antan, revenue à l'état de grand enfant, s'es-

sayant à tout, ne pouvant plus rien faire, n'ayant conscience que de sa faiblesse, de la peine qu'il causait aux siens, des embarras dans lesquels il laissait sa femme, ainsi que ceux de ses amis qui se dévouèrent à lui dans son malheur.

A l'aide des mille subterfuges que peuvent s'ingénier à trouver des natures foncièrement chrétiennes, Thénard dut, jusqu'à son dernier jour, conserver un semblant de l'aisance d'autrefois ; néanmoins, les charges qu'il accumula furent lourdes pour ceux qui en assumèrent la responsabilité.

S'il n'avait jamais été un pratiquant, dans le sens purement religieux de ce mot, il resta un croyant respectant toutes les convictions sincères, n'aimant pas à voir ou à entendre tourner en ridicule les cérémonies d'un culte quelconque.

Lorsqu'on lui parla d'un prêtre, non seulement il ne repoussa pas cette idée, mais il l'accueillit avec une véritable satisfaction ; et, pendant les deux jours qu'il vécut encore, après avoir reçu ses visites, il s'estimait très heureux à la pensée qu'on lui avait procuré les moyens de finir sa vie comme il en avait toujours eu l'intention.

Le vendredi, 24 mai 1889, il s'éteignait vers onze heures et demie du soir ; et, le dimanche, 26 du même mois, à la suite d'un très modeste service à Saint-Ferdinand-des-Ternes, dix ou douze personnes suivaient, jusqu'au cimetière du Montparnasse, le cercueil de celui qui avait toujours été bon, généreux, loyal, chevaleresque même dans un temps de matérialisme ; qui fut le plus tendre, le plus prévenant, le plus aimant des époux et des pères ; le plus sûr, le plus sincère des amis ; en un mot, un de ces cœurs d'or pouvant d'autant plus être regrettés qu'on les rencontre trop rarement, et qu'on ne les remplace pas quand on les a perdus.



TABLE DES MATIÈRES

Levallois-Perret. — Imp. Crété de l'Arbre.





